

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE D'APPROBATION DU
PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2017-2026

DOSSIER : R-3986-2016

RÉGISSEURS : M. LAURENT PILOTTO, président
Me LOUISE ROZON,
Me SIMON TURMEL

DU 25 MAI 2017

VOLUME 3

DANIELLE BERGERON et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

COMPARUTIONS

Me PIERRE FORTIN
procureur de la Régie;

DEMANDERESSE :

Me ÉRIC FRASER
Me SIMON TURMEL
procureurs de Hydro-Québec Distribution (HQD);

INTERVENANTS :

Me DENIS FALARDEAU
procureur de l'Association coopérative d'économie
familiale (section Québec) (ACEFQ);

Me ANDRÉ TURMEL
Me JEAN-PHILIPPE THERRIAULT
procureurs de la Fédération canadienne de
l'entreprise indépendante (FCEI);

Me GENEVIÈVE PAQUET
procureure de Groupe de recherche appliquée en
macroécologie (GRAME);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur de La Première Nation de
Whapmagoostui (PNW);

Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD
procureure de Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ);

Me FRANKLIN S. GERTLER
procureur de Regroupement des organismes
environnementaux en énergie (ROÉE);

Me DOMINIQUE NEUMAN
procureur de Stratégies énergétiques et Association
québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (SÉ-AQLPA);

Me HÉLÈNE SICARD
procureure de l'Union des consommateurs (UC).

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
LISTE DES PIÈCES	5
PRÉLIMINAIRES	6
PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (suite)	
LAMYA SOUKTANI	
RICHARD LAGRANGE	
FRÉDÉRIK AUCOIN	
HANI ZAYAT	
PATRICK LABBÉ	
FRANÇOIS G. HÉBERT	
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN (SÉ/AQLPA)	8
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN (PNW)	71
PREUVE DU RNCREQ	
ASA S. HOPKINS	
PHILIP RAPHALS	
PHILIPPE BOURKE	
INTERROGÉS PAR Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD	118
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	155
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me NICOLAS OUELLET	157
CONTRE-INTERROGÉS PAR Me JEAN-PHILIPPE THERRIALT	170

PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (suite)

LAMYA SOUKTANI

RICHARD LAGRANGE

FRÉDÉRIK AUCOIN

HANI ZAYAT

PATRICK LABBÉ

FRANÇOIS G. HÉBERT

INTERROGÉS PAR Me PIERRE FORTIN 187

INTERROGÉS PAR LA FORMATION 242

RÉINTERROGÉS PAR Me ÉRIC FRASER 272

LISTE DES PIÈCES

	<u>PAGE</u>
C-RNCREQ-0037 : Affirmation sous serment de M. Philippe Bourke	118
A-0025 : Extrait du document intitulé « État d'avancement 2015 du plan d'approvisionnement 2014-2023 » (pages 17 à 20)	188
A-0026 : Extrait du document intitulé « État d'avancement 2014 du plan d'approvisionnement 2014-2023 » (page 17)	188

1 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce vingt-cinquième
2 (25e) jour du mois de mai :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt-cinq (25)
8 mai deux mille dix-sept (2017), dossier R-3986-
9 2016. Demande d'approbation du plan
10 d'approvisionnement 2017-2026. Poursuite de
11 l'audience.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Bonjour, Maître Neuman.

14

15 PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (suite)

16

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 Bonjour, Monsieur le Président. Bonjour, Madame,
19 Monsieur les Régisseurs. Dominique Neuman pour
20 Stratégies énergétiques et l'AQLPA. Donc, je vais
21 poursuivre mon contre-interrogatoire d'Hydro-Québec
22 Distribution. Entre-temps, nous avons déposé... En
23 attendant, nous avons déposé...

24 Nous avons déposé certains documents qui vont peut-
25 être être utilisés aux fins du contre-

1 interrogatoire. Ils ont été remis, ils ont été
2 distribués et remis en copie à Hydro-Québec. Ils
3 seraient également utilisés aux fins de la preuve
4 orale de SÉ/AQLPA qui aura lieu demain.

5 J'ai déposé les copies, en fait, de quatre
6 des cinq documents. Le cinquième, donc j'ai déposé
7 en version papier maintenant, C-SÉ/AQLPA-0017,
8 0019, 0020, 0021. Il y a le 0018 qui a été déposé
9 électroniquement, mais dont je n'ai pas déposé de
10 copie papier aujourd'hui, mais qui sera
11 possiblement utilisé demain, à moins qu'un imprévu
12 nous amène à l'utiliser aujourd'hui.

13 Aux fins de la suite du contre-
14 interrogatoire, j'inviterais les témoins et la
15 formation à regarder la pièce B-0025, HQD-4,
16 Document 1, aux pages 13 et 14.
17 Alors, ce serait aux pages 13, en fait, 13, 14 et
18 15 également. HQD-4, Document 1 qui était la
19 présentation lors de la séance de travail sur les
20 coûts évités en réseau autonome, B-0025. Excusez.
21 Document 2. Pardon. Document 2.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Document 2?

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 Excusez-moi, c'est mon erreur, c'est le Document 2.

1 Le B-0025, c'est le Document 2. C'est la
2 présentation au sujet des coûts évités.

3 LE PRÉSIDENT :

4 C'est bon.

5

6 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce vingt-cinquième
7 (25e) jour du mois de mai, ONT COMPARU :

8

9 LAMYA SOUKTANI

10 RICHARD LAGRANGE

11 FRÉDÉRIK AUCOIN

12 HANI ZAYAT

13 PATRICK LABBÉ

14 FRANÇOIS G. HÉBERT

15

16 LESQUELS, sous la même affirmation solennelle,
17 déposent et disent :

18

19 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 Q. **[1]** O.K. D'accord. Donc, nous avons entendu, dans
21 la preuve orale d'Hydro-Québec aujourd'hui que...
22 et vous me confirmez, c'est bien comme ça que vous
23 le concevez, que les coûts évités en réseau
24 autonome vous les considérez comme une balise. Nous
25 avons regardé ce document-là que je viens de

1 mentionner, le B-0025, la présentation, où nous
2 voyons - je vous amène à la page 13 - où Hydro-
3 Québec Distribution affirme que la méthode DRR, qui
4 était celle présentée par leur consultant, engendre
5 des coûts évités en puissance plus faibles que ceux
6 découlant d'un équipement énergétique. Cette
7 méthode va à l'encontre des demandes et
8 préoccupations de la Régie relatives aux coûts
9 évités, à savoir leur niveau, leur stabilité et
10 leur fiabilité.

11 Plus loin, en page 14, vous écrivez que,
12 pour les projets, le coût évité est une balise
13 visant à retenir les projets nécessitant une
14 analyse économique approfondie. Et en page 15, vous
15 écrivez :

16 (9 h 15)

17 Au regard du balisage réalisé et des
18 inconvénients de la méthode proposée
19 par ICF, le Distributeur maintient sa
20 méthode actuelle pour déterminer les
21 coûts évités en puissance,
22 Plus précisément...

23 Ensuite, je descends au boulet... en fait au groupe
24 de boulets final où vous indiquez :

25 Pour évaluer les projets

1 d'investissements, le Distributeur
2 maintient que le coût évité est une
3 balise pour identifier les projets
4 susceptibles d'être analysés

5 • Les projets retenus font
6 l'objet d'une analyse économique
7 détaillée, afin de déterminer la
8 solution à moindre coût.

9 Nous comprenons de ce document et également des
10 explications que vous avez fournies en séance de
11 travail et pour lesquelles plusieurs de nos
12 témoins, plusieurs autres personnes dans la salle
13 étaient présents aussi, on vous a entendu fournir
14 ces explications, nous comprenons que si un projet
15 a un coût évité... pardon, un coût supérieur ou
16 égal au coût évité que vous aurez indiqué, que vous
17 aurez établi, alors vous le rejetterez d'emblée
18 puisqu'il ne sera alors pas nécessaire de procéder
19 davantage à une analyse économique détaillée? Est-
20 ce que notre compréhension est exacte?

21 M. RICHARD LAGRANGE :

22 R. Bonjour. Je vais nuancer. On a indiqué
23 effectivement que le coût évité, c'est une balise.
24 J'ai mentionné, je croyais, avant-hier que
25 lorsqu'on va faire l'analyse des projets qui nous

1 seront proposés, ça sera une analyse détaillée qui
2 sera effectuée. Dans une situation hypothétique où
3 on aurait un projet qui nous serait proposé et qui
4 serait à service totalement équivalent à une
5 centrale thermique, mais vraiment un projet qui
6 serait exactement pareil, oui, dans un tel cas, au
7 niveau des coûts évités en énergie, je parle. Est-
8 ce que vous parlez en énergie ou en puissance ici?

9 Q. **[2]** C'est vous qui allez me le dire.

10 R. Ah! O.K. Donc, pour les projets de conversion des
11 réseaux autonomes lorsqu'on ne cherche qu'à
12 substituer l'usage du diesel, donc lorsque c'est un
13 coût évité en énergie, dans un cas hypothétique,
14 mais selon moi ça ne se produira jamais, où on
15 aurait un projet qui serait parfaitement à service
16 équivalent avec une centrale thermique, oui, la
17 balise dans un tel cas serait un élément de rejet
18 ou non d'un projet. Mais il faudrait que ce soit à
19 service parfaitement équivalent. Et, là, on est
20 vraiment dans du concept théorique. Parce que, en
21 toute honnêteté, on ne voit pas comment un projet
22 pourrait être parfaitement équivalent d'une
23 centrale thermique. On est dans la théorie.

24 Donc, c'est juste dans un cas de même que,
25 oui, le coût évité pourrait être un élément. Mais

1 sinon on va prendre la peine de faire l'analyse des
2 projets pour regarder qu'est-ce que les gens nous
3 proposent. On cherche à réduire les coûts. Alors,
4 si on est à quelques sous du coût évité, ce n'est
5 pas ça qui va faire qu'on va le mettre sur une pile
6 en disant, on ne le regarde pas. On va prendre la
7 peine de les regarder et de voir, est-ce qu'il y a
8 quelque chose qu'on peut faire pour réduire les
9 coûts pour le bénéfice de nos clients.

10 Q. **[3]** Si je vous disais qu'il y a des témoins qui
11 sont ici présents dans la salle qui étaient
12 également présents à la séance de travail et qui
13 vous ont entendu dire quelque chose de moins nuancé
14 que ça, à savoir que dès qu'un projet aurait un
15 coût égal ou supérieur au coût évité, vous ne
16 procéderez pas à l'analyse économique détaillée
17 puisque ce projet serait d'emblée rejeté, qu'est-ce
18 que vous commentez, qu'est-ce que vous avez à
19 commenter là-dessus?

20 R. Je redirais ce que je viens de dire. Je nuance.
21 Dans un cas où il y aurait un service parfaitement
22 équivalent. Je maintiens ce que j'ai dit le
23 quatorze (14) février ou le vingt-huit (28)
24 février, je ne me souviens plus. Mais on est dans
25 un concept théorique ici.

1 M. HANI ZAYAT :

2 R. Je vais peut-être me permettre de faire un pas en
3 arrière et de rappeler c'est quoi le but des coûts
4 évités et comment on peut les utiliser dans les
5 analyses de projet. Donc, un coût évité, c'est un
6 outil, une simplification d'une analyse économique.
7 Donc, c'est de traduire de façon simple un
8 indicateur pour les analyses économiques, que ce
9 soit pour... Toutes les analyses, l'analyse de tous
10 les projets ne peut pas nécessiter toujours le même
11 genre de travail, le même genre d'exercice
12 d'analyse fine. Donc, les coûts évités permettent
13 d'avoir un indicateur relativement simple qui peut
14 permettre de simplifier ces analyses pour certains
15 projets, notamment pour les projets en efficacité
16 énergétique par exemple. C'est un indicateur à un
17 moment donné des coûts évités, encore une fois, qui
18 sont simples... simples à utiliser.

19 (9 h19)

20 Pour ce qui est des... des analyses de projet en
21 réseau autonome, là on parle de projets
22 d'investissement dans ce cas-ci, évidemment on fait
23 face à un dilemme, dilemme dans le sens où on ne
24 veut pas dévoiler nos coûts pour pas que les... je
25 peux le dire, on ne s'attend pas à ce qu'il y ait

1 des dizaines d'offres, donc on veut éviter d'avoir
2 à dévoiler des coûts et qu'on se retrouve avec des
3 offres qui sont toutes à... à un dollar (1 \$) de
4 moins que le coût évité. Et là on va se retrouver
5 avec des analyses un petit peu... un petit peu
6 biaisées. Et en même temps on ne veut pas faire
7 travailler les gens pour rien. Donc de susciter...
8 de dire : on fait un appel de propositions et...
9 alors que le marché est sans indication de ce qu'on
10 cherche à réduire comme coûts.

11 Et quand on dit que les coûts évités
12 servent de balise, c'est exactement ça. Donc ça
13 donne une indication de l'ordre de grandeur,
14 prenez-le comme ça, du coût évité en énergie pour
15 les réseaux autonomes. Donc si notre coût évité est
16 à... est à soixante... je vais donner un chiffre
17 fictif, prenez pas ça... cinquante (50 ¢/KWh) ou
18 soixante sous du kilowattheure (60 ¢/KWh) du
19 kilowattheure, bien c'est sûr que je m'attends à ce
20 qu'un éventuel promoteur utilise cette information
21 ou connaisse cette information pour dire : mon
22 projet va m'amener à soixante-quinze cents du
23 kilowattheure (75 ¢/KWh), je ne passerai pas trois
24 mois à monter un projet.

25 Par contre s'il arrive... s'il est capable

1 de faire des projets puis de faire des offres à
2 trente cents du kilowattheure (30 ¢/KWh), il va se
3 dire : bon j'ai peut-être... j'ai peut-être une
4 chance, il y a encore de la compétition dans le
5 marché, mais au moins, j'ai un premier ordre de
6 grandeur. C'est à ça que servent les coûts évités.
7 Puis quand on dit que c'est une balise, bien c'est
8 ça que ça veut dire une balise.

9 Q. **[4]** Je vous remercie. Je reviens à monsieur
10 Lagrange. Dans votre réponse il y a quelques
11 instants vous avez exprimé une réserve. Vous avez
12 mentionné que cette balise s'appliquait si le
13 projet offrait un service totalement équivalent à
14 la centrale diesel et vous avez exprimé une réserve
15 à cet égard à l'effet que ce n'est pas... que ce
16 serait rare qu'une telle chose survienne. Selon
17 votre compréhension est-ce que vous êtes en train
18 de nous dire qu'il se... que normalement les
19 projets attendus rendraient un service de moindre
20 qualité que la centrale diesel existante ou de plus
21 grande qualité que la centrale existante?

22 M. RICHARD LAGRANGE :

23 R. Je vais nuan... ça fait trois fois que je nuance.
24 Lorsque... Annie l'explication était très claire,
25 en tout cas d'une balise. Lorsqu'on parle de

1 service parfaitement équivalent, pour nuancer le
2 terme de balise, ce qu'on a en tête c'est si on
3 avait une proposition qui nous était soumise, qui
4 permettait à chaque kilowattheure produit par la
5 source alternative, là, à chaque kilowattheure,
6 qu'on pouvait réduire d'un kilowattheure équivalent
7 la production de la centrale thermique et qu'on
8 pouvait, là, parfaitement synchroniser les deux
9 sources de production en tenant compte des... des
10 profils de charge, c'est sur cette base-là purement
11 théorique et conceptuelle qu'on se dit : bon, bien
12 dans un tel scénario, nous, il nous en coûte un
13 certain coût pour produire et si pour chaque
14 kilowattheure on peut les substituer, on sait que
15 c'est une balise. Je ne sais pas si vous saisissez
16 la nuance.

17 Là, pour répondre à votre question, on ne
18 porte pas de jugement sur ce qui va nous être
19 proposer. On va attendre de voir les propositions,
20 là. On ne s'attend pas à un service moindre, à un
21 service plus élevé. On attend de voir la
22 proposition qui va nous être soumise.

23 Q. [5] O.K. Mais je comprends de cette réponse que
24 vous nous fournissez maintenant que cette notion de
25 service équivalent vous l'avez exprimée dans une

1 optique de remplacement, c'est-à-dire que le
2 kilowattheure fourni par le nouveau projet
3 remplacerait un kilowattheure fourni par la
4 centrale diesel existante.

5 (9 h 24)

6 M. HANI ZAYAT :

7 R. Je vais retourner sur qu'est-ce qu'on cherche à
8 faire en réseau autonome. Donc en réseau autonome
9 il y a deux types de projet. Les projets dont qui
10 font l'appel... l'objet d'appel d'offres sont pour
11 des... je vais l'exprimer simplement,
12 essentiellement pour de l'achat d'énergie. Donc on
13 va acheter de l'énergie qui va nous permettre
14 d'éviter de brûler du combustible pour, ce sont
15 toutes des centrales qui ne sont pas en pérennité,
16 donc qui sont déjà en opération, et qui risquent de
17 l'être pour un certain bout encore. Donc l'appel
18 d'offres vise essentiellement à remplacer du
19 combustible et, à ce moment-là, le coût évité,
20 c'est pour, dans le fond, tout comment on peut
21 intégrer ces achats d'énergie-là à la conduite du
22 réseau local et comment ça peut amener d'économies
23 de combustible.

24 Mais, d'un autre côté, ça peut amener des
25 coûts additionnels à la centrale en termes

1 d'intégration, en termes d'utilisation différente,
2 parfois sous-optimale, des groupes qui sont
3 utilisés à la centrale étant donné, par exemple, et
4 ça, c'est sans présumer de ce qui va être déposé
5 mais si on pense à des moyens renouvelables du type
6 solaire ou éolien, bien, ils peuvent occasionner
7 des coûts de, des coûts additionnels à la centrale,
8 un, pour leur intégration, les automatismes, et
9 aussi en termes de maintien de groupes en réserve
10 pour pouvoir parer à des, à l'intermittence de la
11 source renouvelable.

12 C'est ça que l'analyse économique va
13 capter, donc l'ensemble des coûts, on va faire deux
14 scénarios, un scénario avec, un scénario sans. Pour
15 dire ça clairement, c'est ça que ça va donner.

16 Q. **[6]** D'accord. Je regarde l'heure passer, je
17 m'aperçois que ceci était censé être une seule
18 question puis je vois déjà qu'il y a vingt minutes,
19 vingt minutes d'écoulées, et donc je passe à ma
20 question suivante.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Bonne idée.

23 Me DOMINIQUE NEUMAN :

24 Oui.

25 Q. **[7]** Je passe à ma question suivante : le vingt-

1 trois (23) mai également, en audience ici, vous
2 avez affirmé, je pense que c'est monsieur Lagrange
3 qui l'a affirmé, que si un projet fait l'objet
4 d'une telle analyse économique plus détaillée, donc
5 il n'est pas préliminairement rejeté, que vous
6 allez appliquer des critères de sélection
7 identiques à ceux appliqués lors des appels
8 d'offres du réseau intégré.

9 Et selon notre compréhension, et je pense
10 que c'est de connaissance publique, dans de tels
11 appels d'offres, il y a trois phases, il y a une
12 première phase qui vise à éliminer les soumissions
13 inadmissibles, puis en phase 2, on utilise une
14 combinaison de critères économiques et non
15 économiques uniquement pour classer les soumissions
16 et, éventuellement, parce que ça n'arrive pas
17 toujours, et éventuellement rejeter les plus
18 faibles; et, troisièmement, la sélection finale en
19 phase 3 de ce processus vise à comparer et
20 sélectionner les soumissions, ou les groupes de
21 soumissions restantes, uniquement sur la base d'un
22 critère économique.

23 Donc est-ce que c'est cette méthode en
24 trois phases que vous proposez pour sélectionner
25 les offres qui vous seront soumises ou les

1 propositions qui vous seront soumises en réseau
2 autonome?

3 R. Effectivement, c'est ce qui est proposé pour
4 l'analyse des soumissions. Je dirai que cette
5 grille-là est surtout utile quand il y a un grand
6 nombre de soumissions et là, les premières
7 soumissions ne sont pas rentrées dans les appels
8 d'offres donc, appels de propositions je devrais
9 dire, donc les deux qui sont en cours sont pour les
10 îles-de-la-Madeleine, pour le six mégawatts (6 MW),
11 où les dépôts sont prévus pour le mois d'octobre,
12 et celui d'Obedjiwan, dont les propositions sont
13 dues pour le mois d'août.

14 Donc c'est sûr que, dépendamment du nombre
15 de soumissions qui sont présentées, bien, la grille
16 peut être appliquée avec plus ou moins de... de...
17 en tout cas, le niveau d'application peut être
18 variable. Je veux dire, si on a trois, je veux être
19 clair, si on a trois soumissions, je ne suis pas
20 sûr qu'on va faire, qu'on va tracer une ligne entre
21 l'étape 2 et l'étape 3.

22 Q. **[8]** Oui, mais ceci étant dit, quant à une ligne
23 éventuelle entre l'étape 2 et l'étape 3, vous
24 comprenez que l'étape 2 classe les soumissions en
25 fonction de critères économiques « et » non

1 économiques, alors que l'étape 3, qui est la seule
2 étape qui sert à la sélection finale des projets,
3 les classe uniquement en fonction de leurs, de
4 critères économiques, de leur coût.

5 R. Parfaitement.

6 (9 h 29)

7 Q. **[9]** O.K. Si je vous pose cette question, c'est
8 parce que, et j'attire votre attention là-dessus,
9 sur une pièce que nous avons déposée, qui est
10 maintenant C-SÉ-AQLPA-0017, qui, la pièce SÉ-AQLPA-
11 2, Document 2, le numéro SÉ-AQLPA est écrit en bas
12 de la page.] Il s'agit de documents relatifs à
13 l'appel de propositions d'Hydro-Québec Distribution
14 pour le réseau autonome d'Objedjiwan. En ce qui
15 concerne la puissance, c'est un regroupement de
16 documents et le document qui se trouve à la fin,
17 donc c'est quatre pages à partir de la fin, est un
18 extrait de votre présentation à une séance
19 d'information tenue relativement à cet appel
20 d'offres. Vous indiquez quelque chose qui
21 m'apparaît différent de ce qui vient d'être indiqué
22 en ce qui concerne les étapes de sélection pour les
23 propositions qui vous seront soumises à Obedjiwan à
24 savoir une étape 1, que nous comprenons être
25 l'élimination des soumissions inadmissibles, c'est-

1 à-dire l'évaluation des soumissions fixes en
2 fonction des exigences minimales, donc ça, ça
3 correspond... Est-ce que tout le monde a cette
4 page? C'est... La page, c'est écrit « Page 22 » au
5 bas de cette page, est-ce que tout le monde...

6 M. HANI ZAYAT :

7 R. Je voudrais quand même faire un commentaire ici.
8 Les appels de propositions sont des... sont soumis
9 à un encadrement. Il y a un processus de questions-
10 réponses et il y a un représentant officiel par
11 lequel les questions doivent être soumises. Et
12 déjà, je pense que j'ai été le plus loin que je
13 pouvais aller pour répondre à ces questions-là,
14 donc il n'est pas... on ne répondra pas à des
15 questions sur l'appel de proposition, sur les
16 appels de propositions en cours.

17 Q. **[10]** Je ne vous pose pas une question... je vous
18 pose une question sur vos propres propos que vous
19 avez tenus il y a quelques instants qui semblent
20 contredits par cette pièce. Vous avez dit que dans
21 les appels de propositions, en réseaux autonomes,
22 vous allez suivre une certaine méthode de sélection
23 qui serait celle déjà existante pour le réseau
24 intégré. Et ce que je lis, ce n'est pas ça.

25 R. Je n'irai pas plus loin. Ce que vous lisez est issu

1 d'un appel... d'un document dans le cadre d'un
2 appel de propositions et je vais arrêter là.

3 Q. **[11]** Et j'attire l'attention sur le fait que
4 l'appel de propositions est clos.

5 Me ÉRIC FRASER :

6 Oui, mais même si l'appel de propositions est clos,
7 j'attendais la question, là, mais... et j'espérais
8 éviter d'avoir à m'objecter, là, mais à partir du
9 moment où on fait référence à un appel d'offres,
10 effectivement, c'est un appel d'offres qui est
11 encadré, c'est un appel d'offres pour lequel, comme
12 il a été... il vous a été dit, là, on réplique avec
13 mutatis mutandis, là, avec les ajustements qui
14 doivent être faits, la procédure d'appels d'offres
15 approuvée par la Régie, mais qui ne s'applique pas
16 obligatoirement ici, mais on la réplique pour fins
17 de simplification puis étant donné sa robustesse,
18 mais l'idée étant qu'on ne commente pas, on
19 n'interprète pas un appel d'offres, ce qui a été
20 dit formellement dans le cadre de l'appel d'offres
21 à l'extérieur de l'appel d'offres puisque c'est une
22 procédure qui... Toutes les questions, toute
23 l'interprétation de l'appel d'offres fait l'objet
24 d'une procédure spécifique dans l'appel d'offres.
25 Les réponses doivent être données à l'ensemble des

1 soumissionnaires. Et pour ces raisons-là, on
2 s'objecte à toute question auprès des témoins qui
3 vise à leur demander d'interpréter ou de revenir
4 sur des propos qu'ils ont tenus à l'occasion des
5 appels d'offres. Et d'ailleurs, ça m'amène la
6 réflexion suivante, pour qui on pose des questions?
7 Sommes-nous toujours à l'étape de stratégies
8 énergétiques et où est-ce qu'on s'en va avec ces
9 questions-là très détaillées qui débordent
10 nettement du plan d'approvisionnement? Parce qu'on
11 n'est pas dans une perspective... on n'est pas dans
12 une perspective prévisionnelle pour les futurs
13 appels d'offres. Dons, si on avait une question sur
14 « Avez-vous l'intention de modifier vos procédures?
15 Quelles sont vos intentions pour les futurs appels
16 d'offres », là, on tente, ici, de mettre en
17 contradiction les témoins sur des appels offres qui
18 ont eu lieu et donc, au-delà des arguments
19 juridiques pour lesquels je maintiens fermement mon
20 objection, il y a également des arguments de
21 pertinence sur ces questions-là qui débordent
22 nettement du processus. Merci.

23 (9 h 35)

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 Monsieur le Président, Madame, Monsieur les

1 régisseurs, les choix d'approvisionnement font
2 partie d'un plan d'approvisionnement décennal qui
3 est déposé tous les trois ans devant la Régie de
4 l'énergie. Ce plan d'approvisionnement, en vertu de
5 l'article 72 de la Loi sur la Régie de l'énergie,
6 est sujet à approbation par la Régie. Le
7 Distributeur indique ses intentions, indique s'il
8 va avoir des approvisionnements quelque part, en
9 réseaux autonomes, quelle sorte
10 d'approvisionnements il recherche, les conditions
11 qu'il recherche quant à ses approvisionnements.
12 Ceci fait partie de ce qu'est la juridiction de la
13 Régie de l'énergie.

14 Nous avons plusieurs questions qui ont la
15 caractéristique suivante. Le Distributeur dit, je
16 demande à la Régie d'approuver un plan
17 d'approvisionnement par lequel je vous annonce que
18 j'ai l'intention de faire ceci. Puis j'ai des
19 documents qui montrent, ah, bien, ce n'est pas ça
20 qu'ils font.

21 J'aurai d'autres questions où le
22 Distributeur dit, ce que je recherche, le type de
23 produit que je recherche par mon appel d'offres,
24 c'est ceci, pour le village X très précis. Je vais
25 voir. Bien, ce n'est pas ça le produit qu'il

1 recherche. Il demande à la Régie d'approuver une
2 décision. Et le Distributeur dit, par exemple, dans
3 Obedjiwan, ce que je recherche, c'est un produit en
4 énergie seulement. Donc, je prends les coûts évités
5 en énergie comme balise. Je regarde le produit qui
6 est recherché, c'est un produit en énergie et
7 puissance.

8 Il nous semble que c'est pertinent que la
9 Régie sache exactement ce qui est recherché et
10 puisse vérifier si l'on utilisera comme balise pour
11 sélectionner ou rejeter des projets, et je
12 comprends que c'est une balise, j'ai bien entendu
13 tout ce qui a été dit pendant vingt (20) minutes,
14 si on se servirait d'un coût évité en énergie
15 seulement ou si on se servirait d'un coût évité en
16 énergie et en puissance.

17 Également, dans réponses à plusieurs
18 questions, Hydro-Québec, nous avons demandé :
19 « Bien, est-ce que vous tenez compte du fait que
20 les approvisionnements futurs viseront aussi à
21 régler les problèmes de qualité du réseau qui
22 existe déjà? » Hydro-Québec Distribution a répondu
23 de façon répétée, même s'ils ont eu quelques
24 failles dans leurs réponses, ont dit : « Il n'y en
25 a pas des problèmes de qualité de réseau. »

1 Je vois les appels d'offres qui disent, il
2 y a des problèmes de qualité de réseau et nous
3 souhaitons que les soumissionnaires remédient à ces
4 problèmes de qualité de réseau. Dans ce cas, nous,
5 on a besoin de savoir quel coût évité on va
6 prendre. ICF a dit que lorsqu'un projet vise à
7 remédier des problèmes de qualité de réseau, il
8 faut tenir compte du coût de remédiation dans le
9 coût évité aussi, pour qu'on compare des pommes et
10 des pommes. On ne va pas comparer un réseau
11 dégradé, le coût d'un réseau dégradé à un réseau
12 qui serait amélioré à la fois par l'ajout d'un
13 approvisionnement et la remédiation des problèmes
14 de qualité. Parce que ce que ça risque de générer,
15 c'est ça notre enjeu, c'est qu'Hydro-Québec va nous
16 revenir dans trois ans en disant, ah, bien, que
17 voulez-vous, les projets étaient trop chers, on les
18 a tous rejetés; ils étaient plus chers que notre
19 coût évité, coût évité établi sans tenir compte de
20 la puissance puis sans tenir compte de la
21 remédiation des problèmes de réseau.

22 C'est ça qu'on veut éviter, qu'on se
23 retrouve avec... que ce projet fantastique
24 aboutisse à rien ou presque rien parce que tous les
25 projets auront coûté plus cher, ce qui est normal

1 parce qu'ils doivent fournir de la puissance puis
2 de la remédiation aux problèmes de réseau. Donc,
3 nous vous soumettons que ces questions sont
4 pertinentes, surtout parce que ce qui est visé,
5 tout le cadre d'ensemble, c'est le coût évité, quel
6 coût évité on se sert comme balise. Et nous avons
7 des écarts majeurs de coûts évités qui
8 surviendraient si l'on incluait ces éléments-là
9 versus si on ne les incluait pas.

10 Me ÉRIC FRASER :

11 Si vous me permettez, Monsieur le Président,
12 j'aurais d'autres commentaires à ajouter.
13 Premièrement, je constate que mon confrère n'a pas
14 répondu à mon objection. Absolument pas. Puisque
15 s'il veut poser des questions sur le plan, s'il
16 veut poser des questions sur les dix prochaines
17 années qui s'en viennent, libre à lui, les témoins
18 ont déjà répondu. S'il veut poser des questions
19 théoriques sur... sur l'application du critère des
20 coûts évités, il me semble que la réponse était
21 très suffisamment claire, sinon très claire, il
22 peut le faire.

23 (9 h 40)

24 Le problème étant le suivant. Il y a des
25 appels d'offres en cours. Et, non, ce n'est pas

1 vrai que nous allons permettre des questions qui
2 visent à demander à mes témoins qui par ailleurs
3 ont participé à des conférences préparatoires, ont
4 répondu à des questions, lesquelles sont publiques,
5 ont été diffusées à tous les soumissionnaires.
6 C'est pas vrai qu'on va leur demander de revenir
7 sur ces questions-là et de réinterpréter. Si vous
8 me passez l'expression, si on veut faire foirer un
9 appel d'offres, il n'y a pas mieux.

10 Si mon confrère veut poser des questions
11 sur les appels d'offres, et bien qu'il s'inscrive.
12 S'il a un client qui est soumissionnaire dans un
13 appel d'offres, qu'il s'inscrive dans l'appel
14 d'offres et qu'il pose les questions pertinentes
15 sur l'appel d'offres. Alors chaque chose à sa
16 place. Les questions sur le plan, dans le plan. Et
17 les questions sur les appels d'offres en cours,
18 dans le cadre des appels d'offres en cours. Merci.

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 Je vais répliquer quelque... depuis... depuis
21 quelques instants... les questions que je vous pose
22 sont des questions relatives au plan
23 d'approvisionnement. C'est sur ce sujet qu'elles
24 portent. Mon confrère ne souhaite pas que je pose
25 ces questions. Ça fait qu'il leur donne un nom. Il

1 dit : « Ah, Ces questions sont des questions
2 relatives aux appels d'offres. » Non, c'est des
3 questions relatives au plan d'approvisionnement. Ce
4 que nous souhaitons c'est que le plan
5 d'approvisionnement aboutisse à des résultats. Nous
6 souhaitons qu'il y ait des projets
7 d'approvisionnement renouvelables en réseau
8 autonome, c'est ça notre souhait. Et dans ce cadre-
9 là nous souhaitons que les produ... qu'il soit
10 clairement indiqué quels sont les produits
11 recherchés, à la fois en termes de puissance et
12 remédiation aux problèmes des réseaux existants, de
13 manière à ce que les coûts évités qui seront
14 utilisés comme balise soient d'un ordre de grandeur
15 qui permette de juger ces projets ou de les évaluer
16 préliminairement de façon adéquate.

17 Puis comme je l'ai dit, avec les varia...
18 si on inclut ou on n'inclut pas tel élément dans
19 les coûts évités, ça peut aller presque au double
20 des coûts évités, donc c'est pour ça que c'est
21 pertinent. Ce que nous voulons éviter c'est
22 qu'Hydro-Québec se mette à rejeter tous les projets
23 parce que prétendument ils sont trop chers.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Vous allez avoir droit à une petite pause. Alors

1 nous reviendrons dans quelques minutes, on verra,
2 dix (10) minutes probablement, peut-être plus.

3 Me ÉRIC FRASER :

4 Si vous permettez, Monsieur le Président, juste
5 un... il ne faudrait pas oublier, on a beaucoup
6 discuté, là, il ne faudrait pas oublier que mon
7 objection portait sur une question sur une
8 conférence préparatoire. Parfois on a... on s'étend
9 un petit peu en longueur puis on oublie la... mais
10 voilà, c'est mon seul commentaire.

11 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

12 REPRISE DE L'AUDIENCE

13 LE PRÉSIDENT :

14 La Régie va accueillir l'objection du Distributeur.
15 Cependant, Maître Neuman, nous comprenons où vous
16 voulez en venir, nous avons lu votre mémoire puis
17 on comprend votre ligne de questions et je ne vous
18 cacherai pas que la Régie partage en partie les
19 préoccupations que vous formulez. Cela dit, la
20 Régie ne peut vous autoriser à poser des questions
21 au témoin sur des appels d'offres en cours.
22 Maintenant les témoins sont disponibles pour
23 répondre à toutes les questions concernant le coût
24 évité, le plan d'appro qui est devant nous. Et
25 évidemment c'est le travail du Distributeur de

1 faire la démonstration que les babines... non, que
2 les bottines suivront les babines et ce qui suivra
3 après ce plan d'appro correspondra à ce qui est
4 annoncé. Alors je vous invite à poursuivre vos
5 lignes de questions en évitant de demander au
6 témoin de répondre à des questions sur des appels
7 d'offres en cours.

8 (10 h 08)

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président,
11 Madame, Messieurs les Régisseurs. Simplement pour
12 vous signaler que la qualification qu'Hydro-Québec
13 avait donné à nos questions était peut-être un peu
14 inexacte puisque c'étaient effectivement des
15 questions sur l'appel d'offres en cours, mais je
16 tiens compte des remarques qui... qui ont été
17 faites. Et effectivement, nous nous assurerons que
18 les bottines suivent les babines et que ce qui vous
19 est demandé... ce qui est soumis à votre
20 approbation par Hydro-Québec Distribution
21 corresponde à effectivement... aux besoins du
22 Distributeur d'une part et à ce qui serait
23 effectivement réalisé.

24 Donc je reviens à la méthode de sélection,
25 simplement pour demander aux témoins de confirmer,

1 donc vous maintenez que, pour tous les réseaux
2 autonomes, vous allez sélectionner, selon vos
3 dires, les propositions selon la même méthode, en
4 trois parties, qui est déjà utilisée pour les
5 sélections d'appels d'offres dans le besoin
6 intégré?

7 Me ÉRIC FRASER :

8 Évidemment, c'est une question qui porte sur les
9 futurs appels d'offres, donc qui porte sur le Plan
10 d'approvisionnement.

11 Me DOMINIQUE NEUMAN :

12 Oui, et j'attire l'attention sur le fait que les
13 critères de sélection ont, de façon répétée, été
14 examinés par la Régie dans des plans
15 d'approvisionnement passés; à ce moment, il
16 s'agissait surtout du réseau intégré mais c'est
17 effectivement, ça fait effectivement partie des
18 choses que la Régie examine dans le cadre d'un
19 examen d'appel d'offres... d'un examen de plan
20 d'approvisionnement (lapsus).

21 M. HANI ZAYAT :

22 R. La question a un caractère très large et très, et
23 un petit peu permanent, et je vais juste tâcher de
24 répondre de façon plus... circonstancielle, dans le
25 sens que, oui, l'intention est d'utiliser la grille

1 de sélection pour les appels d'offres, puis là, je
2 vais être plus spécifique, pour les appels d'offres
3 en énergie en réseaux autonomes.

4 La nuance que je fais ici, c'est pour les
5 réseaux où les centrales sont à pérennité et donc
6 où il y a nécessité de remplacer la centrale
7 existante par autre chose, donc par une autre
8 centrale, qui va pouvoir assurer la fiabilité du
9 service pour ce réseau-là. Là, c'est sûr que les
10 critères peuvent être différents, on n'est pas
11 nécessairement à l'intérieur des critères de la
12 Régie.

13 Il y a un cas en particulier où c'est plus,
14 dans le fond, c'est, ça sera ou ça serait un appel
15 d'offres pour la construction d'une nouvelle
16 centrale, donc un peu du type que ce qu'on a déjà
17 fait à... pour les nouvelles centrales à Kuujjuaq,
18 mais ce serait plus pour aller en appel d'offres,
19 avec une composante qui serait ouverte aux
20 ressources renouvelables.

21 Je vais tâcher d'être plus clair. Il y a
22 une exception, qui est une centrale qui est à
23 pérennité, où il va falloir remplacer la centrale.
24 Donc tant qu'à remplacer la centrale, ça ne sera
25 pas nécessairement Hydro-Québec qui va construire

1 la nouvelle centrale mais on va faire ça par un
2 processus, là aussi, d'appel d'offres, qui est pour
3 plus qu'un remplacement d'une centrale au diesel,
4 on ne va pas juste remplacer une centrale au diesel
5 par une autre centrale au diesel mais plutôt
6 remplacer la centrale au diesel actuelle, qui est à
7 la fin de sa vie utile, par une centrale qui est,
8 selon toutes probabilités, au diesel aussi mais
9 avec des composantes renouvelables.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Je vous suggère quelque chose : plutôt de dire
12 « remplacer par une autre centrale », « remplacer
13 par un autre moyen de production », prenons-le au
14 sens large.

15 R. Ça me va.

16 (10 H 13)

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 Q. **[12]** Pour revenir à une question qui vous avait
19 déjà été posée par un autre intervenant, est-ce
20 que, dans le cadre de ces appels de propositions,
21 et je sais que vous avez dit que c'est peu probable
22 que de telles offres soient soumises, mais est-ce
23 que des soumissionnaires pourraient vous offrir de
24 l'économie d'énergie, des moyens d'effacement de
25 l'énergie ou ce qui est équivalent, pour Hydro-

1 Québec, de l'autoproduction, ce qui fait en sorte
2 qu'Hydro-Québec n'aurait pas à desservir tel ou tel
3 client.

4 M. HANI ZAYAT :

5 R. Je vais donner la même réponse qu'hier dans le sens
6 que pour les réseaux autonomes, on a déployé tout
7 ce qu'on pouvait déployer en termes d'économie
8 d'énergie. On va adapter l'option de mesurage net
9 pour permettre aux clients en réseau autonome de...
10 pour augmenter l'incitatif des clients en réseau
11 autonome de pouvoir s'installer des moyens de
12 gestion de leur demande ou d'abaissement de leur
13 demande. Et pour la partie moyenne production, on
14 pense que ça serait plus l'appel de... Donc, on
15 avait dit qu'on n'était pas fermé à ces moyens-là,
16 même si, de façon réaliste, ce n'est probablement
17 pas la meilleure option.

18 Q. **[13]** Au niveau du calendrier, l'amélioration de
19 l'option de mesurage net, est-ce que vous prévoyez
20 le déposer dès cette année, dès la cause tarifaire
21 du mois d'août?

22 R. Là aussi, j'ai répondu à ça hier ou avant-hier en
23 disant que c'était dans le prochain tarifaire ou la
24 suivante.

25 Q. **[14]** J'attire votre attention sur une autre pièce

1 qui a été déposée qui est la pièce SÉ-AQLPA-0020,
2 SÉ-AQLPA-2, Document 5, le numéro est indiqué au
3 bas du document, SÉ-AQLPA-2, Document 5. Il s'agit
4 de documents relatifs au taux de croissance moyen
5 des prix du mazout utilisé aux fins du calcul des
6 coûts évités en réseau autonome. Dans cette pièce,
7 nous regroupons trois documents. D'une part, le
8 tableau 2, qui sont les coûts évités par réseau
9 autonome, c'est la version qui avait été déjà
10 déposée dans le dossier R-3980, mais qui est
11 également redéposée au présent dossier. La raison
12 pour laquelle nous vous le déposons, nous prenons
13 la version du 3980, c'est parce qu'à la page
14 suivante, on réfère à ce tableau dans une question.
15 Donc, dans le dossier 3980, SÉ-AQLPA vous
16 demandait :

17 Quel est le taux d'inflation du
18 combustible utilisé par le
19 Distributeur pour calculer les coûts
20 évités montrés à ce tableau 2?

21 Et à la question c), donc c'est 1.31 c) de SÉ-
22 AQLPA :

23 Quel est le taux d'inflation du mazout
24 numéro 2 proposé par WTI dans sa
25 dernière mise à jour sur un horizon de

1 vingt (20) ans?

2 Et vous répondiez que le Distributeur Rappelle que

3 la prévision du prix des combustibles utilisés pour

4 les coûts évités - on parle des réseaux autonomes,

5 là - est basé sur la prévision de long terme du WTI

6 de l'EIA dans son rapport annuel « Annual Energy

7 Outlook ». Et vous référiez à cette même réponse

8 dans la question suivante. Nous avons trouvé quels

9 sont... quel est le taux d'inflation du mazout

10 proposé par WTI dans son rapport annuel « Annual

11 Energy Outlook » et c'est Hydro-Québec qui a déposé

12 cette information parce qu'elle ne l'avait pas

13 déposée au 3980, mais elle l'a déposée dans un

14 autre dossier, qui est le dossier R-4000-2017, sur

15 lequel porte la dernière page de notre pièce. Et

16 vous aviez indiqué, toujours... vous aviez... que

17 le taux de croissance moyen des prix du mazout est

18 de huit virgule zéro cinq pour cent (8,05 %) par

19 année et en référant, par note infrapaginale, en

20 indiquant clairement que c'est le taux de

21 croissance moyen WTI deux mille dix-huit-deux mille

22 vingt-sept (2018-2027) publié par l'EIA. Notre

23 question est la suivante. Nous avons regardé vos

24 coûts évités qui se trouvent au tableau 2,

25 précédent, coûts évités en énergie, en sous par

1 kilowattheure pour les différents réseaux
2 autonomes. À partir des données que nous avons,
3 que vous aviez fournies à différents endroits dans
4 la preuve, nous avons cherché à reconstituer ce
5 calcul et ce que nos calculs nous donnent, et nous
6 vous demanderions de commenter cela, c'est que le
7 taux de croissance moyen des prix du mazout que
8 vous avez utilisé n'est pas de huit virgule zéro
9 cinq pour cent (8,05 %), mais plutôt, se situerait
10 de l'ordre de deux à deux et demie pour cent
11 (2,5 %), ce qui fait un changement ce qui altère de
12 façon considérable le coût évité en énergie que
13 vous fournissez. Par exemple, bien pour les
14 différents villages, c'est autour de cinquante
15 dollars... cinquante sous le kilowattheure
16 (50 ¢/kWh). Si on avait utilisé, selon nos calculs,
17 huit virgule zéro cinq pour cent (8,05 %) de taux
18 de croissance moyen en l'annualisant, ça donnerait
19 des coûts évités de l'ordre de quatre-vingt-dix
20 sous (90 ¢), pas de cinquante sous (50 ¢), de
21 quatre-vingt-dix (90 ¢), presque le double. Donc,
22 est-ce que vous pouvez commenter cela, s'il vous
23 plaît?

24 (10 h 18)

25

1 M. RICHARD LAGRANGE :

2 R. Je ne peux pas commenter les calculs que vous avez
3 faits, mais je peux commenter les calculs que,
4 nous, on fait. Les références que l'on prend pour
5 établir le coût du combustible sont celles qu'on a
6 identifiées dans les documents. On se souviendra
7 ici auprès de la Régie qu'il y a eu de nombreux
8 débats à savoir quel taux d'inflation devrait-on
9 utiliser pour le combustible lorsqu'Hydro-Québec
10 établissait lui-même ce taux d'inflation.

11 Pour se soustraire à ces discussions, on a
12 décidé il y a quelques années de se référer à un
13 organisme américain dont c'est le travail de faire
14 les prévisions sur des périodes de dix (10), quinze
15 (15), vingt (20), trente (30), quarante (40) ans.
16 On parle de l'EIA.

17 Les coûts évités qui sont calculés à Hydro-
18 Québec sont basés sur la prévision intégrale des
19 prix de l'EIA. Et je ne veux pas rentrer dans de la
20 technicalité, mais on ramène l'ensemble de ces
21 précisions-là en annuité qui elle est croissante à
22 l'inflation. Mais, il ne faut pas mélanger la
23 croissance ou l'indexation de l'annuité avec le
24 taux d'inflation implicite utilisé par la source
25 qui est celle de l'EIA.

1 Dans la référence que l'on a fournie, vous
2 êtes en mesure, je crois que vous l'avez fait, de
3 voir le prix nominal qui est prévu par l'EIA pour
4 la source d'énergie et le prix réel, donc on peut
5 facilement voir au niveau de l'organisme
6 indépendant américain quel taux d'inflation sous-
7 jacent ils ont utilisés. Mais, nous, c'est
8 intégralement ce taux-là qu'on a pris dans notre
9 calcul, mais qu'on a ramené sur une base d'annuité.

10 Je crois qu'on confond, ça fait plusieurs
11 fois que ça revient ça, le fait de ramener une
12 projection de coûts en annuité qui est, elle,
13 indexée versus l'indexation implicite de la
14 composante.

15 Q. **[15]** Donc, avez-vous pris le taux de croissance
16 moyen des prix du mazout de huit virgule zéro cinq
17 pour cent (8,05 %) qui se trouve, par ailleurs,
18 indiqué dans votre dossier R-4000-2017 et dont nous
19 avons reproduit une page à la dernière page de
20 cette pièce?

21 R. Je répète ce que j'ai dit, on a pris intégralement
22 la croissance prévue par l'EIA pour la composante
23 WTI.

24 Q. **[16]** D'accord. Pour ma question suivante, j'attire
25 votre attention à votre pièce B-0038, HQD-3,

1 Document 8, page 16 qui est votre réponse à la
2 demande SÉ/AQLPA 1.11.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Pouvez-vous répéter, Maître Neuman?

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 Excusez-moi. B-0038...

7 LE PRÉSIDENT :

8 O.K.

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 ... HQD-3, Document 8, page 16, réponse d'Hydro-
11 Québec aux demandes de renseignements de SÉ/AQLPA
12 et plus particulièrement la question 1.11a).

13 LE PRÉSIDENT :

14 C'est à quelle page?

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 C'est à la page 16, d'après mes notes. Je n'ai pas
17 le document, j'ai un... je l'ai copié dans ma liste
18 de questions, là.

19 Q. **[17]** Donc, à ce document, est-ce que... Monsieur
20 Lagrange, est-ce que vous avez la bonne page devant
21 vous?

22 M. RICHARD LAGRANGE :

23 R. Oui.

24 Q. **[18]** D'accord. Nous vous demandions :

25 Est ce que le Distributeur compte

1 inscrire cette centrale de biomasse à
2 son bilan de puissance garantie à
3 Opitciwan?

4 On parle de la centrale de biomasse de Opitciwan.
5 (10 h 23)

6 Et réponse :

7 L'appel de propositions [...] cible un
8 approvisionnement en énergie.

9 Et nous vous demandions :

10 [...] Si oui, est-ce que est-ce que
11 l'appel de propositions cité à la
12 référence prévoit un paiement pour la
13 fourniture de cette puissance
14 garantie?

15 Réponse :

16 Sans objet.

17 Est-ce que vous maintenez aujourd'hui que le
18 produit que vous recherchez à Opitciwan est un
19 produit en énergie seulement? Est-ce que c'est ça
20 que vous affirmez aujourd'hui?

21 M. RICHARD LAGRANGE :

22 R. Le besoin à combler par le Distributeur, c'est un
23 besoin en énergie seulement.

24 Q. **[19]** Et le produit que vous recherchez, vous avez
25 dit, le besoin que vous avez à combler, ce n'était

1 pas ma question. Je ne vous demande pas quel est le
2 besoin. Je vous demande quel est le produit que
3 vous demandez, que vous recherchez? C'est plus
4 nuancé, là, hein.

5 R. C'est parce que je ne sais pas si je peux répondre
6 en fonction si on parle d'un appel d'offres en
7 cours. Est-ce que je peux répondre?

8 LE PRÉSIDENT :

9 Vous êtes limite, Maître Neuman.

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 Les caractéristiques des produits, c'est dans le
12 texte de l'article 72.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Il vous a dit que le besoin recherché.

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 Est-ce que c'est la caractéristique du produit
17 recherché?

18 Me ÉRIC FRASER :

19 J'imagine que ce qui va être soumissionné va
20 répondre au besoin du Distributeur.

21 Me DOMINIQUE NEUMAN :

22 Ce serait souhaitable que ce soit un témoin qui
23 réponde à ça.

24 M. HANI ZAYAT :

25 R. Je vais répondre. Je vais vous référer au document

1 d'appel d'offres.

2 Q. **[20]** Pourquoi avoir choisi de vous limiter à la
3 biomasse dans un contexte où vous avez affirmé que
4 vous recherchez seulement de l'énergie? Pourquoi
5 avoir choisi de vous limiter à de la biomasse?

6 M. RICHARD LAGRANGE :

7 R. Je répondrais en vous référant à ce qui a été
8 présenté par monsieur Zayat le jour 1. Dans les
9 appels de propositions que l'on lance, il y a
10 quatre critères à respecter. Un de ces critères,
11 c'est les exigences du milieu local. Dans le cas de
12 cet appel de propositions-là, une des exigences du
13 milieu local, c'était que le produit soit une usine
14 de « cogén » à la biomasse.

15 M. HANI ZAYAT :

16 R. Je vais compléter en revenant sur nos enjeux et les
17 critères de nos appels de propositions. Donc,
18 premièrement, c'est de respecter un processus
19 ouvert, transparent et où on peut avoir de la
20 compétition. Dans le cas de Obedjiwan, c'est sûr
21 qu'il y a une ressource qui est disponible sur
22 place, qui est de la biomasse. Et le processus qui
23 a été mis en place, c'est d'essayer de susciter la
24 compétition, mais tout en respectant la présence
25 d'une... tout en tenant compte de la présence d'une

1 matière première abondante sur place. Mais c'est
2 parce qu'on est capable aussi d'aller chercher plus
3 qu'une offre. L'objectif est d'avoir... de susciter
4 la compétition. Donc, c'est, oui, tenir compte des
5 préoccupations de la communauté locale, mais dans
6 la mesure où ça respecte aussi nos préoccupations
7 qui sont d'avoir un prix compétitif et aussi un
8 processus où il y a de la compétition à l'intérieur
9 de cet appel de propositions.

10 Q. **[21]** Juste pour les fins des notes sténographiques.
11 Parce que la réponse peut vous sembler évidente,
12 pour que ce soit indiqué, ce que vous recherchez à
13 Obedjiwan, c'est quelque chose, c'est un produit de
14 long terme, c'est bien ça? Ce n'est pas quelque
15 chose de court terme? C'est pour une durée... Je
16 dis vingt (20) ans, mais ça peut être une autre
17 période du même ordre de grandeur. Mais c'est ce
18 que vous recherchez. Est-ce que vous pouvez me le
19 confirmez?

20 M. RICHARD LAGRANGE :

21 R. Ce que l'on recherche, c'est un produit qui va
22 substituer l'usage du diesel à Obedjiwan selon les
23 caractéristiques qui sont indiquées dans le
24 document d'appel de propositions.

25 Q. **[22]** Mais ce n'est pas un produit de court terme?

1 C'est quelque chose qui aura une présence
2 permanente à Obedjiwan?

3 R. Les caractéristiques du produit recherché sont
4 indiquées et la durée, sont indiqués dans le
5 document d'appel de propositions.

6 Q. **[23]** Est-ce que c'est quelque chose que vous
7 recherchez pour après la période où vous aurez
8 besoin de puissance à Obedjiwan?

9 Me ÉRIC FRASER :
10 Objection.

11 LE PRÉSIDENT :
12 Là, Maître Neuman, je vous avoue que je ne vous
13 suis pas, là.

14 Me DOMINIQUE NEUMAN :
15 Ce que nous cherchons à établir, c'est que comme
16 c'est un produit long terme, il faut voir sur la
17 période de long terme s'il y a un besoin de
18 puissance, pas seulement si on a un besoin de
19 puissance cette année ou l'année prochaine, si on a
20 besoin de puissance plus tard.

21 Me ÉRIC FRASER :
22 Là, on rentre carrément dans l'interprétation de
23 l'appel d'offres.

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :
25 La question, ce n'est pas une question d'appel

1 d'offres, c'est une question de savoir, il y a un
2 bilan de puissance qui est au dossier.

3 Me ÉRIC FRASER :

4 Est-ce que...

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 Je vais attendre que mon confrère ait terminé de
7 parler. Je vais m'asseoir. Puis quand il aura
8 terminé, je vais répondre.

9 (10 h 28)

10 Me ÉRIC FRASER :

11 Bien, je m'objecte à sa question. Je réitère mon
12 objection. On rentre dans le détail, on demande...
13 c'est des questions d'interprétation. Si mon
14 confrère ne comprend pas les caractéristiques du
15 projet qui est recherché dans un appel d'offres qui
16 est ouvert, il n'a qu'à s'inscrire et à poser des
17 questions dans le cadre de l'appel d'offres. Il
18 tombe en plein... il joue avec le feu, là. Il
19 continue à jouer avec le feu, puis je vais
20 continuer à me lever, puis je vais me lever à
21 chaque fois qu'il va jouer avec le feu.

22 Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Le plan d'approvisionnement comporte un bilan
24 énergie, un bilan puissance pour chacun des
25 villages, indique les moyens qui sont prévus pour

1 combler les besoins en énergie, indique les moyens
2 qui sont prévus pour combler les besoins en
3 puissance pour chaque village. Il y a des dates sur
4 ce bilan, il y a une période de dix (10) ans. On
5 voit que dans certains cas il n'y a pas de besoin
6 en puissance cette année, mais durant la période de
7 dix (10) ans qu'il y en aura plus tard dans
8 certains villages. Donc si le produit recherché
9 n'est pas un produit de court terme, par exemple
10 pour un mois, pour un an, mais un produit qui est
11 attendu pour vingt (20) ans, ça veut dire qu'il y a
12 un besoin de puissance à combler. Et nous sommes
13 dans la situation où Hydro-Québec affirme qu'il ne
14 recherche que de l'énergie, alors que - en tout cas
15 nous ferons une preuve là-dessus - que ce que nous
16 comprenons c'est qu'elle a réellement besoin de
17 puissance et qu'effectivement c'est ce qui est
18 recherché, que le besoin de puissance tel qu'il
19 apparaît au plan d'approvisionnement existe pour le
20 long terme et que c'est un produit de long terme
21 qui est recherché, donc qu'il y a un besoin de
22 puissance qui est à combler. Donc notre question
23 vise à confirmer qu'effectivement le produit
24 recherché sera en place même après qu'on aura
25 atteint le seuil où le besoin de puissance

1 existera.

2 Me ÉRIC FRASER :

3 Je maintiens mon objection pour les mêmes raisons
4 qu'ai déjà... que j'ai déjà invoquées. Puis si mon
5 confrère veut poser des questions sur le bilan,
6 bien qu'il sorte le bilan puis qu'il pose des
7 questions sur le bilan.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Je vais accueillir...

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 La question portait juste sur l'année, l'année.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Votre question c'était pas sur l'année, Maître
14 Neuman. Ne posez pas de questions au témoin sur
15 l'appel d'offres en cours concernant le village
16 d'Obedjiwan, s'il vous plaît.

17 Me DOMINIQUE NEUMAN :

18 Monsieur le Régisseur, nous nous trouvons dans la
19 situation où il y a un plan d'approvisionnement qui
20 est soumis à votre approbation pour tous les
21 villages autonomes et pour... Hydro-Québec indique
22 que pour tous les villages autonomes elle va
23 procéder par appel d'offres. Mais elle vous demande
24 quand même d'approuver un plan d'approvisionnement
25 pour tous ces villages autonomes. Il y a des bilans

1 en énergie, il y a des bilans de puissance. Quand
2 il y a un déficit en puissance, on fait quelque
3 chose pour combler ce déficit en puissance. Quand
4 il y a un déficit en énergie on fait quelque chose
5 pour combler ce déficit en énergie. Ça fait partie
6 de ce qui est soumis à l'approbation de la Régie.

7 Et par la loi, par l'article 72, vous avez
8 juridiction pour approuver ces aspects-là.

9 Il semble, d'après les objections d'Hydro-
10 Québec, qu'à partir du moment où pour combler ces
11 besoins-là il suffit qu'Hydro-Québec dise : ah, on
12 va faire un appel d'offres, on l'a déjà lancé ou va
13 en lancer un, à partir de ce moment-là que vous
14 perdriez la juridiction d'examiner quoi que ce
15 soit. Donc il suffirait... donc ça veut dire que
16 vous n'auriez plus aucune juridiction pour discuter
17 de la manière de répondre aux besoins qui sont
18 identifiés sur le plan d'approvisionnement dès
19 qu'Hydro-Québec dit : on va faire ça par appel
20 d'offres. Vous n'auriez pas le droit d'examiner
21 qu'est-ce qu'on va demander, pour combien de temps
22 on va le demander. Il nous semble que vous avez
23 déjà la juridiction d'examiner ça. C'est pas le
24 fait de faire un appel d'offres qui va modifier
25 l'article 72 pour vous retirer cette juridiction.

1 En tout cas je continue, je continue avec
2 mes autres questions, mais il nous semble
3 d'ailleurs que d'autres questions ont déjà été
4 posées par d'autres intervenants, que les témoins
5 du Distributeur ils ont ouvert la bouche à quelques
6 moments durant leur preuve, ils ont parlé de temps
7 en temps de ce qu'ils voulaient faire dans les
8 réseaux autonomes. Ils ont prononcé quelques
9 phrases qui portaient sur ces sujets-là. Donc il
10 nous semble que... et il n'y a pas eu d'objection
11 d'Hydro-Québec à ses propres témoins, dire : ah,
12 vous n'avez pas le droit de dire ce que vous allez
13 faire. C'est en appel d'offres. Eux, ils ont parlé
14 de ça.

15 (10 h 33)

16 LE PRÉSIDENT :

17 Maître Neuman, vous nous avez dit que vous alliez
18 continuer avec votre ligne de questions. Alors,
19 c'est ce que je vais vous inviter à faire, mais,
20 s'il vous plaît, ne revenez pas sur le bord de la
21 limite. Vous pouvez parler de tout le bilan, de
22 tout ce qui est au plan d'appro et de tous les
23 autres villages, mais parlez pas des appels
24 d'offres qui sont en cours, s'il vous plaît. Et
25 posez des questions au témoin, pas à moi.

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Comme je l'ai dit, c'est Hydro-Québec qui a
3 prononcé le mot « appel d'offres ». Moi, j'ai parlé
4 de choses qui étaient dans le Plan
5 d'approvisionnement.

6 Q. **[24]** Donc, je passe à la pièce C-SÉ-AQLPA-0021, qui
7 est la pièce SÉ-AQLPA-2, Document 6 qui a été
8 déposée ce matin, qui est un extrait d'un document
9 qui se trouve déjà au présent dossier, qui sont des
10 réponses d'Hydro-Québec à la demande de
11 renseignements numéro 1 de SÉ-AQLPA déjà déposée à
12 la pièce HQD-3, Document 8, mais que nous avons
13 reproduit sur une page distincte pour qu'il soit
14 plus facile d'y référer. Effectivement, il s'agit
15 d'une... Bien, la question était en français,
16 mais... Enfin, elle a été traduite. Et la réponse
17 est en anglais. Elle vient de ICF International,
18 qui était le consultant d'Hydro-Québec.

19 Alors, dans les questions que nous posions
20 à ICF International, nous demandions si le coût
21 d'amélioration du réseau existant devait être
22 inclus au calcul du coût évité lorsqu'on se trouve
23 dans des situations où ce réseau existant doit être
24 corrigé de toute façon et que le projet soumis
25 contribue à y remédier, mais même s'il n'y avait

1 pas de projet soumis qu'il faudrait quand même
2 remédier à différentes difficultés du réseau
3 existant. Et en réponse à notre question, ICF
4 International nous dit notamment ce qui suit, et je
5 lis le texte aux endroits soulignés :

6 The cost of improving the existing
7 equipment to correct pre-existing
8 power quality issues should be
9 included in the DRR method as a cost,
10 in present value, under the base-case
11 scenario.

12 Et un peu plus loin, ICF affirme :

13 If the cost of improving the existing
14 equipment is not available AND cannot
15 be estimated, then it will not be
16 possible to estimate the avoided costs
17 associated with reliability.

18 Ma première question, est de vous demander,
19 demander à Hydro-Québec, est-ce que vous êtes
20 d'accord avec ces affirmations de ICF
21 International?

22 M. HANI ZAYAT :

23 R. Je vais revenir sur... Je pense que ça mérite
24 une... Revenir un petit peu sur ce qu'on cherche à
25 faire en réseaux autonomes de façon générale. Il ne

1 faudrait pas partir avec la prémisse qu'il y a des
2 problèmes d'alimentation ou de qualité de service
3 en réseaux autonomes. Il n'y en a pas,
4 premièrement. Deuxièmement, ce n'est pas à travers
5 nos appels d'offres éventuels qu'on va corriger la
6 qualité du service si elle était à corriger. Ce
7 n'était pas... Ce qu'on cherche à travers nos
8 appels d'offres, c'est de remplacer du diesel.
9 Donc, aller chercher un produit en énergie qui va
10 venir diminuer l'utilisation du diesel en réseaux
11 autonomes. Je ne sais plus trop comment l'exprimer
12 autrement mais... c'est de l'énergie, donc quand le
13 nouveau moyen de production produit de l'énergie,
14 on va la prendre. Et quand on prend cette énergie-
15 là, ça va nous éviter de consommer du diesel.

16 (10 h 38)

17 Pour ce qui est... Une fois que j'ai dit
18 ça, je redis que les coûts évités, qui était
19 l'exercice qui est fait ici, est une
20 simplification, c'est un outil pour donner un
21 signal simple du coût pour certains usages.
22 Maintenant, il faut être prudent quand on donne un
23 signal de coût évité sur c'est quoi l'utilisation
24 qu'on veut en faire. On ne peut pas en faire...
25 C'est un outil qui est puissant parce qu'il est

1 simple, il permet une utilisation simple. Par
2 contre, il faut l'utili... il faut que
3 l'utilisateur soit conscient de ce qu'il y a
4 dedans, et à quoi il peut servir.

5 Pour les besoins d'évaluation des projets,
6 ce qu'on dit c'est qu'on va faire une analyse
7 économique au long, donc ce n'est pas le signal de
8 coût évité. Puis quand je dis le signal de coût
9 évité, ce n'est pas cette annuité qui va être
10 utilisée. C'est vraiment une analyse du scénario si
11 on n'avait pas de projets en réseau autonome versus
12 le coût du projet, son coût en énergie, et tous les
13 coûts et bénéfices qui viennent avec, qui sont
14 périphériques, et qui ne se retrouvent pas dans le
15 signal de coût évité nécessairement.

16 C'est l'ensemble de ces paramètres qui vont
17 faire que l'analyse va montrer qu'un projet est
18 intéressant ou il n'est pas intéressant. C'est la
19 méthode traditionnelle, là. Je n'invente rien, ce
20 n'est pas... On ne fait pas du « rocket science »,
21 c'est analyse économique de base.

22 Une fois que j'ai dit ça, je réitère que ce
23 qu'on cherche, c'est des produits en énergie. Donc,
24 il n'y a pas de... La question de la puissance, on
25 la traite de façon différente. J'ai fait tantôt

1 l'exception du réseau de Tasiujaq, pour ne pas le
2 nommer. Tasiujaq, une centrale qui est à la fin de
3 sa vie utile et qu'on cherche à remplacer par un
4 autre moyen de production.

5 Évidemment, pour les questions de
6 puissance, Hydro-Québec Distribution demeure
7 responsable du réseau, demeure responsable de la
8 fiabilité de l'alimentation de ce réseau-là, et on
9 ne peut pas s'en remettre... et il n'y a qu'un seul
10 moyen de production qui va être en place. Donc, on
11 ne peut pas aborder ça à travers la délégation de
12 notre responsabilité comme responsable de la
13 fiabilité en se fiant sur un contrat avec quelqu'un
14 d'autre.

15 Q. **[25]** Quelle est votre réponse à la question que
16 j'ai posée?

17 R. C'est que ça dépend à quoi sert le coût évité qu'on
18 va utiliser. Si on veut l'utiliser pour évaluer des
19 projets, je dis que c'est que le coût évité, c'est
20 à travers une analyse complète des coûts que chacun
21 des scénarios a, et des bénéfices que chacun, ou
22 des coûts qu'il va éviter. Qu'il va... Qu'il va
23 éviter.

24 Q. **[26]** Je n'ai pas très bien compris votre réponse,
25 et je vous relis les deux phrases que j'ai lues de

1 ICF, et je ne sais pas encore si vous êtes en
2 accord ou en désaccord avec ces deux phrases. La
3 première phrase, c'est :

4 The cost of improving the existing
5 equipment to correct pre-existing
6 power quality issues should be
7 included in the DRR method as a cost,
8 in present value, under the base-case
9 scenario.

10 Et la deuxième phrase indique :

11 If the cost of improving the existing
12 equipment is not available AND cannot
13 be estimated, then it will not be
14 possible to estimate the avoided costs
15 associated with reliability.

16 Est-ce que vous pouvez me préciser quelle est votre
17 réponse à ces deux questions? En fait, la question,
18 c'est est-ce que vous êtes en accord ou en
19 désaccord? Et je vous pose cette question parce que
20 je sais qu'il y a quelques parties du rapport de
21 ICF avec lesquelles vous êtes en désaccord. Donc,
22 je veux savoir si cette partie-là, si vous êtes en
23 désaccord ou en accord avec ICF.

24 R. Regardez, ce n'est pas une question d'être en
25 accord ou en désaccord. Je vous donne le contexte

1 qui est autour de ça. Donc, premièrement, est-ce
2 qu'il y a un problème de qualité de service? Je ne
3 peux pas adresser un problème de qualité de service
4 quand je n'en ai pas. Premièrement.

5 Deuxièmement, est-ce qu'on doit l'inclure
6 dans un signal de coût évité? C'est un signal.
7 Pourquoi en français on appelle ça un signal de
8 coût évité, c'est une annuité. Ce qu'on dit, c'est
9 que ça dépend du projet qu'on est en train
10 d'évaluer. Ça dépend pourquoi on l'utilise. Est-ce
11 qu'on l'utilise pour faire de l'économie d'énergie?
12 Est-ce qu'on l'utilise pour analyser un projet en
13 particulier? Est-ce qu'on l'utilise pour dire, pour
14 faire une projection financière sur un cadre
15 financier pour les dix (10) prochaines années? Ça
16 dépend de l'utilisation qu'on va en faire.

17 (10 h 43)

18 Q. **[27]** Vous dites qu'il n'y a pas de problème de
19 qualité de service dans aucun des réseaux
20 autonomes, si je comprends bien. Pourtant, nous
21 vous avons demandé de produire... En fait, c'est la
22 Première Nation de Whapmagoostui qui vous a demandé
23 de produire un rapport que vous aviez qui indique
24 qu'il y a des problèmes de qualité de service à
25 Whapmagoostui, je vais parler d'autres réseaux tout

1 à l'heure mais je les fait dans l'ordre, là, est-ce
2 que vous affirmez que vous êtes en désaccord avec
3 le rapport que vous avez produit et qui dit qu'il y
4 a des problèmes de qualité de service à
5 Whapmagoostui?

6 M. PATRICK LABBÉ :

7 R. Au fond, les rapports et les analyses de qualité de
8 service qui ont été produits dénotent, disons, si
9 on y va de manière plus précise, là, sur une
10 composante, là, troisième harmonique, qu'on a
11 atteint en quelque sorte une balise, là. Donc ce
12 qu'on, nous, ce qu'on dit, c'est que, à cette
13 valeur-là, on n'a pas de problématique de qualité
14 de service, on a atteint une balise où on doit être
15 vigilants, mais on considère que cette valeur-là
16 n'est pas problématique actuellement.

17 Q. [28] Je suis content que monsieur Labbé réponde à
18 cette question parce que ma prochaine question
19 était pour monsieur Labbé.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Comme ça, il est réchauffé.

22 R. C'est ça, c'est ça.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Il est prêt.

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Q. [29] Vous avez dit, et je commence par le réseau de
3 Whapmagoostui-Kuujuuarapik, mais je vais parler
4 dans quelques instants d'un autre réseau. Vous avez
5 dit, aux notes sténographiques du vingt-trois (23)
6 mai, en page 146... pardon, en page 148, à la ligne
7 24, qu'il y avait, et je comprends que c'est une
8 charge que vous ne desservez pas mais qu'une des
9 raisons pour laquelle vous ne desserviez pas
10 l'aréna de Whapmagoostui quant à la fabrication de
11 glace, c'est que les... l'activation des moteurs
12 causait une chute de tension importante, et vous me
13 corrigerez si j'ai mal compris vos propos, une
14 chute de tension qui faisait en sorte que le réseau
15 ne pouvait pas absorber cette charge de fabrication
16 de la glace lorsque les moteurs démarraient.

17 D'abord, avant de poser ma question, je
18 veux être sûr que j'ai bien compris vos propos; si
19 je les ai mal compris, si vous voulez les
20 reformuler ou les dire autrement?

21 M. PATRICK LABBÉ :

22 R. Bien, au fond, ce que, en tout cas, je n'ai pas mes
23 propos exactement, là, mais ce qu'on voulait dire,
24 c'est qu'au niveau de la qualité de tension, de la
25 qualité de service, lorsqu'on intègre des nouveaux

1 clients avec des charges motrices, il y a une
2 validation technique qui doit être faite pour
3 s'assurer que les charges qui vont être raccordées
4 sur notre réseau ne viennent pas perturber
5 l'ensemble des clients, là, qui sont alimentés par
6 ce même réseau.

7 Q. **[30]** O.K. Et c'est le démarrage des moteurs qui
8 amène cette chute de tension, si j'ai bien compris,
9 est-ce que j'ai correctement compris...

10 R. Bien, il peut y avoir, il y a plusieurs phénomènes
11 techniques à analyser, donc le démarrage des
12 moteurs ou la puissance sollicitée à ce moment-là.
13 Tu sais, au fond, il y a une combinaison de
14 plusieurs facteurs techniques qui doivent être
15 étudiés lorsqu'on fait le raccordement de nouvelles
16 charges.

17 Q. **[31]** Et cela amène une chute de tension, c'est bien
18 ça?

19 R. Bien, ça peut amener une chute de tension, oui.

20 Q. **[32]** Et des variations de fréquence aussi, est-ce
21 que ça peut amener ça aussi, ou...

22 R. Bien, là, c'est comme, je vous dirais, c'est très
23 large, là, ça dépend des...

24 Q. **[33]** Oui, au-delà des, au-delà de la fourchette
25 acceptable?

1 R. Au fond, là, c'est, il faut, ce qu'on évite à faire
2 avec nos clients, puis que ça, c'est pour
3 l'ensemble des clients qu'on intègre sur nos
4 réseaux, que ça soit au réseau principal ou au
5 réseau du Nunavik, on a des encadrements ou des
6 exigences techniques qui sont exposés, ils
7 définissent, dans ces encadrements-là, on définit
8 des seuils auxquels des études plus poussées
9 doivent être réalisées.

10 Puis l'esprit de ces encadrements-là, c'est
11 pour s'assurer que les nouvelles charges qui sont
12 intégrées ne viendront pas perturber, de manière
13 très large, là, que ça soit la variation de
14 tension, ou les harmoniques, ou et cetera, là, de
15 manière très large, la qualité de service pour
16 l'ensemble des clients qui sont alimentés par les
17 mêmes réseaux.

18 Q. **[34]** Est-ce que ce n'est pas un peu la même
19 problématique qui se trouve ailleurs, et simplement
20 pour bien comprendre vos propos, par exemple, à la
21 mine Seleine des Îles-de-la-Madeleine ou à la
22 scierie, s-c-i-e-r-i-e, scierie d'Obedjiwan, qu'il
23 y a une charge motrice et que, quand elle est
24 déclenchée, ça peut amener une chute de tension,
25 éventuellement des harmoniques, des variations de

1 fréquence au-delà de la fourchette permmissible?

2 (10 h 48)

3 M. PATRICK LABBÉ :

4 R. Au fond, avant de faire des comparaisons, au fond
5 ce qu'il faut s'assurer, c'est... je vais essayer
6 de vulgariser au maximum, dans le sens qu'il existe
7 un phénomène de compatibilité électromagnétique.
8 Ça, ce que ça veut dire, c'est, les charges
9 motrices ou les charges selon le procédé d'une
10 industrie doivent être étudiées en fonction du
11 réseau auquel il va être raccordé. O.K. Donc, sans
12 faire... Disons un exemple plus général, ça veut
13 dire qu'un moteur qui pourrait être requis dans un
14 procédé d'une mine, disons si la mine ferme ou
15 cesse ses activités, puis on décide de réouvrir une
16 mine ailleurs, bien, ce n'est pas à cause qu'il
17 fonctionnait sur un réseau qu'il va fonctionner sur
18 un autre réseau. T'sais, la longueur du réseau, il
19 y a beaucoup de facteurs qui sont... qui peuvent
20 faire varier. Et c'est ce qu'on appelle la
21 compatibilité électromagnétique.

22 Donc, on parle d'équipements quand même qui
23 ne sont pas des équipements domestiques. On parle
24 d'équipements qui sont particuliers, industriels.
25 Et c'est pour ça qu'on demande une validation

- 1 technique pour s'assurer que le respect des
2 encadrements des émissions n'affectera pas
3 l'ensemble de nos clients. Ça fait que toute
4 industrie au fond qui ont des équipements
5 particuliers sont soumis à ces mêmes encadrements.
- 6 Q. **[35]** C'est ça, toute industrie, en fait toute force
7 motrice est susceptible de poser la même
8 problématique à laquelle il faut trouver une
9 solution, c'est bien ça?
- 10 R. Bien...
- 11 Q. **[36]** Toute force motrice?
- 12 R. Mérite une étude pour évaluer s'il y aura une
13 problématique ou pas.
- 14 Q. **[37]** Mais juste pour revenir... En fait, je vous
15 pose une question sur d'autres réseaux autonomes.
16 Vous vous occupez de tous les réseaux autonomes,
17 c'est bien ça?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. **[38]** À la mine Seleine actuellement aux Îles-de-la-
20 Madeleine, est-ce qu'il y a des chutes de tension
21 ou des variations de fréquence qui, à votre
22 connaissance, vont au-delà de ce qui est optimal,
23 de ce qui est souhaité par les normes actuelles
24 d'Hydro-Québec?
- 25 R. Disons, je n'ai pas de données actuellement...

- 1 Q. **[39]** Vous n'avez pas de données.
- 2 R. ... sur le réseau de la mine Seleine.
- 3 Q. **[40]** Quelqu'un d'autre a des données là-dessus?
- 4 Non. O.K. Et à la scierie d'Opitciwan, est-ce que
- 5 vous avez connaissance que la force motrice de
- 6 cette scierie si elle amène des chutes de tension
- 7 inacceptables ou des variations de fréquence
- 8 inacceptables pour Hydro-Québec dans son réseau
- 9 actuel tel qu'il existe actuellement?
- 10 R. Écoutez, même chose, je n'ai pas de données
- 11 actuellement. Mais, écoutez, je présume,
- 12 considérant nos processus ou nos façons de faire,
- 13 lorsqu'on intègre des nouvelles charges, on
- 14 s'assure de valider l'ensemble des exigences
- 15 techniques pour l'intégration. Donc, ces charges-là
- 16 sont intégrées actuellement. Ça fait que je présume
- 17 que toutes les validations techniques ont été
- 18 faites à ce moment-là. Et s'il y avait des
- 19 exigences particulières concernant le choix des
- 20 méthodes de démarrage des moteurs ou du procédé,
- 21 bien, que ça a été fait et qu'ils sont raccordés.
- 22 Ça fait que, actuellement, ces clients-là sont
- 23 alimentés. Puis à ma connaissance, on n'a pas de
- 24 problématique. Mais je n'ai pas de données
- 25 techniques sur ces dossiers-là au moment où je vous

1 parle.

2 Q. **[41]** Donc, comme vous n'avez pas de données
3 techniques, je présume que vous n'avez pas de
4 données qui vous indiqueraient qu'il y a un besoin
5 de remédier à un problème, que ce soit dans ces
6 deux réseaux-là ou je pourrais parler d'autres
7 réseaux également, mais vous n'avez pas des
8 indications qu'il y a un problème de qualité de
9 service auquel il faut remédier?

10 R. Non. Bien, au fond, je peux... Je ne sais pas si
11 c'est clair, là, mais en réalité, lorsqu'on fait
12 nos études d'intégration, j'en ai fait aussi dans
13 mon ancien emploi, au niveau du réseau principal,
14 il y a des échanges, il y a des engagements avec
15 les firmes, disons des clients, des génies
16 conseils. Puis c'est là qu'il y a une validation
17 technique pour le raccordement des charges. Et à ce
18 moment-là lorsque c'est réalisé et toutes les
19 étapes sont acceptées, on procède au raccordement
20 des clients. Et, normalement, bien, c'est ça, là,
21 au fond, on vend notre électricité. Le client
22 procède. Et tout va bien.

23 Q. **[42]** O.K. Mais, ça, en théorie, mais vous n'avez
24 pas de connaissance spécifique quant à ces deux
25 équipements industriels dont je viens de vous

1 parler?

2 R. Non. Exact.

3 (10 h 53)

4 Q. **[43]** C'est ma dernière question avant la pause.

5 O.K. Juste une dernière question. Pour revenir à
6 l'exemple où, là, vous avez constaté qu'il peut y
7 avoir un problème à Whapmagoostui quant à l'aréna,
8 donc il serait susceptible d'amener des chutes de
9 tension. Donc, s'il y a un équipement industriel ou
10 de façon plus générale une force motrice amène un
11 problème de chute de tension ou de variation de
12 fréquence au-delà des limites acceptables. Est-ce
13 que le terme correct, et c'est juste une question
14 de terminologie que je veux valider avec vous, si
15 on appelait ça une charge perturbatrice? Est-ce que
16 c'est le terme employé, le terme technique qu'on
17 emploie pour ce genre de charge?

18 M. PATRICK LABBÉ :

19 R. On peut l'appeler comme ça, oui. Au fond, ça peut
20 être un terme pour désigner une charge.

21 Q. **[44]** O.K. Alors, ça termine mes questions pour
22 SÉ/AQLPA.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Bon. Heureux de l'entendre. Évidemment, nous allons
25 prendre une pause. Mais, Maître Neuman, vous avez

1 largement dépassé vos quarante-cinq (45) minutes.
2 Je vais vous inviter à être vraiment ciblé pour la
3 suite des questions. Vous avez annoncé quarante-
4 cinq (45) minutes, j'espère que vous ne me direz
5 pas que vous allez souffrir encore du syndrome de
6 « moi aussi, moi aussi » parce que là c'est vous
7 qui êtes en train d'établir le standard, là.
8 Pensez-y sérieusement pendant la pause.
9 Me DOMINIQUE NEUMAN :
10 Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Président.
11 Et j'espère également qu'il n'y aura pas trop
12 d'objections de la part d'Hydro-Québec
13 Distribution.
14 LE PRÉSIDENT :
15 Mais, je ne pense pas que ce soit juste les
16 objections qui aient causé les dépassements.
17 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :
18 Oui, bonjour, Prunelle Thibault-Bédard pour le
19 RNCREQ. Considérant les dépassements, notre expert
20 a un avion en fin d'après-midi, nous avons... nous
21 vous proposons de scinder en deux notre
22 présentation de la preuve. Donc, l'expert Hopkins
23 présenterais en premier et serait ensuite
24 immédiatement disponible pour des questions avant
25 qu'on procède avec la présentation de monsieur

1 Raphals. Comme ça, on espère que tout le monde ait
2 amplement le temps de lui poser les questions
3 voulues, si ça vous va.
4 LE PRÉSIDENT :
5 Planification acceptée.
6 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :
7 Merci.
8 LE PRÉSIDENT :
9 Alors, nous allons prendre une pause de quinze (15)
10 minutes, de retour à et dix.
11 Me DOMINIQUE NEUMAN :
12 Simplement, je peux dire au RNCREQ..
13 LE PRÉSIDENT :
14 Oui.
15 Me DOMINIQUE NEUMAN :
16 ... si ça peut les accommoder, moi, je n'aurais pas
17 d'objection, du point de vue procédural, à poser ma
18 ligne de questions de la Première Nation
19 Whapmagoostui après, si jamais pour des raisons
20 de...
21 LE PRÉSIDENT :
22 Non, non.
23 Me DOMINIQUE NEUMAN :
24 ... d'avion, là, le RNCREQ veut passer en premier.
25

1 LE PRÉSIDENT :
2 Non.
3 Me DOMINIQUE NEUMAN :
4 Moi, je n'ai pas de problème.
5 LE PRÉSIDENT :
6 Bien, c'est gentil, Maître Neuman, mais n'oubliez
7 pas que la Régie elle aussi elle a des questions
8 puis...
9 Me DOMINIQUE NEUMAN :
10 Absolument.
11 LE PRÉSIDENT :
12 ... on veut procéder. Bon. Alors, pause.
13 SUSPENSION DE L'AUDIENCE
14 REPRISE DE L'AUDIENCE
15 LE PRÉSIDENT :
16 Maître Neuman, est-ce que vous maintenez votre
17 quarante-cinq (45) minutes?
18 Me DOMINIQUE NEUMAN :
19 Par précaution, je le maintiens afin que vous ayez
20 la bonne surprise que je n'aurais pas dépassé.
21 LE PRÉSIDENT :
22 C'est sage. Allez-y.
23 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN (PNW) :
24 Q. **[45]** Alors, Dominique Neuman pour la Première
25 Nation de Whapmagoostui. Alors, rebonjour,

1 Messieurs, Madame. Dans votre preuve, Hydro-Québec
2 Distribution propose de regrouper tous les
3 approvisionnements dans le Nunavik en deux groupes,
4 un groupe est et un groupe ouest, l'est et l'ouest
5 du Nunavik. Est-ce que vous pouvez expliquer la
6 logique d'un tel regroupement? Pourquoi ne pas
7 faire les villages... ne pas examiner ça
8 individuellement?

9 (11 h 13)

10 M. HANI ZAYAT :

11 R. Oui. Donc, pour le Nunavik, on a évidemment plus
12 d'une dizaine de villages à adresser et c'est plus
13 une question de... En fait, pour chacun des
14 villages, il y aurait quand même des spécifications
15 techniques et des particularités pour chacun des
16 villages. Par contre, encore une fois, on
17 voulait... notre préoccupation est de susciter la
18 compétition. Et c'était une façon donc, un, de
19 pouvoir gérer, dans le fond, les appels d'offres
20 aussi bien pour nous que pour la communauté que
21 pour les promoteurs. Plutôt que d'en faire mettons
22 un par mois, c'est de les regrouper, de créer une
23 masse critique puis de faire des appels d'offres,
24 des appels d'offres groupés ou des appels de
25 propositions groupés. Évidemment, c'était une

1 proposition qui a été mise sur la table. C'est en
2 discussion avec les communautés du Nunavik pour
3 voir qu'est-ce qui ferait du sens pour eux et
4 qu'est-ce qui serait réaliste, comment il serait
5 réaliste de procéder.

6 Q. **[46]** Est-ce que vous vous attendez à ce qu'il y ait
7 une certaine symétrie dans les approvisionnements
8 qui seraient réalisés entre les différents
9 villages? Je ne veux pas nécessairement dire que ce
10 soit la même chose qui soit faite dans chacun des
11 villages d'un même regroupement, mais est-ce que
12 vous vous attendiez à ce qu'il y ait une certaine
13 uniformité ou pas du tout, ça peut être, tout est
14 ouvert?

15 R. Si votre question, si c'est uniformité sur les
16 moyennes productions, oui, il pourrait y avoir une
17 ou deux options en termes de moyennes productions.
18 C'est sûr que ce n'est pas... Je veux dire... Je
19 devrais dire, chacun des villages a des
20 caractéristiques qui lui sont propres, aussi bien
21 en taille. Ça va de quelques kilowatts à quelques
22 centaines de kilowatts. Ça reste quand même des
23 petites communautés. Il faut trouver l'option qui
24 est la plus... qui fait du sens pour chacun des
25 villages. Mais ce n'est pas une solution uniforme

1 qu'on cherche pour l'ensemble des villages.

2 Q. **[47]** C'était ma question. Est-ce que, en faisant ce
3 regroupement, est-ce que votre souhait est que ce
4 soit le même fournisseur pour l'ensemble des
5 projets ainsi regroupés, pour l'ensemble des
6 villages ainsi regroupés? Est-ce que c'est votre
7 souhait? Est-ce que c'est ce que vous recherchez?

8 R. Non, ce n'est pas ce qui est recherché. Ce qui est
9 recherché, c'est plus d'intéresser le marché, dans
10 le fond, à répondre à ces appels de propositions.
11 Je le redis. C'est des petites quantités. C'est des
12 régions qui sont plus éloignées. Et donc, c'est
13 comme une façon de créer une masse critique. Est-ce
14 que ça va être un fournisseur ou plusieurs
15 fournisseurs? Pour l'instant, c'est prématuré de
16 dire. Même le regroupement n'est pas définitif.
17 C'est une proposition qui a été faite. Et, là, on
18 demande aux communautés de nous revenir là-dessus.
19 Mais il n'y a pas d'idée. Je n'ai pas d'à priori
20 sur le fait que ça va être un ou plusieurs
21 promoteurs qui vont être retenus.

22 Q. **[48]** O.K. Alors, c'était ma prochaine question.
23 Vous précisez quelque chose qui est important, qui
24 était peut-être moins clairement défini dans la
25 preuve écrite. Que le regroupement n'est... Et

1 c'est simplement quelque chose qui est proposé. Ce
2 n'est pas quelque chose dans lequel vous vous
3 lancez, sauf modification. Mais même ce type de
4 regroupement en deux groupes, c'est juste une idée
5 que vous lancez, et vous attendez un « feedback »
6 des communautés, c'est bien cela?

7 M. RICHARD LAGRANGE :

8 R. Oui, ça avait été indiqué, Maître Neuman, assez
9 clairement dans notre preuve. Si on se réfère à la
10 pièce HQD-2, Document 1, à la page 12 de 15, on
11 indiquait, je vais lire :

12 Présentement, le regroupement proposé
13 est basé sur un découpage géographique
14 (est/ouest), mais les discussions
15 entreprises avec les parties prenantes
16 pourraient amener à modifier le
17 critère de découpage.

18 Q. **[49]** D'accord. Est-ce que ma compréhension est
19 exacte à l'effet que, dans les différents villages
20 du Nunavik, qu'il pourrait y avoir dans certains
21 endroits des besoins en énergie seulement et, dans
22 d'autres endroits, il pourrait y avoir des besoins
23 en énergie et en puissance? Est-ce que ma
24 compréhension est exacte, que cela pourrait arriver
25 et qu'on n'a pas encore défini toutes les

1 caractéristiques requises?

2 R. Bien, je vais vous référer à la réponse que j'ai
3 donnée à votre collègue de SÉ-AQLPA, à l'effet que
4 les appels de propositions sont pour des besoins en
5 énergie seulement. Donc, ce qu'on cherche, c'est
6 vraiment des économies de combustible et que ça
7 serait rendre les choses beaucoup plus complexes et
8 moins facilement gérables que de traiter les
9 besoins en puissance. Donc, pour l'instant ce qu'on
10 voit, c'est, on va s'occuper des besoins de
11 puissance, on va trouver la façon d'assurer la
12 fiabilité, la fiabilité du réseau. Ce qui se
13 traduit par les besoins en puissance. Et pour ce
14 qui est de la partie énergie, c'est plus là qu'on
15 fait appel au marché.

16 (11 h 18)

17 Q. **[50]** Est-ce que ma compréhension est exacte à
18 l'effet que la raison pour laquelle vous avez exclu
19 de ces regroupements le village de Tasiujaq, c'est
20 parce que dans le cas de ce dernier village, ce
21 serait un besoin de puissance qui aurait à être
22 comblé également? Est-ce que c'est bien cela, ou
23 est-ce que j'ai mal compris?

24 M. HANI ZAYAT :

25 R. Non, pas du tout. Le besoin de Tasiujaq, c'est que

1 c'est une centrale qui est à la fin de sa vie
2 utile. Donc, on ne peut pas parler de « fuel
3 saving » dans ce cas-là, puisque toute la centrale
4 est à renouveler. Ou à remplacer par autre chose.
5 Donc, ce n'est pas... Ce n'est pas le même genre de
6 produit qui est recherché, là, c'est un produit qui
7 assure la fiabilité de l'alimentation dans le
8 village.

9 Q. **[51]** Et est-ce que vous êtes en train de me dire,
10 donc, que dans aucun des autres villages du
11 Nunavik, il y a cette problématique de remplacement
12 de la centrale? Est-ce que c'est ce que vous me
13 dites?

14 R. Tout à fait. Oui, tout à fait.

15 Q. **[52]** Vous avez indiqué qu'il y a déjà un appel de
16 déclarations d'intérêt qui a été émis pour
17 Tasiujaq. Et vous avez reçu les réponses, la date
18 limite est déjà passée, vous avez reçu des
19 réponses, et que vous allez lancer éventuellement
20 par la suite un appel de propositions pour ce
21 village-là. Est-ce que vous avez déjà connaissance,
22 dans l'ensemble des villages du Nunavik, à part
23 Whapmagoostui, sur lequel je vais revenir dans
24 quelques instants, à part Whapmagoostui et
25 Kuujjuarapik, que pour l'ensemble des autres

- 1 villages du Nunavik, est-ce que vous avez déjà
2 reçu, de quelque façon, des projets concrets
3 d'énergie renouvelable qui vous ont été proposés
4 pour l'un ou l'autre de ces autres villages?
- 5 R. Vous savez, dans le cadre de nos activités, ce
6 n'est pas rare que des fournisseurs frappent à
7 notre porte pour proposer des projets, que ce soit
8 au Nunavik, ailleurs en réseau autonome, ou
9 presque... en réseau intégré aussi. Alors les
10 réponses, c'est en réseau intégré le processus est
11 encadré. Quand il y a des besoins, il y a des
12 appels d'offres. En réseau autonome, c'est l'option
13 qu'on prend aussi, de dire que dans le fond, on ne
14 va pas regarder les projets sur une base de gré à
15 gré, on ne va pas répondre à ça sur une base de
16 premier arrivé, premier servi. C'est plutôt d'y
17 aller de façon plus structurée, définir c'est quoi
18 nos besoins, c'est quoi nos critères, qu'est-ce qui
19 va faire en sorte que le projet serait, qu'on
20 choisirait un projet plutôt qu'un autre. Avoir un
21 minimum de compétition, et on prendra les projets
22 en fonction de ces critères, et suite à un
23 processus organisé.
- 24 Q. **[53]** Merci. Ma prochaine question est pour monsieur
25 Lagrange. Est-ce que vous êtes au courant qu'il y a

1 eu des discussions, depuis environ cinq ans, entre
2 Hydro-Québec Distribution et la communauté de la
3 Première Nation crie de Whapmagoostui, et est-ce
4 que vous pouvez confirmer que vous avez été partie
5 à ces discussions, ou au moins à une partie d'entre
6 elles?

7 M. RICHARD LAGRANGE :

8 R. Tout comme monsieur Zayat vient de le mentionner,
9 dans le cadre de nos activités on est soumis...
10 bien, pas soumis. Exposé à des personnes qui nous
11 présentent différents projets. Donc, effectivement,
12 à la demande de certains promoteurs, il y a eu des
13 rencontres avec certains membres de la Première
14 Nation de Whapmagoostui. À la demande de ces
15 derniers.

16 Q. **[54]** Est-ce que c'est à la demande de la Première
17 Nation de Whapmagoostui?

18 R. Dans ma position, j'ai de la difficulté à dire
19 c'est à la demande de qui. Est-ce que la personne
20 qui nous a approchés représentait la Première
21 Nation de Whapmagoostui? Mais c'était pour un
22 projet qui était pour ce réseau-là.

23 Mais ce que je tiens à mentionner, c'est,
24 encore une fois c'était, comme dans d'autres
25 réseaux, toujours à la demande des promoteurs qui

1 voulaient nous proposer leurs solutions.

2 Q. **[55]** O.K.

3 (11 h 23)

4 R. Et c'est d'ailleurs pour ça - je fais du pouce -
5 qu'on a pris la décision, au niveau de HQ
6 Distribution, de sortir de cette dynamique de
7 premier arrivé, premier servi, et de plutôt exposer
8 nos besoins. Parce qu'on brûlait une énergie
9 incroyable à accueillir, d'une part, des projets
10 qui n'étaient pas nécessairement en lien avec nos
11 besoins, et de mettre des efforts, d'essayer de
12 faire cadrer ce projet-là avec un besoin, sans
13 avoir l'assurance que ce projet-là est le meilleur,
14 il y en a peut-être d'autres qui ne nous ont pas
15 été proposés, alors on voulait trouver une façon de
16 dire : « Comment peut-on s'assurer que ce qui va
17 être proposé pour répondre à des besoins d'Hydro-
18 Québec soit les projets les plus économiques pour
19 la clientèle? » Et c'est là qu'on a introduit, on
20 ne le répétera pas, là, mais le processus des
21 appels de propositions en réseaux autonomes, pour
22 se sortir de cette dynamique.

23 Q. **[56]** Pour revenir à ma question antérieure, il y a
24 un aspect auquel vous n'avez pas tout à fait
25 répondu. Vous avez été vous-même, personnellement,

1 partie à ces rencontres, à ces discussions avec la
2 communauté de Whapmagoostui, est-ce que c'est bien
3 cela? C'est-à-dire, ce n'est pas d'autres
4 personnes, il y avait d'autres personnes aussi,
5 j'imagine, mais vous en faisiez partie, c'est bien
6 cela?

7 R. Moi, je suis arrivé en Appro à l'été deux mille
8 quatorze (2014) et on m'a demandé de rencontrer,
9 ces personnes-là nous ont demandé de les
10 rencontrer, alors sur une base de courtoisie, on
11 les a rencontrées et on les a écoutées. Il n'y a
12 jamais eu de discussion, il n'y a jamais eu de
13 négociation, ça a été une écoute.

14 Q. [57] O.K. Ces discussions ou rencontres, peu
15 importe comment on les appelle, vous dites c'est en
16 deux mille quatorze (2014), ce n'est pas juste une
17 seule fois que c'est arrivé, c'est, est-ce que je
18 peux confirmer que c'est à peu près pendant cinq,
19 vous pouvez confirmer que c'est environ pendant
20 cinq ans que ces rencontres ou discussions, peu
21 importe comment on les appelle, ont eu lieu?

22 Me ÉRIC FRASER :

23 Là, je vais formuler une objection. Est-ce qu'on
24 est encore dans un plan d'approvisionnement ici? On
25 est en train de poser des questions à un témoin qui

1 vient ici pour discuter d'un plan
2 d'approvisionnement en réseaux intégrés, d'un plan
3 d'approvisionnement en réseaux autonomes, on lui
4 demande combien de fois il a discuté avec une
5 Première Nation dans les cinq dernières années, je
6 ne vois vraiment pas où on s'en va.

7 Je m'excuse, là, mais j'aimerais ça que mon
8 confrère nous dise pleinement ou ouvertement où
9 est-ce qu'on s'en va parce que j'ai vraiment
10 l'impression qu'on est en train de faire une
11 enquête qui relèverait d'un litige, s'il y a lieu,
12 et qu'il n'y a pas de litige, et on n'est pas ici
13 pour débattre d'un litige, je ne comprends pas
14 comment des discussions privées peuvent venir
15 émailler un dossier de plan d'approvisionnement
16 pour les dix prochaines années. Je m'objecte,
17 évidemment.

18 LE PRÉSIDENT :

19 J'avais compris. Maître Neuman?

20 Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 Je rappellerais à Hydro-Québec le contenu de notre
22 preuve. Actuellement, Hydro-Québec Distribution
23 espère convaincre la Régie de ne pas tenir d'appel
24 d'offres pour un approvisionnement à Whapmagoostui-
25 Kuujjuarapik, comme c'était prévu dans différents

1 documents, notamment le Plan stratégique, pour le
2 faire maintenant, et de mettre fin à cela, et de
3 regrouper cela dans un grand tout, qui ne serait
4 lancé qu'en deux mille vingt (2020).

5 Pour... nous souhaitons vous convaincre du
6 contraire, de ne pas retarder le processus d'appel
7 d'offres pour Whapmagoostui jusqu'en deux mille
8 vingt (2020) en l'intégrant dans un grand tout mais
9 plutôt de le lancer maintenant, enfin, maintenant,
10 au moment de, après votre décision, tel que c'était
11 prévu dans différents documents, dont le Plan
12 stratégique d'Hydro-Québec.

13 Et pour vous convaincre de ça, je dois
14 établir que les choses sont bien avancées, donc on
15 est prêt, enfin, que Hydro-Québec et la communauté,
16 compte tenu de ce qui a été fait, que les
17 conditions sont réunies pour lancer un appel
18 d'offres à Whapmagoostui-Kuujuuarapik sans retarder
19 le processus de quatre autres années.

20 LE PRÉSIDENT :

21 J'entends ça, Maître Neuman, mais la question que
22 vous avez posée à monsieur Lagrange, c'est au cours
23 des cinq dernières années. Lui, il nous dit qu'il
24 est là depuis deux mille quatorze (2014), il ne
25 peut sûrement pas répondre à votre question telle

1 qu'elle est formulée. Et il vous a déjà dit que,
2 oui, il avait participé à des discussions. Qu'est-
3 ce que vous voulez savoir de plus?

4 Me DOMINIQUE NEUMAN :

5 Il a dit qu'il avait participé à des discussions
6 une quantité de une fois dans sa vie, en deux mille
7 quatorze (2014); ce que je cherche à savoir, c'est
8 que ce n'est pas arrivé une seule fois dans sa vie,
9 qu'il y a plus que une, qu'une quantité de une
10 rencontre dans la vie de ce projet, que ça fait
11 cinq ans que ça dure. Et étant donné son poste, il
12 est en mesure de savoir que ça a duré cinq ans.

13 Ce n'est pas une seule fois dans la vie
14 d'une personne qu'il y a eu une rencontre, puis
15 qu'après, c'est fini, qu'on n'en parle plus, parce
16 que c'est quelque chose qui a été... qui a été
17 discuté pendant cinq ans avec la communauté. On
18 comprend qu'il y aurait un appel d'offres, on
19 comprend ça, et que ça fait cinq ans qu'on en
20 parle.

21 (11 h 29)

22 Me ÉRIC FRASER :

23 Moi, ce que je trouve intéressant, c'est que, dans
24 sa réponse à mon objection, il dit : « Ma question,
25 c'est pourquoi vous allez en appel d'offres, puis

1 pourquoi vous faites ça en deux mille vingt
2 (2020)? », mais pourquoi qu'il ne la pose pas
3 simplement de même? Pas obligé de faire une
4 enquête, là, pas obligé de jouer à Perry Mason ici.
5 Demandez à monsieur Lagrange : « Pourquoi vous avez
6 changé votre stratégie avec tel réseau? » Puis, à
7 ce moment-là, il va donner une réponse claire, tout
8 le monde va comprendre puis on va s'inscrire à
9 l'intérieur du Plan, puis ça sera beaucoup plus
10 clair.

11 Me DOMINIQUE NEUMAN :

12 Nous avons le droit de demander à Hydro-Québec de
13 confirmer que ces discussions ont eu lieu pendant
14 cinq ans, c'est juste ça, la question. J'ai
15 d'autres questions après, c'est juste ça, on en
16 parle depuis vingt... depuis je ne sais pas combien
17 de minutes, juste que, dans sa réponse, il a dit
18 que dans une seule fois dans sa vie il a rencontré
19 la communauté en deux mille quatorze (2014), je dis
20 que ce n'est pas une seule fois dans sa vie, ça a
21 duré cinq ans.

22 Et qu'il ait été présent ou non tous ces
23 cinq ans, ce n'est pas ça, il est en poste, c'est
24 lui qui occupe la fonction donc il peut confirmer
25 que ça a duré cinq ans. C'est très simple comme

1 question, j'aimerais pouvoir passer aux questions
2 suivantes mais j'aimerais qu'il nous confirme que
3 ça a duré cinq ans.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Écoutez, Maître Neuman, je ne vois pas vraiment en
6 quoi la réponse va nous aider à rendre une décision
7 sur le Plan d'appro. Cependant, si le témoin est en
8 mesure de répondre à votre question sur les... sur
9 les cinq dernières années, puis je l'inviterais à
10 poursuivre sa réponse avec quelque chose qui tourne
11 autour de ce qui a été formulé par maître Fraser,
12 ce qui nous importe, c'est de savoir qu'est-ce qui
13 s'est passé et quel est l'avenir, qu'est-ce qui est
14 prévu et vers où on s'en va.

15 Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 C'est exactement ça.

17 M. RICHARD LAGRANGE :

18 R. Merci. Je vais rectifier, j'ai, à moins que je dise
19 des mots qui sont différents de ce que j'ai dans la
20 tête, je n'ai pas dit que je ne les ai rencontrés
21 qu'une seule fois dans toute ma vie, j'ai dit que
22 je suis arrivé en fonction à l'été deux mille
23 quatorze (2014) et que j'ai déjà eu des rencontres,
24 oui, avec des membres qui représentaient ce
25 promoteur. Ce que j'ai dit, c'est je ne sais pas si

1 c'était au nom de PNW ou non mais c'est ce que j'ai
2 dit. Donc je les ai rencontrés, et je n'ai pas dit
3 que je ne les ai rencontrés qu'une seule fois.

4 Cette précision-là étant faite, la raison
5 pour laquelle on a déplacé le réseau de
6 Kuujjuarapik à un horizon différent que celui qu'on
7 avait initialement prévu, c'est qu'une des
8 conditions pour réaliser les appels de
9 propositions, c'est qu'on doit avoir l'approbation
10 de la communauté, entre autres.

11 Et dans ce réseau-là, il y a une
12 particularité, il y a deux nations, les Cris et les
13 Inuits. Alors, on ne, d'une part, on ne veut pas
14 faire de négociations de gré à gré, ce qui était la
15 volonté des promoteurs, on veut que le processus
16 s'inscrive dans le processus qu'on a déterminé, par
17 un appel de propositions, mais avant de le lancer,
18 on veut obtenir les conditions d'acceptation de la
19 communauté au sens large.

20 Alors c'est pour ça que toutes ces
21 conditions-là n'étant pas rencontrées à ce moment-
22 ci, on a revu la planification. Et, en plus, on ne
23 sait pas trop comment ça va s'articuler mais
24 dernièrement, il y a eu une création d'une
25 entreprise inuit, qui s'appelle Power Co, qui veut

1 jouer également, dans ce processus-là d'appel de
2 propositions, un rôle.

3 Et là, il faut donc arrimer les intérêts
4 des Inuits, les intérêts des Cris, les intérêts
5 d'Hydro, et, à l'évidence, il était non probable
6 qu'on soit en mesure d'arrimer l'ensemble de ces
7 éléments-là pour deux mille dix-sept (2017). C'est
8 pour ça qu'on a dû revoir la planification.

9 Q. [58] Compte tenu de ce que vous me dites, est-ce
10 que vous avez pris la décision de suspendre
11 également le processus à Tasiujaq, afin de pouvoir
12 l'intégrer à ce que vous me dites?

13 (11 h 34)

14 R. À Tasiujaq... on l'a dit à maintes et maintes
15 reprises, chaque réseau est unique, chaque réseau a
16 ses particularités. À Tasiujaq, on a un enjeu de
17 pérennité. On doit assurer la fiabilité du réseau,
18 la centrale est à la fin de sa durée de vie utile,
19 mon collègue ici à ma droite pourrait en témoigner
20 parce qu'il exploite la centrale, et on se doit de
21 procéder rapidement.

22 Et dans ce cas-là, on a procédé par appel
23 d'intérêts, on a reçu des intérêts des promoteurs.
24 Et comme monsieur Zayat l'a mentionné tout à
25 l'heure, on va lancer un appel de propositions dans

1 lequel on va demander un, je vais prendre l'exemple
2 de monsieur Pilotto, un moyen de production qui va
3 nous assurer la fiabilité tout en intégrant du
4 renouvelable.

5 Q. **[59]** Vous venez de mentionner il y a quelques
6 instants que chaque réseau est unique, ce à quoi
7 nous sommes très d'accord. Et vous avez indiqué
8 également, ce avec quoi nous sommes très d'accord,
9 que vous souhaitiez avoir l'approbation, je ne sais
10 pas si... des communautés. Je ne suis pas sûr si
11 c'est le mot « approbation » que vous avez
12 prononcé, mais... en tout cas, ce n'est pas
13 approbation, c'est... Quel est le terme que vous
14 avez employé?

15 R. Les attentes.

16 Q. **[60]** Les attentes, que vous souhaitiez répondre aux
17 attentes des communautés. Vous êtes au courant qu'à
18 Whapmagoostui Kuujjuarapik qu'il y a... qu'il y a
19 deux communautés, une communauté crie à
20 Whapmagoostui et une communauté inuite. Vous êtes
21 bien au courant de cela?

22 R. Je crois que je viens de le dire, Maître Neuman.

23 Q. **[61]** D'accord. Vous avez dit que vous ne saviez pas
24 exactement qui était votre interlocuteur, mais
25 n'êtes-vous pas au courant que ce que vous appelez

1 le promoteur, c'est une corporation qui est détenue
2 à cent pour cent (100 %) par des communautés crie,
3 c'est-à-dire quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) par
4 la communauté crie de Whapmagoostui et quinze pour
5 cent (15 %) par la communauté de Wemindji. Est-ce
6 que vous êtes au courant de cela?

7 R. Les gens qui nous ont approchés, c'est les gens de
8 Nimschu Iskudow. D'ailleurs, ils sont dans la salle
9 ici aujourd'hui. Ce qui amène le Distributeur dans
10 une situation un peu délicate, hein! On est en
11 train de discuter d'un plan d'approvisionnement. On
12 établit des critères qu'on se veut les plus
13 transparents possible pour aller chercher le
14 maximum de concurrence. Et les événements auxquels
15 vous nous amenez depuis quelques instants réfèrent
16 à des rencontres que l'on a eues à la demande de
17 ces personnes-là et qui sont présentes ici. Donc,
18 je fais attention à ce que je dis. Mais, oui,
19 j'étais au courant, bien je sais avec qui j'ai
20 parlé, là, mais... À certains moments, ces
21 personnes-là m'approchaient sous le couvert de
22 Nimschu Iskudow, je m'excuse, je le prononce
23 sûrement très mal puis je m'excuse pour la dame qui
24 doit écrire ça. Et à d'autres moments, c'est plus
25 sur une base informelle.

1 Et je tiens à répéter qu'à toutes les fois
2 qu'on a rencontré ces gens-là, c'était sur une base
3 de courtoisie, pour ne pas froisser qui que ce soit
4 et que c'était à la demande de ces derniers. Jamais
5 qu'on a demandé de les rencontrer pour faire
6 avancer quelque proposition que ce soit.

7 Q. **[62]** Oui. Ma question, c'était : est-ce que vous
8 êtes au courant que cette corporation est une
9 corporation possédée à cent pour cent (100 %) par
10 les Premières Nations cries, à savoir à quatre-
11 vingt-cinq pour cent (85 %) par la Première Nation
12 de Whapmagoostui et quinze pour cent (15 %) par la
13 Première Nation de Wemindji?

14 R. Je ne pourrais pas répondre au pourcentage de
15 participation détenu par l'une ou l'autre, je n'ai
16 pas cette information.

17 Q. **[63]** Alors, indépendamment...

18 R. Tout ce que je peux vous dire, c'est que c'est les
19 gens de Nimschu Iskudow qui nous approchaient.

20 Q. **[64]** Indépendamment du pourcentage, est-ce que vous
21 êtes d'accord que c'étaient des corporations
22 détenues par les Premières Nations cries?

23 R. J'étais... nous étions témoins, le Distributeur,
24 que c'étaient les Cris qui étaient devant nous
25 lorsqu'ils nous rencontraient. Donc, la perception

1 que l'on avait, c'est qu'ils représentaient les
2 Cris. Mais, je tiens à répéter que dans ce village-
3 là, il y a des Cris et il y a des Inuits.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître Neuman, je ne sais pas où est-ce que vous
6 vous en allez avec ça, là, mais la pertinence de
7 savoir la propriété d'une corporation... t'sais. Le
8 plan d'appro.

9 (11 h 39)

10 Me DOMINIQUE NEUMAN :

11 Hydro-Québec... c'est en réponse à quelque chose
12 qu'Hydro-Québec a dit. Hydro-Québec a dit qu'on ne
13 fait pas affaire avec des promoteurs privés, mais
14 qu'au contraire qu'on veut être sensible aux
15 besoins des communautés. Les premiers propos avant
16 que je pose ces questions de précisions, c'était
17 comme si c'étaient des promoteurs venant de nulle
18 part qui les avaient approchés et qu'Hydro-Québec
19 ne veut pas faire appel avec des promoteurs venus
20 de nulle part, mais au contraire veut être en lien
21 avec les communautés. Mes questions visent à
22 établir que ces promoteurs venus de nulle part, en
23 fait, c'était la Première Nation de Whapmagoostui -
24 puis j'arrive aussi avec ma question juste après
25 sur la communauté inuite de Kuujjuarapik - que ceux

1 qu'il a... ces gens qu'il a rencontrés, ce n'était
2 pas des gens venus de nulle part, des promoteurs
3 qui veulent faire affaire quelque part, qui se
4 trouvent par hasard à être dans le Grand Nord, mais
5 que c'est les communautés criées, puis je vais
6 arriver tout à l'heure avec une question sur les
7 communautés inuites.

8 Me ÉRIC FRASER :

9 Mais ce n'est pas plus pertinent. Un promoteur, ça
10 reste un promoteur, peu importe qui est
11 l'actionnaire. Puis ce n'est pas plus pertinent
12 pour savoir où est-ce qu'on s'en va avec... En
13 fait, il y a eu une réponse qui, selon moi, faisait
14 le tour de la question du pourquoi on avait remis
15 l'appel d'offres à Kuujjuarapik.

16 Alors, et encore là on fait une espèce de
17 petite enquête... Ils pourront très bien faire la
18 preuve, puis ils l'ont faite dans leur document, on
19 n'a pas à questionner le Distributeur, moi je
20 considère qu'on a dépassé la pertinence. Je suis
21 tout à fait d'accord avec vous, Monsieur le
22 Président, on dépasse la pertinence, et on n'est
23 pas loin de dépasser les bornes, non plus, du
24 contexte d'un dossier tarifaire lorsqu'on amène des
25 éléments personnalisés comme celui-là. Pardon? Plan

1 d'appro. Oui.

2 Lorsqu'on amène des éléments aussi
3 personnalisés que ceux-là, c'est très
4 inconfortable. Personnellement, je trouve ça
5 déplacé, mais juridiquement, c'est complètement
6 impertinent.

7 Me DOMINIQUE NEUMAN :

8 C'est le témoin lui-même qui couvrait ça, en
9 utilisant volontairement au début une terminologie
10 qui parlait de promoteur, qui établissait une
11 dichotomie, il disait qu'ils avaient fait, tenu des
12 rencontres préalables avec un promoteur, mais
13 qu'ils souhaitaient recadrer tout ça dans un cadre
14 qui reportait à vingt mille vingt (sic) (2020) afin
15 de pouvoir être en liaison avec les communautés.

16 Ce que nous cherchons à établir, c'est
17 qu'il n'y a pas de motifs valables de reporter ça à
18 vingt vingt (2020), parce qu'ils sont déjà en
19 contact avec les communautés de Whapmagoostui et
20 Kuujuuarapik depuis cinq ans.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Oui. Maître Neuman, je vous entends, et bientôt, un
23 jour, quand nous passerons à la preuve des
24 intervenants, vous aurez l'occasion de faire votre
25 preuve. Là c'est l'occasion de poser des questions

1 aux témoins. S'il vous plaît, tenez-vous-en à ça.

2 J'arrête là.

3 Me DOMINIQUE NEUMAN :

4 Ma question venait du fait que le témoin disait
5 ignorer qui exactement était représenté par les
6 gens qui se sont présentés à lui. C'est un peu
7 gros. Je ne sais pas si vous... Vous ne trouvez pas
8 ça un peu gros? Et nous souhaitons établir que
9 c'est bel et bien la communauté, c'est dire, la ou
10 les communautés, c'est dire, ces communautés qu'ils
11 souhaitent, avec lesquelles ils cherchent à établir
12 une liaison en vue de la planification des appels
13 d'offres, c'est ces communautés-là avec lesquelles
14 ils étaient, monsieur Lagrange et son équipe,
15 étaient en contact.

16 LE PRÉSIDENT :

17 O.K. Vous avez fait votre point. Poursuivez.

18 Me DOMINIQUE NEUMAN :

19 Q. **[65]** Je vais revenir à quelque chose que vous avez
20 mentionné à propos des Îles-de-la-Madeleine, pour
21 arriver à ma question sur Whapmagoostui. Aux Îles-
22 de-la-Madeleine, vous avez mentionné qu'avant de
23 lancer l'appel de propositions, vous avez consulté
24 la communauté, pour que la communauté vous dise où
25 elle souhaitait établir le projet éolien. C'est

1 bien ce que vous avez dit? Et donc la localisation,
2 c'est la communauté qui vous a dit où le localiser.
3 Ce n'est pas votre choix. Ce n'est pas le choix
4 d'Hydro-Québec.

5 M. RICHARD LAGRANGE :

6 R. C'est exact. C'est un choix de la Régie
7 intermunicipale des îles-de-la-Madeleine.

8 Q. [66] À Whapmagoostui, donc je reviens à ma question
9 mais je vais parler aussi de la communauté inuite.
10 Est-ce que vous êtes au courant que le projet avec
11 lequel il y a eu des discussions pendant cinq ans
12 était un projet qui recevait l'appui à la fois de
13 la communauté crie de Whapmagoostui et de la
14 communauté inuite de Kuujjuarapik?

15 Me ÉRIC FRASER :

16 Objection. C'est encore personnalisé. On demande
17 encore quelle était sa connaissance dans le cadre
18 de négociations ultérieures. Non. Objection.

19 Me DOMINIQUE NEUMAN :

20 J'ai besoin de poser ces questions parce que je
21 vais poser une question sur la localisation.

22 (11 h 44)

23 LE PRÉSIDENT :

24 On va accepter votre question sous réserve. On va
25 voir ce qui va en suivre.

1 M. HANI ZAYAT :

2 R. Je vais y aller, Monsieur le Président. Je vais
3 juste peut-être, en mode, tenter de répondre aux
4 questions des enjeux qui sont là, puis peut-être de
5 rectifier certains faits. Quand on parle qu'on veut
6 que les projets soient acceptés par la communauté,
7 évidemment on ne nomme pas une personne en
8 particulier. Et pour moi qu'une corporation soit
9 constituée de gens de la communauté ne fait pas en
10 sorte qu'ils parlent pour la communauté. Donc quand
11 on parle de la...

12 Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Excusez-moi! Je veux faire une objection parce que
14 nous ne faisons pas... nous ne parlons pas de gens
15 de la communauté, mais d'une corporation de La
16 Première Nation. Nous ne parlons pas d'individus
17 qui se trouvent à avoir telle nationalité.

18 Me ÉRIC FRASER :

19 Là, ça ne marche plus. Il est en train de témoigner
20 en réponse à une réponse du témoin à sa question.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Arrêtons! Monsieur Zayat, poursuivez s'il vous
23 plaît! Maître Neuman, laissez répondre le témoin.

24 M. HANI ZAYAT :

25 R. Merci, Monsieur le Président. Donc, quand on dit,

1 on va chercher l'appui de la communauté, c'est les
2 entités de la communauté et c'est un de nos... Je
3 vais être transparent. C'est un de nos enjeux, pas
4 juste à Whapmagoostui, Kuujjuarapik, c'est
5 probablement un peu plus présent là, mais c'est
6 présent dans l'ensemble des réseaux autonomes, à
7 savoir qui parle au nom de la communauté. Est-ce
8 que c'est l'autorité, l'équivalent de l'autorité
9 municipale? Est-ce que c'est l'autorité régionale?
10 Est-ce que c'est l'autorité plus ethnique, je vais
11 le dire comme ça? Donc, est-ce que c'est les
12 « landowners »? Donc, il y a plusieurs, plusieurs
13 organismes qui représentent les différentes
14 facettes de chacune des communautés. Et ce n'est
15 pas... Je ne reflète pas ici la position simplement
16 du Distributeur.

17 Même quand on est en lien avec les gens qui
18 représentent ces communautés, leur façon de se
19 structurer et de parler au nom de la communauté
20 n'est pas claire, pour eux non plus, notamment au
21 Nunavik. Donc, c'est quelque chose qui est en
22 discussion, pas nécessairement avec nous, mais
23 c'est des choses qu'ils ont besoin d'adresser à
24 l'intérieur du Nunavik. Donc, le problème est
25 plus... est plus complexe que ça en a l'air.

1 Par ailleurs, dans la communauté de
2 Whapmagoostui, Kuujjuarapik, là il y a deux
3 communautés ou deux nations distinctes qui sont
4 présentes. Et là aussi je ne suis pas sûr que les
5 projets dont on parle ici font l'unanimité même au
6 sein de la communauté qui se dit promoteur de ce
7 projet-là. Donc, il faut juste trouver l'ensemble
8 des intervenants qui finissent par représenter la
9 communauté. C'était quoi la question? Excusez-moi!
10 J'ai besoin de...

11 Me DOMINIQUE NEUMAN :

12 Q. [67] La question c'était : Est-ce que vous êtes au
13 courant que ce projet a reçu l'appui - et je vais
14 utiliser votre terme - des entités que sont La
15 Première Nation Crie, qui a un conseil, qui a un
16 chef, et de la communauté inuit... excusez, La
17 Première Nation Crie de Whapmagoostui, qui a un
18 conseil, qui a un chef, une chef dans le cas
19 présent, et de la communauté inuit de Kuujjuarapik,
20 qui elle aussi a des structures, il y a une
21 représentation? Est-ce que vous êtes au courant que
22 ce projet a reçu l'appui de ces entités?

23 R. Je reviens à ma réponse. Je pense que je n'étais
24 pas si à côté. Donc, effectivement, c'est plus
25 d'avoir l'appui des communautés au sens large. Et

1 dans ce cas-ci, ça ne semble pas faire l'unanimité.

2 Je vais m'arrêter là. Au sein des communautés.

3 (11 h 50)

4 Q. **[68]** Je ne sais pas quelle est votre réponse à ma
5 question, parce que ma question c'est, est-ce que
6 vous êtes au courant qu'il a reçu l'appui de ces
7 entités? Peut-être que vous avez un jugement à
8 l'effet que ces entités sont mauvaises, que ce sont
9 des mauvais représentants des communautés, mais
10 est-ce que vous êtes au courant que ce projet a
11 reçu l'appui de ces entités?

12 LE PRÉSIDENT :

13 Maître Neuman, je ne pense pas que le témoin ait
14 porté quelque jugement... Ce n'était pas ça qu'il a
15 dit, là. Alors...

16 Me DOMINIQUE NEUMAN :

17 Ma question, c'est : est-ce qu'il a reçu l'appui de
18 ces entités? La question, ce n'est pas de savoir
19 s'il a... Il dit, il semble appuyer, que le projet,
20 selon lui, ne ferait pas l'unanimité. Mais il y a
21 des structures. Il y a des structures politiques,
22 il y a des entités qui prennent des décisions dans
23 toute communauté politique. Donc, est-ce qu'il est
24 au courant que ce projet a reçu l'appui de ces
25 entités.

1 Et là encore, notre but n'est pas de faire
2 procéder de gré à gré, ce n'est pas ça notre but.
3 Notre but, c'est de nous assurer qu'il y ait un
4 appel d'offres au village de Whapmagoostui
5 Kuujjuarapik, et pas que le tout soit reporté aux
6 calendes grecques et noyé dans un grand tout. Qu'on
7 procède tel que c'était prévu jusqu'à il y a
8 quelques mois à Whapmagoostui Kuujjuarapik.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Oui, c'est...

11 Me ÉRIC FRASER :

12 Écoutez, Monsieur le Président, c'est la même
13 question.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Je comprends... Attendez. Je comprends, Maître
16 Neuman, là où vous voulez en venir. Je pense que
17 c'est assez clair, puis on a lu votre mémoire, on
18 voit où est-ce que vous vous en allez, mais le
19 témoin, vous lui avez posé une question, il a
20 répondu du mieux qu'il pouvait, hein, compte tenu
21 de sa connaissance, de cette réalité-là. Peut-être
22 qu'elle n'est pas aussi complète que la vôtre.
23 C'est sa réponse.

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 Si je peux me permettre, ma question c'est : est-ce

1 qu'il sait que le projet a reçu l'appui des
2 entités? Alors, ou bien il sait qu'il a reçu
3 l'appui des entités, ou bien il ne sait pas qu'il a
4 reçu l'appui des entités, ou bien il croit qu'il a
5 reçu une... qu'il a été rejeté par ces entités.
6 Qu'il réponde à ça. Ou bien il sait, ou bien il ne
7 sait pas, ou bien il croit qu'ils ont été rejetés
8 par ces entités.

9 LE PRÉSIDENT :

10 La Régie est satisfaite de la réponse qui a été
11 donnée par le témoin. Alors poursuivez, s'il vous
12 plaît.

13 Me DOMINIQUE NEUMAN :

14 Q. [69] Bon. Sur la localisation, je sais - puis je
15 pense qu'il y avait une question qui vous a été
16 posée antérieurement - que depuis un grand nombre
17 d'années, vous avez fait des études, des études de
18 caractérisation des ventes dans les différents
19 réseaux autonomes, dont tous les villages du
20 Nunavik. Est-ce qu'il est exact qu'un projet éolien
21 à Whapmagoostui Kuujjuarapik devrait
22 nécessairement, s'il devait se réaliser, s'il
23 devait y en avoir un, être localisé en hauteur, et
24 en hauteur, parce que les vents sont adéquats, et
25 en hauteur, ça signifie nécessairement sur les

1 terres de catégorie 1A de la Première Nation crie
2 de Whapmagoostui. Est-ce que vous êtes au courant
3 de cela?

4 M. HANI ZAYAT :

5 R. Je n'ai pas de réponse à cette... La localisation
6 d'un parc éolien est plus complexe que les
7 assertions qui sont faites là. Donc, je n'ai pas de
8 commentaires.

9 Q. [70] N'est-il pas exact que vos propres études vous
10 ont amené à conclure que la seule localisation
11 possible d'un tel parc éolien dans ce réseau serait
12 en hauteur, donc dans les terres de catégorie 1A de
13 la communauté crie de Whapmagoostui?

14 R. Je vous rappelle qu'on ne propose pas, aujourd'hui,
15 un parc éolien à Whapmagoostui. Ce qu'on propose,
16 c'est une démarche ouverte pour aller chercher des
17 sources d'énergie renouvelable selon des critères
18 qui seront définis à l'avance. Donc, des critères
19 techniques en termes d'intégration avec la centrale
20 existante, des critères d'acceptabilité - puis là
21 je fais attention au... par la communauté, par le
22 milieu d'accueil, je vais le dire comme ça - donc
23 d'acceptabilité par le milieu d'accueil des
24 critères d'impact environnemental, et aussi des
25 critères économiques de diminution des coûts pour

1 chacun de ces réseaux-là.

2 (11 h 55)

3 Donc, on veut un processus qui soit ouvert,
4 et on quitte le mode où Hydro-Québec faisait ses
5 propres études et était promoteur des projets. Je
6 pense, le principal changement, qui n'est pas
7 nouveau cette année, qui a déjà été annoncé dans le
8 passé à travers, certainement, les états
9 d'avancement, mais on dit, dans le fond, au lieu de
10 faire nos projets avec nos propres études, on va
11 laisser ceux qui sont responsables de ces, qui ont
12 une expertise dans ce domaine, donc les promoteurs,
13 nous proposer les projets, nous proposer les vrais
14 coûts, des offres fermes, en tenant compte de ces
15 quatre critères là. C'est ça, l'objectif. Après ça,
16 ils pourront choisir, peut-être qu'on avait
17 identifié, à l'époque, certains sites, mais ce
18 qu'on dit, c'est qu'on va laisser le travail
19 d'identification et d'approbation de ces projets-là
20 à l'extérieur de notre univers.

21 Q. **[71]** Pour revenir aux Îles-de-la-Madeleine, vous
22 avez, ou c'était la communauté qui vous avait
23 indiqué la localisation, est-ce que vous êtes au
24 courant que, à Whapmagoostui-Kuujuuarapik, les
25 entités politiques représentant la Première Nation

1 crie de Whapmagoostui et la communauté inuit de
2 Kuujjuarapik ont choisi que si un projet éolien
3 devait avoir lieu, il devrait être localisé en
4 hauteur sur... sur des emplacements qui sont situés
5 dans les terres de catégorie 1A de la communauté
6 crie de Whapmagoostui?

7 Me ÉRIC FRASER :

8 Même objection. Premièrement, on est dans un niveau
9 détaillé qui ne relève pas du Plan. Deuxièmement,
10 c'est hypothétique. On demande à nos clients, on
11 demande aux témoins s'ils sont au courant de
12 décisions prises par la communauté eu égard à
13 certaines caractéristiques pour un projet qui n'est
14 pas encore sur la table, hein, on s'entend, la
15 démarche étant de faire un appel d'offres pour
16 accueillir des nouveaux projets.

17 Là, on devient dans l'individualiser sur
18 Kuujjuarapik ou Whapmagoostui, il faudra savoir, on
19 fait un débat sur l'ensemble de caractéristiques
20 locales, qui ne relèvent pas du Plan d'ailleurs.
21 Mon confrère tente d'introduire un litige privé,
22 qui n'a pas d'affaire dans le dossier tarifaire...
23 Plan d'approvisionnement, c'est une déformation...

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 La pertinence, et c'est encore en rapport avec le

1 regroupement versus le fait de lancer un appel
2 d'offres spécifique à ce réseau autonome, c'est
3 que, parmi les quatorze villages qui sont
4 considérés comme faisant partie du Nunavik, il y en
5 a un seul qui n'est pas entièrement inuit, c'est le
6 village de Whapmagoostui-Kuujuarapik, où il y a
7 une communauté crie; c'est le seul endroit où il y
8 a une communauté crie.

9 Et en plus, on est dans une situation où
10 l'emplacement souhaité par la communauté crie et
11 inuit de ce réseau, et aussi, nous allons le
12 démontrer, le seul endroit techniquement réalisable
13 pour un projet éolien, et même biomassique, on
14 arrivera là-dessus dans notre preuve, c'est sur les
15 terres de catégorie 1A de la Première Nation crie
16 de Whapmagoostui.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Alors, Maître Neuman, j'ai très bien compris votre
19 question, puis je pense que le témoin l'avait très
20 bien comprise, la question précédente il vous a
21 répondu du mieux qu'il pouvait, je pense que ce que
22 vous ne saisissez pas ou que vous ne voulez pas
23 saisir, ce que le Distributeur nous dit, c'est que,
24 dans ce cas-là, et dans le cas des villages du
25 Nunavik, il y a un changement de paradigmes.

1 Alors vous faites un parallèle avec ce qui
2 s'est fait aux îles-de-la-Madeleine, c'est un
3 contexte particulier où le Distributeur est allé en
4 appel d'offres pour un moyen de production bien
5 précis, et là, la communauté - d'ailleurs, j'avais
6 une question, j'y reviendra - en tout cas, les
7 représentants de la communauté aux îles-de-la-
8 Madeleine ont identifié un site, c'est ce que j'ai
9 compris, n'est-ce pas, alors que là, dans le cas du
10 village, dont je tairai le nom parce que c'est
11 trop... je ne veux pas me tromper...

12 Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Je vois le sourire de madame la sténographe.

14 LE PRÉSIDENT :

15 ... le Distributeur nous dit qu'il veut aller dans
16 une autre approche. Alors toutes les questions que
17 vous pouvez poser de façon très pointue sur
18 l'acceptation d'un site, vous n'obtiendrez pas de
19 réponse.

20 Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 D'accord.

22 Q. **[72]** Je vais poser ma prochaine question concernant
23 l'ajout récent d'un nouveau groupe diesel de mille
24 huit cents mégawatts (1800 MW) dans ce village de
25 Whapmagoostui-Kuujuuarapik, je ne sais pas auquel

1 des témoins s'adresse cette question sur ce groupe
2 diesel de mille huit cents mégawatts (1800 MW).
3 D'abord nous confirmer...

4 M. RICHARD LAGRANGE :

5 R. Kilowatts.

6 (12 h)

7 Q. **[73]** Pardon! Kilowatts, c'est mieux kilowatts, oui,
8 c'est mieux... qui est déjà en fonction, qui est
9 déjà fonctionnel. Est-ce qu'il... Est-ce que les
10 entités politiques, donc de Kuujjuarapik et de
11 Whapmagoostui, se sont plaintes à vous, à Hydro-
12 Québec Distribution de cet ajout d'un nouveau
13 groupe diesel de mille huit cents kilowatts
14 (1800 kW) alors qu'il y avait des discussions en
15 cours pour faire autre chose? Est-ce qu'elles se
16 sont plaintes à vous? Est-ce qu'elles ont exprimé
17 leur désaccord quant à cet ajout d'un groupe diesel
18 additionnel?

19 M. HANI ZAYAT :

20 R. Parce que chacune des questions est associée
21 d'associations qui n'ont pas lieu. L'ajout de
22 groupe d'une génératrice mobile et pour répondre à
23 des besoins de puissance et assurer la fiabilité du
24 réseau, ça ne remplace pas, ce n'est pas en
25 compétition, ce n'est pas au lieu d'un autre

1 projet. Ce n'est pas... Vous faites un parallèle
2 comme si on a choisi la génératrice mobile plutôt
3 que le projet de votre client. Ce n'est pas le cas.
4 Ce qu'on dit, c'est que la génératrice mobile,
5 c'est pour répondre à des critères de fiabilité et
6 assurer la fiabilité d'approvisionnement du réseau.
7 Donc, c'est notre critère en puissance, mobile en
8 puissance. Et maintenant, pour ce qui est du reste,
9 il va y avoir un appel de propositions qui va
10 recueillir les offres qu'on pourra recevoir. Et on
11 va choisir le projet le plus intéressant qui répond
12 à nos quatre critères en temps et lieu.

13 Q. [74] Est-il exact qu'Hydro-Québec a également
14 agrandi de façon permanente son parc de carburant
15 de manière à pouvoir accueillir le carburant
16 supplémentaire de façon permanente, correspondant à
17 ce nouveau groupe diesel de mille huit cents
18 kilowatts (1800 kW)?

19 LE PRÉSIDENT :

20 Maître Neuman, pendant que le témoin cherche dans
21 ses papiers, il est déjà midi deux (12 h 02), où
22 est-ce que vous en êtes?

23 Me DOMINIQUE NEUMAN :

24 Je n'ai que quelques questions qui restent. Je
25 suggère que l'on termine avec ces questions. Comme

1 ça, on pourra passer, je pense, aux questions de la
2 Régie par la suite.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Oui. Et quelques questions, ça nous amène où, ça?

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 Bien, tout dépendant de la longueur des réponses,
7 mais il y en a très peu. Il y a juste cette ligne
8 de questions puis une autre ligne de questions
9 après ça. La dernière sera courte.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Je vous invite à la parcimonie.

12 Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Oui.

14 M. PATRICK LABBÉ :

15 R. Concernant le parc à carburant, au fond, on avait
16 une réponse, ce qu'on avait indiqué, c'est que la
17 génératrice mobile possède son propre réservoir. Au
18 fond, il y a un réservoir qui a été installé pour
19 ça. Donc... C'est ça. La capacité, c'est sûr, elle
20 est différente de précédemment, avant qu'on
21 l'installe.

22 Q. [75] O.K. Donc... Enfin, je ne sais pas comment
23 comprendre votre réponse. Est-ce que ça veut dire
24 que vous avez agrandi le parc de carburant lui-même
25 de façon permanente? Ou, non, je n'ai pas très bien

1 compris votre réponse?

2 M. HANI ZAYAT :

3 R. En quoi c'est en lien avec notre appel de
4 propositions ou la stratégie d'approvisionnement?
5 J'aimerais ça pouvoir accélérer le processus. Et
6 donc si vous pouvez nous dire comment ça pouvait
7 impacter, on pourrait peut-être vous fournir les
8 réponses appropriées.

9 Q. **[76]** Bien, je veux voir s'il y a un agrandissement
10 permanent du parc de carburant.

11 R. On est responsable de la fiabilité du réseau en
12 matière électrique. Et pour pouvoir produire de
13 l'électricité, si ça prend du diesel, on va
14 s'assurer qu'il y a le diesel en quantité
15 suffisante pour pouvoir produire l'électricité.

16 Q. **[77]** On va revenir là-dessus dans notre propre
17 preuve. Est-ce que le nouveau groupe diesel de
18 mille huit cents kilowatts (1800 kW) est destiné à
19 demeurer de façon permanente ou est-ce qu'il est de
20 nature à être éventuellement remplacé lorsqu'il y
21 aura quelque chose d'autre pour le remplacer?

22 R. Évidemment, c'est une analyse en fonction du bilan
23 de puissance. Donc, tant que le... Un groupe
24 mobile, dans le fond, est une façon économique de
25 répondre aux critères de fiabilité, que ce soit en

1 cas de panne des groupes ou en cas de pointe subite
2 pour des besoins limités. Donc, tant que la... tant
3 qu'il n'y a pas de nécessité de faire des
4 investissements plus importants, ça peut être une
5 solution, c'est une solution à l'alimentation du
6 village. Puis c'est vrai pour cet endroit comme
7 c'est vrai partout ailleurs.

8 (12 h 05)

9 Q. **[78]** Est-ce que votre réponse signifie que c'est
10 temporaire ou...? Je n'ai pas très bien compris.

11 R. Ma réponse, c'est que tant que c'est requis et que
12 c'est la meilleure solution.

13 Q. **[79]** O.K. Par ailleurs, j'aimerais revenir sur
14 quelque chose que monsieur Labbé a mentionné un peu
15 plus tôt, je parle de l'aréna maintenant. Il a
16 mentionné la notion de compatibilité
17 électromagnétique. Est-ce que vous pourriez
18 élaborer là-dessus en termes compréhensibles pour
19 de pauvres avocats et de pauvres non-ingénieurs?

20 R. J'aurais tendance... Je vais redonner ma question,
21 juste pour les besoins de la Régie, si vous pouvez
22 nous signaler sous quel angle? Probablement que
23 monsieur Labbé pourra élaborer là-dessus, mais je
24 ne crois pas qu'il soit justifié de donner un cours
25 sur la...

1 Q. [80] Il a expliqué, comme je vous l'ai indiqué,
2 c'est ma dernière questions brève, là. Il a
3 expliqué que c'était... ça faisait partie de son
4 explication quant au pourquoi de la non-
5 alimentation par Hydro-Québec Distribution de la
6 fabrication de glace à l'aréna de Whapmagoostui.
7 Donc, pour bien comprendre ce dont il a parlé tout
8 à l'heure, on aimerait comprendre le sens de cette
9 expression.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Si ça peut vous rassurer, Monsieur Labbé, moi, j'ai
12 tout compris.

13 M. PATRICK LABBÉ :

14 R. Bien, tantôt justement c'était mon objectif
15 d'expliquer ce qu'il en était de ce terme-là, là.
16 Le but, ce n'était pas de brouiller, là. Donc, je
17 suis content de voir que certains ont compris.

18 Donc, écoutez, simplement, là, c'est une
19 image, l'image que je vais vous donner, là, c'est
20 qu'un équipement industriel, s'il est alimenté par
21 un réseau, on ne peut pas penser qu'il est approuvé
22 pour n'importe quel endroit disons dans la
23 province, là, t'sais. Dans le sens que lorsqu'on
24 fait un raccordement d'une charge à un endroit, on
25 doit faire des études pour évaluer son intégration

1 et l'impact sur le réseau. Et ce même équipement,
2 si on le déplace disons ailleurs dans la province,
3 puis là je fais de manière très large, là, ça peut
4 être... on vit ça sur le réseau principal, là,
5 t'sais. Donc, si on déplace...

6 Parce que, ça, j'ai vécu ça par exemple des
7 industries minières, là, t'sais, où est-ce qu'on
8 déplace des équipements. Bien, les mêmes études
9 doivent être reprises avec le même équipement, mais
10 dans les conditions du nouvel endroit ou
11 localisation où il devra être raccordé parce que
12 c'est un phénomène, c'est un ensemble d'éléments
13 qui doivent être étudiés lorsqu'on fait un
14 raccordement de charges puis on doit s'assurer du
15 respect de l'ensemble des encadrements.

16 Q. [81] Je vous remercie beaucoup. Ça termine les
17 questions de la Première Nation de Whapmagoostui.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Ah! Bon.

20 Me DOMINIQUE NEUMAN :

21 Merci beaucoup.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Merci beaucoup, Maître Neuman. Alors, évidemment on
24 va prendre la pause lunch. Voici le plan de match
25 que je vous propose. Maître Thibault-Bédard, vous

1 êtes là? Oui. Nous ne libérons pas les témoins
2 d'Hydro-Québec tout de suite parce que la Régie a
3 des questions, donc on va vous demander de rester
4 dans la salle. On va entendre l'expert du RNCREQ
5 pour lui permettre de prendre son taxi puis il y
6 aura une période de questions à l'expert après sa
7 présentation puis dès que possible, nous le
8 libérerons. Et on vous invitera à venir vous
9 rasseoir pour les questions de la Régie. Est-ce que
10 ça vous convient, Maître?

11 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

12 Donc, on présenterait notre preuve au retour du
13 lunch, c'est bien ça?

14 LE PRÉSIDENT :

15 Au retour du lunch.

16 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

17 Oui.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Suivi des témoins d'Hydro qui reviendront pour les
20 questions de la Régie. Et par la suite, on vous
21 libérera. Puis en fonction du temps qu'il restera,
22 on entendra le reste de votre preuve.

23 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

24 Merci beaucoup. Ça nous convient. Oui.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Très bien. Alors, pause jusqu'à une heure quinze
3 (13 h 15).

4 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

5 REPRISE DE L'AUDIENCE

6 (13 h 17)

7 PREUVE DU RNCREQ

8 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

9 Alors, bonjour. Tout d'abord, le RNCREQ souhaite
10 remercier la Régie pour sa flexibilité dans
11 l'horaire. Merci également au panel d'HQD de bien
12 accepter de subir les inconvénients de ce léger
13 changement.

14 Les CV des témoins ont déjà été déposés.
15 Vous remarquerez que les trois témoins du RN sont
16 présents. C'est pour aider à compléter des réponses
17 lors du contre-interrogatoire au besoin. Également,
18 monsieur Bourke va dire quelques mots en
19 introduction. On comprend que la présentation de
20 monsieur Raphals aura lieu subséquemment, au moment
21 qui conviendra à tout le monde.

22 Nous sommes heureux d'accueillir monsieur
23 Asa Hopkins, notre témoin expert de chez Synapse
24 Energy Economics. Nous avons déposé une demande de
25 reconnaissance de statut d'expert le dix-huit (18)

1 avril dernier. Il n'y a pas eu de contestation
2 suite à ça. Il n'y a pas eu non plus de demande de
3 voir-dire. La qualification demandée pour monsieur
4 Hopkins est celle de témoin expert en efficacité
5 énergétique, notamment en gestion de la demande en
6 puissance. Donc, à moins qu'il y ait des objections
7 à ce stade, nous demanderions à la Régie de bien
8 vouloir reconnaître le statut d'expert.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Et la Régie, en effet, reconnaît à monsieur Hopkins
11 le statut d'expert tel que demandé.

12 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

13 Merci, Monsieur le Président. Les témoins sont
14 prêts à être assermentés.

15

16 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce vingt-cinquième
17 (25e) jour du mois de mai, ONT COMPARU :

18

19 ASA S. HOPKINS, Principal associate at Synapse
20 Energy Economics, ayant une place d'affaires au
21 485, Massachussets Avenue, Cambridge,
22 Massachussets, USA.

23

24 PHILIP RAPHALS, Directeur général, ayant une place
25 d'affaires au 326, boulevard Saint-Joseph Est,

1 bureau 100, Montréal (Québec);

2

3 PHILIPPE BOURKE, Vice-président développement
4 stratégie et affaires publiques, ayant une place
5 d'affaires au 255, Crémazie Est, Bureau 750,
6 Montréal (Québec);

7

8 LESQUELS, après avoir fait une affirmation
9 solennelle, déposent et disent :

10

11 INTERROGÉS PAR Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

12 Et je vais terminer avec l'adoption de la preuve.
13 J'adopterai la preuve de monsieur Raphals au moment
14 de sa présentation. J'aimerais déposer
15 l'affirmation sous serment de monsieur Bourke. Ce
16 serait la cote C-RNCREQ-0037.

17

18 C-RNCREQ-0037 : Affirmation sous serment de M.
19 Philippe Bourke

20

21 Concernant monsieur Hopkins, étant donné la
22 distance, on n'a pas procédé par déclaration sous
23 serment, on va donc faire l'adoption de la preuve
24 verbalement ici.

25 (13 h 21)

1 Q. **[82]** Mr. Hopkins, you may remove the headset if you
2 want. Did you prepare or supervise the preparation
3 of the report, titled, "Best Practices in Utility
4 Demand Response", dated March thirty-first (31st),
5 two thousand seventeen (2017), and filed under
6 C-RNCREQ-0021, as well as the PowerPoint
7 presentation, also titled, "Best Practices in
8 Utility Demand Response", dated May twenty-fifth
9 (25th), two thousand seventeen (2017), filed under
10 C-RNCREQ-0035?

11 Dr. ASA HOPKINS :

12 A. Yes, I prepared the report with the assistance of
13 my colleague, Melissa Whited, under my supervision.

14 Q. **[83]** Thank you. And do you adopt both as your
15 written testimony in the present case?

16 A. Yes.

17 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

18 Thank you. Alors on est prêts à débiter, je
19 céderais la parole à monsieur Bourke.

20 M. PHILIPPE BOURKE :

21 R. Merci beaucoup. Donc, rapidement, tout simplement
22 pour introduire le Regroupement des Conseils
23 régionaux de l'environnement, je ne ferai pas une
24 présentation de l'organisation ici mais je voudrais
25 simplement rappeler que la vision que le

1 Regroupement des CRE véhicule dans le secteur de
2 l'Énergie s'inscrit dans la recherche d'un
3 développement durable et, à ce titre, le
4 Regroupement est profondément convaincu que
5 l'atteinte de cet objectif est non seulement
6 nécessaire mais aussi possible. Donc on peut et on
7 doit envisager le développement de l'énergie pour
8 qu'il soit socialement acceptable, bon pour
9 l'environnement et économiquement viable.

10 Je ne referai pas ici, comme je l'ai déjà
11 fait par le passé, la démonstration de l'importance
12 pour la Régie et pour Hydro-Québec de prendre en
13 compte aussi cet objectif et de poursuivre cet
14 objectif de développement durable, c'est d'ailleurs
15 même une obligation dans la mesure où la Régie et
16 Hydro-Québec sont tous les deux assujettis à la Loi
17 sur le développement durable et à la stratégie
18 gouvernementale qui en découle.

19 Cela dit, je pense qu'il faut en être
20 conscient, et nous le sommes, c'est un concept qui
21 est difficile à cerner et, encore plus, un concept
22 difficile à mettre en application. Et, évidemment,
23 pour surmonter cette difficulté-là, je pourrais
24 vous faire, encore une fois, une théorie de c'est
25 quoi le développement durable, quelle est la

1 définition reconnue, les seize, vous lire les seize
2 principes du développement durable, mais ça ne
3 serait effectivement pas utile à la Régie.

4 Par contre, je me contenterai quand même de
5 souligner à nouveau que, malgré la perception
6 générale, le développement durable n'est pas un
7 synonyme de protection de l'environnement, c'est un
8 modèle de développement économique en soi, d'abord
9 et avant tout, le développement durable, un modèle
10 qui cherche à prendre en compte les limites
11 biophysiques de la terre et la recherche de
12 l'équité sociale.

13 (13 h 24)

14 Par ailleurs, évidemment, nous considérons
15 qu'il est beaucoup plus facile de concevoir de ce
16 qu'implique le développement durable en utilisant
17 un exemple concret, donc c'est plus simple, disons,
18 de bien comprendre ça en utilisant la pratique
19 plutôt que la théorie. Et, justement, il se trouve
20 que dans la preuve qu'on a déposée, et qu'on va
21 vous présenter prochainement, il y a une
22 proposition qui constitue une formidable... un
23 formidable exemple, pardon, d'une approche de
24 développement de l'énergie qui favorise le
25 développement durable. Je parle, entre autres, de

1 l'approvisionnement auprès des consommateurs de
2 « demand response » ou de l'AAC, comme on l'a mis
3 dans notre preuve. Donc, cette option-là pour
4 répondre aux besoins en puissance d'Hydro-Québec
5 Distribution est en effet une pratique qui a le
6 mérite de répondre aux besoins tout en permettant
7 de réduire les impacts sur l'environnement, donc en
8 diminuant la pression sur les ressources naturelles
9 ou en diminuant le besoin de nouveaux équipements
10 de production.

11 Deuxièmement, ça a aussi le mérite
12 d'engendrer des bénéfices économiques, c'est-à-dire
13 des gains d'efficience en diminuant les coûts
14 d'approvisionnement du Distributeur. Et enfin,
15 trois, de lutter contre les inégalités sociales en
16 diminuant la pression sur les hausses de tarif et
17 en permettant aux consommateurs participants de
18 même faire des bénéfices ou de réduire les coûts
19 qu'occasionne l'approvisionnement de l'électricité
20 pour eux.

21 Évidemment, j'invite la Régie à prendre
22 appui sur cet exemple-là concret lorsqu'elle aura à
23 intégrer le développement durable dans son
24 processus et dans son cadre d'analyse. Et je vais
25 laisser enfin maintenant à messieurs Hopkins et

1 Raphals le soin de présenter en détail la preuve du
2 regroupement des CRE, laquelle touche non seulement
3 l'approvisionnement auprès des consommateurs mais
4 aussi l'encadrement des activités du Distributeur
5 pour l'acquisition des ressources d'énergie de
6 court terme. Merci.

7 Dr. ASA S. HOPKINS:

8 A. Thank you all for the opportunity to come and join
9 you here and see how things work on this side of
10 the border. And thank you for accommodating my
11 schedule. I need to get home to my family this
12 evening.

13 I'm gonna go through a few slides, not with
14 the goal of recapping my written report, but to
15 highlight a few particular points, and to put them
16 in the context of what we heard in the hearing so
17 far over the last couple of days. I say a
18 particular thank you to the folks in the booth in
19 the back, without whom I would have nothing to say
20 about what has gone on in the last few days.

21 So, I'll talk, first, a little bit about
22 the value of demand response, and the different
23 kinds of value that demand response can provide.

24 First, demand response can avoid peak
25 capacity costs by reducing the peak demand. And

1 that's the dominant source of value that's been
2 under discussion here. However, demand response can
3 also avoid the need for transmission or
4 distribution investments by reducing local peaks or
5 responding to contingency situations.

6 It can also increase reliability during
7 contingency events, generator or line outages, for
8 example. It can also serve as a way of shaping
9 load, either on longer time scales or on shorter
10 time scales, to match load to the supply
11 characteristics. This is most commonly seen in the
12 literature in the context of, and in experience in
13 the context of integrating variable renewables.
14 That's not as much of an issue here, although the
15 supply characteristics here, as I'll get to, do
16 have their own unique characteristics. And demand
17 response may have some value to play in better
18 aligning load up with the patrimonial supply, for
19 example.

20 And then, on faster time scales, demand
21 response is being used more and more as a source of
22 ancillary services, such as frequency response or
23 load following.

24 Just a little quick taxonomy of demand
25 response. Demand response can generally be divided

1 into classes, whether it is dispatchable by the
2 utility on a, you know, on a very specific and
3 concrete basis, or if it is more what is
4 characterized as non-dispatchable.

5 On the dispatchable side, you have things
6 like direct load control, like automated or "smart"
7 demand response, like interruptible load. And
8 these, this is the class of demand response that's
9 present in the Distributor's supply plan in this
10 proceeding.

11 However, I do think, and this is a question
12 that's come up in the hearing so far, that there is
13 real value in understanding and figuring out how to
14 harness the non-dispatchable side of demand
15 response, and thinking about what... how to think
16 about those resources as capacity resources, and
17 using them in a way that actually can be counted on
18 in supply planning.

19 So here, on that side we have things like
20 time-varying rates, whether it's time-of-use or
21 peak time rebate or critical peak pricing. And
22 also, things that are more behavioural. Behaviour
23 changes more like public appeals or other sort of
24 softer interventions in the marketplace.

25 You all know this context better than I,

1 obviously, but the context for demand response in
2 Quebec, the particular aspects of the Quebec
3 situation that are most relevant to demand response
4 are those that I've pulled out here.

5 First, that supply cost is nearly invariant
6 except during peak periods, that the electric grid
7 is built to handle those same peaks, and that those
8 peaks are driven by the weather.

9 Also, you know, one of the reasons why that
10 happens is that because electricity prices are as
11 low as they are, folks have used electricity in
12 electric resistive contexts for space heat and
13 water heat. Ontario does not have the same winter
14 peaking issues, because they predominantly use gas
15 for those purposes, right, so the electric
16 structure has shaped the customer behaviour in that
17 way.

18 There is near-universal deployment of
19 advanced metering infrastructure, and finally, that
20 the province is committed to greenhouse gas
21 reductions, in particular given how clean the
22 electric mix is, that predominantly would take
23 place through the electrification of
24 transportation. And as, just as an indication of
25 the effect of that, electric vehicles are forecast

1 to contribute eight percent (8%) of the growth in
2 the winter peak between now and the end of the
3 study period.

4 (13 h 30)

5 In terms of demand response that the
6 Distributor has in its system today and that are
7 quantified in the supply plan are two sets of
8 programmes, an interruptible electricity programme
9 for industrial customers and a relatively new GDP
10 Affaires commercial programme that focusses on
11 commercial and smaller industrial customers.

12 The plan mentions other kinds of potential
13 demand response programmes but does not quantify
14 them or include them directly in the supply
15 planning. The chart shows the historical deployed
16 demand response by winter in blue and the projected
17 demand response going forward with the grey being
18 the interruptible electricity programme and the
19 orange being the new commercial programme showing
20 that it grows somewhat and then levels out for the
21 rest of the period.

22 I found it useful to put that level of
23 demand response in the context of other utilities
24 in North America, particularly the American
25 utilities because there's a good set of comparative

1 data on those. So, I looked at the eleven (11)
2 largest winter-peaking US utilities and compared
3 with the Distributor having peak demand response
4 corresponding to somewhat over two and a half
5 percent (2,5%) of peak growing over the period to a
6 little over three percent (3%). The US utilities
7 vary widely from point six percent (0.6%) up to
8 eleven point seven percent (11.7%) of their winter
9 peak in deployable demand response capacity, the
10 Distributor is sort, you know, of holding its own
11 in the pack but, by no means, a leader when
12 compared to this cohort.

13 Another thing to note here is that demand
14 response across utilities really does vary in terms
15 of what sectors those programmes target. Some
16 utilities target almost entirely residential
17 sectors, others residential and commercial and yet,
18 others almost entirely industrial in the way that
19 HQD has been up until recently.

20 The weighted average cost of DR across all
21 those other programmes is forty-seven dollars per
22 kilowattyear (\$47/kWy), that's US dollars, so
23 somewhere in the mid-sixties or so Canadian. DR is
24 also deployed as a capacity resource in wholesale
25 markets in the US and in Ontario.

1 In New England, two point seven percent
2 (2.7%) of the winter peak is available as demand
3 response. The New England peaks in the summer but
4 demand response capacity in order to get a capacity
5 obligation has to be available year-round. So, does
6 this include winter demand response. And then
7 Ontario, similarly, they distinguish between summer
8 and winter. On the winter side, they can meet seven
9 percent (7%) of their winter peak with demand
10 response.

11 I'm not going to try to walk you through in
12 detail each of these best practices in the way that
13 the report does, just to pull out some highlights
14 but to summarise them quickly, I identified six
15 sets of best practices about what demand response
16 programmes should do to illustrate best practices.

17 First, to design programmes that are
18 appropriate for the jurisdictions's context and
19 objectives; second, to quantify the potential and
20 develop a plan to meet that potential; third, to
21 take advantage of advanced metering, smart
22 appliances and other technologies; fourth, to
23 address a range of measures and sectors to identify
24 and capture the least-cost resources; fifth, to
25 effectively engage with customers and to capture

1 economies of scale with other utility customer
2 engagement; and sixth, to continually assess the
3 costs and benefits of demand response and update
4 both as circumstances may change.

5 So, on the design for context piece what I
6 mean there is to understand the particular needs of
7 the system as it stands and to understand what's
8 cost effective in that context. So, if for example,
9 if a utility faces peaks that are very much weather
10 driven, then understanding the relationship between
11 the weather and the load in detail is a necessity.

12 Example there, the Vermont Weather
13 Analytics Center that uses next generation weather
14 forecasting combined with demand forecasting to be
15 able to let the utilities in Vermont know very
16 closely what demand is expected to be so that they
17 can manage the peaks and the various costs they
18 face in the ISO New England market.

19 In terms of understanding what's cost-
20 effective and what's not, the best example is from
21 Pennsylvania where the legislature identified that
22 they needed to reduce load across the top one
23 hundred (100) hours of load, but if you actually
24 look at what the cost drivers are, they're actually
25 only really driven by the top thirty (30) hours of

1 load, so when they went back and looked at the
2 program, they figured out that it wasn't cost-
3 effective because they were designing programs to
4 reach after-hours when they weren't really getting
5 much benefit. So, the lesson I would draw from that
6 is that it's important to really understand what
7 the cost drivers are, and to design programs that
8 are appropriate to the timing and the needs of the
9 actual driving costs. And in this context, the
10 regulators have adopted revised programs that
11 target only the top twenty-four (24) hours in order
12 to improve cost effectiveness.

13 In order to know what does cost-effective
14 mean, you need to have some sense of what costs and
15 which benefits you're counting, from whose
16 perspective are you saying something is cost-
17 effective. This is actually an area of some great
18 discussion, particularly in energy-efficiency, but
19 I think it carries over here into demand response.
20 Whose perspective are we supposed to be doing a
21 cost-effectiveness screening from. Generally, the
22 most common sort of fundamental decision to make is
23 whether your deciding cost effectiveness from a
24 societal standpoint or from a utility or program
25 administrator standpoint. It seems to me that, from

1 the conversations that I've seen, and the evidence
2 here, that the cost effectiveness today, here, has
3 been very much from a utility standpoint, that
4 their particular utility costs to which resources
5 are being compared, but you might want to consider
6 whether other kinds of costs and benefits, such as
7 the costs and benefits from a customer standpoint
8 might be included into that cost effectiveness test
9 in order to further illuminate what the actual
10 economics of different kinds of demand response
11 interventions might be.

12 It's important to quantify the benefits in
13 detail. Generally the benefits from demand side
14 intervention are thought of as avoided costs,
15 avoided supply. The particular context here with
16 the patrimonial supply construct, you know, is
17 unique for sure, and... but there might be a real
18 benefit to begin from looking at the differences in
19 cost effectiveness, for example, of a program that
20 can be deployed for twenty (20) hours versus one
21 that can be deployed for forty (40) per winter, or
22 a hundred (100) per winter, and what the kinds of
23 costs are that are actually being saved by sort of
24 moving around which bâtonnets are assign to which
25 hour, and actually getting that structure to be

1 reflected and capture that value.

2 It's possible that the benefits from demand
3 response may vary over time. You have obviously by
4 season, but also year by year, in the sense of how
5 stressed the grid is may change as load rises or
6 falls, or they may be locational in the sense that,
7 if there's a particular area with load growth, that
8 demand response in that area may help to defer
9 infrastructure investments, for example.

10 So, if you have a sufficiently robust cost
11 benefit analysis, you can start to account for
12 variation amongst different options for different
13 kinds of demand response programs in order to
14 determine which are most likely to be part of a
15 lease cost portfolio.

16 But a couple of minutes, a couple of slides
17 talking about the importance of understanding what
18 the potential is for a demand side resource, and
19 planning to achieve that potential.

20 So, obviously demand side resources, it
21 can't be simply turned on in the way that a
22 generator might be, you know, if there's a
23 potential... if there's a combustion turbine
24 sitting there and you need capacity in a month, you
25 can just turn it on and get some, but if you want

1 to get an equivalent number of megawatts for peak
2 from customer facilities, you need time to engage
3 with customers, you need time to develop programs,
4 get them signed on, get regulatory approval, all
5 the things you might need to do to get a program up
6 and running.

7 It's also important to take a long-term
8 perspective because customers want the programs, as
9 they are launched, to be something like the
10 programs they're going to be over the long haul.
11 You don't want to... changing programs willy-nilly
12 -- sorry, that might be hard to translate -- risks
13 customers being unhappy with a program that
14 initially promised to pay them so many dollars per
15 kilowatt and the next year only pays them half as
16 much when they made an investment thinking they
17 were going to have a particular kind of payback.

18 (13 h 40)

19 Best practice in this area parallels the
20 process used in leading energy efficiency programs,
21 others demand side management structure, where you
22 would first identify the cost-effective and
23 achievable potential -- that is the cost-
24 effectiveness discussed on the previous slide. And
25 by "achievable", I mean not just what is

1 technically possible, or what might save money, but
2 also what is achievable in terms of customer
3 uptake, what, something might nominally make sense
4 to customers from a financial standpoint but they
5 might only be able to partake of it at the time
6 that they get a new appliance, for example.

7 So if they, say you had a water-heater
8 program that depended on, the only people who could
9 participate were folks who were buying a new water-
10 heater, well the water-heaters are only replaced
11 every ten or fifteen years, and so the program
12 might have a large potential but might take ten or
13 fifteen years to achieve that potential.

14 You also want to consider the resource in
15 the context of supply planning, that is sort of
16 what we are doing here in this context. But to
17 recognize the size of the supply gap you have, it
18 is possible, for example, that the potential is
19 larger than the long-term supply gap. In which
20 case, you can prioritize and only go after the
21 parts of the potential that are most cost-
22 effective.

23 Another best practice is to engage with
24 stakeholders as you are characterizing programs. In
25 the context here, for example, there is a

1 particular example of engaging with the health
2 authorities, for example, in the context of
3 thinking about a water-heater program. But more
4 generally, engaging with customers, engaging with
5 advocates of various sorts to make sure that
6 programs are going to be welcomed and well
7 understood by the marketplace.

8 And then, a key final piece there is to set
9 an expectation and plan to achieve that resource.
10 And I'll just draw the example, the three hundred
11 megawatts (300 MW) that are the target illustrated
12 in the Supply Plan, it is my understanding from the
13 testimony earlier in the hearing, it was originally
14 thought of to include the water-heater program; now
15 the water-heater program is on hold, but the target
16 has stayed fixed, and the utility has found other
17 programs to scale to hit that target.

18 Which indicates the value of having a
19 target, that if you understand that there is a
20 certain amount of potential to go out there and
21 get, and there is an expectation you don't want to
22 walk backwards, you don't want to be embarrassed or
23 whatever, whatever the driver is that is setting
24 that, having an expectation, having a target really
25 does drive behaviour in terms of development of

1 programs to meet those kinds of targets.

2 An example of this came up in the cross-
3 examination earlier but, and I would just
4 illustrate a couple points from it. The Northwest
5 Power and Conversation Council in the Pacific
6 Northwest basically covers the Columbia River
7 Basin, coordinates regional energy and water
8 resource planning with a very open stakeholder
9 process.

10 They have, they need that open stakeholder
11 process in part because they have potentially
12 competing objectives, their job is to maximize the
13 welfare and the use of the hydroelectric resource
14 while also maintaining healthy rivers. And they
15 have various fish stocks and such they have to be
16 very carefully about. And so, those pieces are
17 potentially in conflict, and so they need to make
18 sure that they are really talking to everybody
19 really well in order to understand how those, how
20 to balance those potentially competing objectives.

21 On the demand response front, their 7th
22 Power Plan, which was developed in twenty fifteen
23 (2015), is the first of their plans to directly
24 address and plan for demand response. They started
25 with a potential study, as I described as the best

1 practice, they worked not just at traditional base
2 demand response programs but also smart demand
3 response programs, things that were capable of two-
4 way communication.

5 One of the particular challenges that they
6 have is wind integration, and so being able to
7 figure out how to dynamically control loads is, has
8 a particular value for them.

9 Their winter peak identified is, nine
10 percent (9%) of their peak was achievable. That now
11 takes the program ramp times and market response
12 into account.

13 They have a stakeholder process that
14 reviewed that potential study, and given the role
15 that demand response plays in this plan and is
16 expected to play going forward, they formalize to
17 having a Demand Response Advisory Committee for the
18 planning process going forward.

19 (13 h 45)

20 They use of stochastic supply model,
21 because their supply is so dependent on the
22 weather. If they have a particularly wet year in
23 the Columbia River basin, or a particularly dry
24 year, that can have a great deal of impact on what
25 the size and shape of their resources, given the

1 needs to maintain various river flows at various
2 points for the benefits of the fish.

3 But, so they look, then, in a similar way
4 to a utility might look in an integrated resource
5 planning process, at all different kinds of supply
6 resources, and resources that are acting like
7 supply resources, but can be acquired from behind
8 the meter, like demand response or energy
9 efficiency, look at the costs of those, look at the
10 supply curves of those resources, put them up with
11 the supply curves of the other resources and
12 calculate out these cost portfolios in a whole
13 range of different circumstances of load, and
14 different forecasts for the cost, different
15 technologies, different fuel costs, et cetera.

16 In nearly all of those futures, six hundred
17 megawatts (600 MW) of additional demand response is
18 needed as part of the least-cost portfolio, and so
19 they set out to say that the region should plan to
20 achieve those six hundred megawatts (600 MW) of
21 demand response, not identifying which particular
22 programs might add up to those six hundred
23 megawatts (600 MW), but saying that they have a
24 potential study showing, in this case they had
25 fifteen hundred megawatts (1,500 MW) of potential

1 under twenty-five dollars per kilowatt-year
2 (\$25/kW-Y), and so there should be a reasonable
3 amount of options for utilities to go out and find
4 six hundred megawatts (600 MW).

5 It's worth noting that one of the things,
6 one of the benefits, or uses of the stakeholder
7 process that they have there is because this power
8 and conversation council doesn't have regulatory
9 authority over the utilities that it is... over
10 whose systems it is trying to opine, it has to use
11 a sort of a... It does have, like, formal federal
12 authority in some respects, but not in the utility
13 regulatory context. So it has to use, essentially,
14 a soft power approach to get utilities to pay
15 attention to its planning. And the engagement of
16 the stakeholders in those processes means that
17 those stakeholders are then well-prepared to take
18 the plan into the regulatory context and hold
19 utilities to account for their portion of achieving
20 it.

21 That has worked on the energy efficiency
22 side that Northwest is particularly effective at
23 capturing the electric energy efficiency potential
24 as identified in the plan. So that sort of soft
25 power approach has had beneficial effect.

1 So, thinking about planning here, in the
2 Quebec context, as I mentioned, HQD includes in its
3 supply plan the expected growth in current
4 programs, but does not quantify or recognize the
5 impact of other programs. It didn't build from the
6 potential study in establishing how much demand
7 response would be present over the course of the
8 ten (10) years of the plan.

9 So, an improved planning approach, based on
10 the best practices I previously walked through,
11 would start by conducting potential studies on a
12 regular basis. For example, every three years in
13 preparation for the Supply Plan process, including
14 updated assessment of the achievable potential and
15 of the avoided costs.

16 It would then determine an appropriate
17 fraction of that cost-effective resource to pursue
18 in the long term, informed by the size of the
19 supply gap at peak. If their potential, if the
20 potential is two thousand megawatts (2,000 MW), but
21 there is only eight hundred megawatts (800 MW)
22 needed, well then you can try to plan for the eight
23 hundred (800) rather than the two thousand (2,000).

24 You would do that, then identify a program
25 portfolio that can generate that amount of demand

1 response, favouring those programs that can ramp
2 more quickly or whose impacts are more assured.

3 You would then, you would take that plan,
4 lay it out of the years, and identify how much
5 demand response you expected to be able to deploy
6 year by year, and include that resource as the
7 resource, you know, to which you're planning in the
8 context of the supply plan.

9 There's a potential regulatory role here,
10 in terms of sort of setting expectations, and US
11 jurisdictions for energy efficiency have adopted a
12 requirement for something... Every State phrases it
13 differently, but things like all reasonably
14 available cost-effective energy efficiency, have
15 tended to make it clear to all stakeholders and all
16 utilities involved what the expectations are, and
17 what success looks like. So the folks know what
18 they're planning for, you're not subject to the
19 same kind of potential variability in objective
20 over time.

21 One impact of this kind of planning process
22 is that you wouldn't end up with inconsistencies
23 like we see in the current supply plan in this
24 proceeding, where there is a hundred megawatts of
25 load from EVs but no analysis of using those EVs as

1 demand response resources. So in this improved
2 formulation, you would end up identifying that
3 resource, studying its potential as it happens as
4 you go through that point in processing you
5 wouldn't have that kind of mismatch.

6 (13 h 50)

7 Part of this kind of a good planning
8 approach is to be very careful about quantifying
9 the impact, understanding how you can think you
10 have five hundred megawatts (500 MW) of demand
11 response but, actually, looking and seeing what
12 deploys in practice, and seeing, you're doing
13 verification on that and say, "Well, maybe I
14 actually only have four hundred and sixty megawatts
15 (460 MW) when I need to actually adjust how that
16 impacts my planning going forward."

17 And I would also just mention here that
18 the, it's my understanding that the utility does
19 make public appeals and if you actually understand
20 what the effect of those appeals are and whether
21 the difference of the effect between the first
22 appeal and the twentieth (20th) appeal might be,
23 then you might be in a better position to
24 understand how that plays into contingency
25 planning.

1 As I mentioned before, there's this
2 particularly complicated structure in which to
3 calculate avoided costs. Not necessarily at the
4 absolute moment of peak in terms of peak capacity
5 but in terms of their secondary benefits from
6 shifting around loads and how it plays on the
7 energy savings and cost side.

8 You might develop a structure where you
9 believe you understand how demand response plays
10 with the patrimonial supply and other long-term
11 contracts. If load were to rise significantly or
12 even just as it rises over time, those
13 relationships may change and so revisiting that
14 would make sense to me.

15 So, I recommend that the Distributor should
16 revise and regularly update its approach to
17 calculating avoided cost to take these kinds of
18 structures into account and recognise that the
19 Distributor may require more extensive data and
20 models regarding load shapes for different classes
21 or sectors of customers than it currently
22 possesses.

23 This is a place where the recent deployment
24 of advanced metering infrastructure may result in
25 having the kind of data necessary to be able to do

1 this kind of analysis.

2 Rather than walking through a whole bunch
3 of different kinds of measures, since water heaters
4 have come up here a number of times, I thought I
5 would just mention them briefly. There's a lot of
6 different kinds of value you can get from water
7 heaters. In some places, the utilities have simply
8 scheduled them.

9 The particular example I highlight in the
10 report is of a cooperative, this is actually a
11 generation transmission cooperative in Minnesota
12 with a number of distribution utilities underneath
13 it but, collectively, they have about two thirds of
14 a million customers. Nearly one sixth of them
15 participate in some sort of a water heater
16 programme and most of those actually use a thermal
17 storage programme where the electricity is provided
18 to the water heater only between eleven PM (23:00)
19 and seven AM (7:00) and those are generally quite
20 large, eighty (80) or a hundred and twenty (120)
21 gallon water heaters. So, they're basically a
22 thermal battery.

23 Great River Energy describes this as a
24 gigawatthour (1 GWh) battery that they have spread
25 out across all of the homes of their customers.

1 Separately, there's one-way event triggered
2 calls for response in terms of peak shaving. They
3 have about forty thousand (40,000) customers who
4 participate in these peak shaving programmes. To
5 get this level of participation is an indication
6 that programmes need to grow slowly to get to scale
7 and that you need to plan ahead.

8 They started doing water heater control
9 programmes forty (40) years ago and so, they've
10 been engaging with customers as new homes are built
11 or as folks are replacing their equipment to get
12 people to instal appropriate hardware, to have new
13 construction homes built so that there's enough
14 room for a hundred and twenty (120) gallon water
15 heater, for example that long-term thinking about
16 market transformation.

17 As they think about going forward and they
18 look at the increase in renewable and variable
19 renewable in the systems near, in Minnesota there's
20 particularly a lot of wind, they're thinking that
21 they may need to have more dynamism and so they're
22 working with their distribution utility partners to
23 make sure that when they install AMI over the
24 course of the next decade, that they enable two-way
25 communications so they will be able to have that

1 kind of dynamic control.

2 I'll just mention it as I know it's been a
3 concern here that I asked the various people I
4 talked with about water heaters, if they had a
5 particular experience or concerns with legionella
6 and the general response was, "Oh yes, I remember
7 that was something like a long time ago but it
8 hasn't really been an issue." Now, these are
9 programmes implementers not public health experts
10 but I think if there were, you know, really strong
11 epidemiologic evidence that participation in demand
12 response programs was bad for your health, it might
13 have emerged by now across the millions of
14 participants in water heater programs.

15 (13 h 55)

16 At the same time, the health authorities
17 have their appropriate jurisdiction and caution,
18 and I wouldn't presume to judge them, but just to
19 say that, keeping this program in front of mind,
20 and keeping those conversations going, and
21 recognizing that this could potentially be a really
22 good resource, and losing access to it would be a
23 real loss, so not giving up without a fight,
24 metaphorically speaking.

25 The water heater program is just one

1 example of the kind of programs where, you know,
2 the utility has developed a program and is ready to
3 roll it out. There are other examples in the plan,
4 other things that are perhaps going to come further
5 downstream over the course of the ten (10) years of
6 this plan, and I would just encourage folks to
7 think aggressively about moving cost-effective
8 programs as they can from pilots into
9 implementation when... if there's a cost-effective
10 program and it's not being deployed, then folks
11 are, you know, paying money and burning fuel in
12 such a way that might not be the least cost.

13 There's also a potential role in, when
14 engaging in new markets, to work with their party
15 experts and aggregators who may be able to quickly
16 figure out how to make those kinds of markets move.

17 In terms of flexible program design,
18 aggregators are one aspect of making programs
19 available and accessible enough that customers can
20 find a match between what they need from a
21 particular... from a business standpoint, and what
22 the utility needs from a standpoint of having a
23 resource that they want to be able to deploy under
24 certain conditions. So, finding the right balance
25 of resources that the utility can count on, but

1 also that it's flexible enough to be able to meet
2 customer needs, to be able to get people to sign
3 up.

4 HQD has had recent success here changing
5 the interruptible load program, has enabled them to
6 think about growing that program commitment from
7 eight hundred and fifty (850) up to a thousand
8 (1,000) megawatts, and also the JDP Affairs program
9 has really quite a flexible structure and welcomes
10 aggregators, has outperformed in its initial run
11 from what was necessarily expected, so there's
12 promise there in terms of reinforcing the idea that
13 meeting customers where they are can be important
14 for growing programs.

15 The last two slides here on non-
16 dispatchable demand response, and the particular
17 question of time-varying rates, and how this might
18 be a resource that HQD could deploy.

19 First, just to point out that the peak
20 impacts have varied widely, both across the
21 different kinds of time-varying rates that the
22 utilities have deployed. Each infinitesimal bar on
23 this chart corresponds to a different program or
24 pilot from a utility around the world, even within
25 a particular different program broad category, say

1 critical peak pricing, that the scale of the
2 impacts ranges from quite small to quite large,
3 depending on the particulars of how the program was
4 designed, you know, which customers was it
5 engaging, was it opt-in or opt-out; all different
6 program design elements are sort of lost when just
7 sort of lumping everything together here, but you
8 do see that there... there can be quite a large
9 amount of potential from a program like this.

10 I put a blue bar on the chart to reflect
11 the Réseau Plus program that HQD piloted a few
12 years ago. That was the critical peak price rate.
13 It had about a six percent (6%) peak impact over
14 the two winters that it was tested, so it would be
15 very much at the low end of the critical peak price
16 experience across different folks who've tried it,
17 but it's still, you know, distinctly non-zero.

18 As far as peak time rebate and sort of mass
19 participation in time varying rates, the most
20 extensive example really I think of any sort of
21 dynamic rate deployment other than your time of use
22 has been deployed widely in lots of places, but a
23 dynamic rate, like a peak time rebate or a critical
24 peak price rate, the largest implementation is for
25 Baltimore Gas & Electric. Because the peak-time

1 rebate is structured in a way that it can't make
2 your bill go up, you can just get savings if you
3 show reductions in load during the peak times. In
4 that respect, it is a lot like an interruptible
5 tariff for a commercial or industrial customer, but
6 because it, no one can get cut out and have a
7 surprisingly large bill as a result of it, it can
8 be much easier to deploy as an opt-out sort of
9 default structure.

10 (14 h 2)

11 So Baltimore Gas & Electric has made it the
12 default for the million customers they have who
13 have smart meters, and they have enough experience
14 with this now over the last couple of years, and
15 this gets to the question of whether you can plan
16 around this kind of behavioral response, they are
17 actually putting money on the line, they are
18 bidding the capacity that they get from these
19 programs into the wholesale markets and actually
20 promising that it will be there at peak times.

21 So thinking about the Quebec context, there
22 are already sort of, these interruptible load
23 programs are essentially a sort of non-optional
24 peak-time rebate program if you in fact, yes,
25 you've signed up for a certain amount of load to

1 shed, and when you do that at the time of the call,
2 and you get paid for that service.

3 The dual energy rate DT is a sort of a
4 critical peak-price rate, except it is not called
5 by the utility, it is called by Mother Nature. You
6 know, if it is particularly cold, then that rate
7 gets called. But the utility is piloting being able
8 to do that by signal, as well as for folks who
9 don't necessarily have a secondary heating system,
10 in terms of behavioral approach that you're not
11 automatically switching over to a secondary system.

12 Again, the Réso+ pilot showed a six percent
13 (6%) effect. If you just, if you took that and
14 simply scaled it, now that may not be exactly
15 possible, but just as an indication, if you scaled
16 that, it would be a gigawatt scale resource. So
17 even if you only got a quarter of that, because you
18 used the peak-time rebate program or something that
19 was a little bit less effective, you didn't get
20 quite as much participation as you might have
21 liked, so you got only a quarter of that load, that
22 would still be a two hundred and fifty megawatt
23 (250 MW) resource, which is pretty substantial on
24 the scale of the peak-supply gap that the utility
25 faces.

1 It might also be that setting up that kind
2 of rate structure would be a good way to capture
3 some of the quote-unquote "zero cost resources".
4 Now, of course, it would have a cost if you're
5 putting money on the line, but the zero cost
6 resources that are identified in the potential
7 study, there is five hundred and forty megawatts
8 (540 MW) of clothes dryers, just not running
9 clothes dryers on peak, that is in that potential
10 study. If folks understood that they would, they
11 were going to get a few dollars back on their
12 electric bill if they didn't run their clothes
13 dryers in that time period, that might be a
14 particularly effective way of driving that point
15 home.

16 That might also help to mitigate the EV
17 effects, those hundred and eighty-nine megawatts
18 (189 MW) of EVs, if those folks who bought electric
19 vehicles, they understood that just part of the
20 behaviour they should have is to just not charge up
21 during the times when the utility has called an
22 event, then you could capture those savings.

23 So a particular recommendation basically
24 recommends testing new peak-time rebate or critical
25 peak price programs in the context of new universal

1 AMI deployment, and if they prove promising and
2 cost-effective, introduce them as general opt-in or
3 opt-out rates to try to capture this potential and
4 be able to see it economically forward.

5 I have included here, just for the record,
6 a quick summary of the recommendations from my
7 report, but I'm not going to go through them
8 because we've basically just been through them,
9 so... Thank you all very much for sticking with me,
10 and I am happy to hear any questions you may have.

11 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

12 Thank you, Mr. Hopkins. Alors les témoins sont
13 prêts pour les questions, nous demandons, bien sûr,
14 que les questions se limitent aux sujets traités
15 par messieurs Bourke et Hopkins dans la
16 présentation, pour l'instant.

17 (14 h 6)

18 LE PRÉSIDENT :

19 Bien sûr. Alors dans la liste des intervenants qui
20 avaient annoncé des questions, il y avait le GRAME,
21 est-ce que maître Paquet est là? Non. Maître
22 Neuman, oui, vous aviez, vous êtes le suivant, vu
23 que maître Paquet n'est pas là. En fait, c'est
24 maître Neuman, PNW, un nouveau nom.

25

1 Me DOMINIQUE NEUMAN :

2 Pardon?

3 LE PRÉSIDENT :

4 C'est votre nouveau nom.

5 Me DOMINIQUE NEUMAN :

6 Oui.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Maître Neuman, PNW.

9 Me DOMINIQUE NEUMAN :

10 Non, c'est pour SÉ-AQLPA.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Vous n'êtes pas dans ma liste.

13 Me DOMINIQUE NEUMAN :

14 J'ai conclu une entente avec PNW pour intervertir.

15 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

16 Alors, bonjour, Monsieur le Régisseur... Monsieur

17 le Président, Madame, Monsieur les régisseurs.

18 Bonjour, messieurs. Dominique Neuman, pour

19 Stratégies énergétiques et l'AQLPA.

20 Q. **[84]** I only have one question for Mr. Hopkins. On

21 one of your slides, and I did not take... just a

22 second, I'll check the number of the slide because

23 I don't, I am not fortunate enough to have a

24 copy... yes, it's slide number 18. A simple

25 question -- does these graphs, do they represent

1 winter or summer?

2 Dr. ASA HOPKINS :

3 A. This is inclusive, so it's the effects that the
4 programs saw at whatever times they were aiming at.
5 So I think more likely it's more summer than
6 winter, but some utilities, you know, may be going
7 after both, so I think it's a mix.

8 Q. **[85]** So it's a yearly average, or what is the...

9 A. This is the peak reduction seen by the programs
10 whenever they were deployed.

11 Q. **[86]** Okay. And that's in Baltimore?

12 A. This is, there's, I think, a hundred and sixty
13 (160) something bars on this chart that are the,
14 they represent a whole bunch of different programs
15 run in different places. The particular box at the
16 bottom just draws out one of those, which is a
17 summer-peaking...

18 Q. **[87]** Which is in Baltimore?

19 A. Baltimore, yes.

20 Q. **[88]** Which is in...

21 A. Yes.

22 Q. **[89]** ... all in Baltimore?

23 A. Yes.

24 Me DOMINIQUE NEUMAN :

25 Okay, thank you.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci, Maître Neuman. Maître Gertler... c'est
3 maître Ouellet qui s'approche.

4 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me NICOLAS OUELLET :

5 Donc, Nicolas Ouellet, pour le Regroupement des
6 organismes environnementaux en énergie. Monsieur le
7 Président, Madame et Monsieur les régisseurs. C'est
8 la première fois que je vais contre-interroger un
9 témoin, ça fait que c'est une première pour moi.
10 J'ai noté que dans notre planification de
11 l'audience, on avait prévu vingt minutes pour le
12 contre-interrogatoire du panel du RNCREQ, je vais
13 prendre tous les moyens raisonnables pour rentrer
14 dans ce délai.

15 Q. **[90]** And, for now, you can take off your stuff,
16 I'll try... I'll try to cross-examine you in
17 English, as far as I can, because, you know, if
18 it's my first cross-examination, why not do it in
19 English, so, if I have the chance.

20 Dr. ASA HOPKINS :

21 A. Better than me trying to answer you in French.

22 Q. **[91]** That's right. So I will work mostly with two
23 documents, your, the Synapse evidence, filed as
24 RNCREQ-0021, and I'll refer it as your evidence,
25 and also the PowerPoint presentation, filed as

1 RNCREQ-0034, and I'll refer to it as your
2 presentation.

3 So firstly, thank you, Mr. Hopkins, for
4 your testimony and your evidence. The first time I
5 started to understand some issues in the Régie,
6 even though it was in English, so I guess that
7 makes it clear and interesting. Essentially, my
8 questions will be related to the proposition, like,
9 or recommendation that you did, the one that is
10 about improving the demand response resources
11 planning for Hydro Québec, and also the one that
12 says that we should be adopting a requirement, the
13 Régie, for all reasonably available cost-effective
14 demand response, or similar goal.

15 But, before that, I have just a little line
16 of questions about the subject on page 15 of your
17 presentation. Yeah, it's just... it's about the
18 legionella, you know, the bacteria?

19 A. M'hm.

20 Q. **[92]** Okay. So, just a few questions about it. You
21 say in your presentation, and also in your
22 evidence, at page 29, that legionella has not been
23 a concern for program implementor that you talked
24 to, and also, I just wanted to know approximately
25 how many program implementors did you talk to about

1 the issue of legionella?

2 A. So, I talked to the folks from Great River Energy,
3 who've already been running that program for the
4 longest time, and I also talked with the man at the
5 National Rural Electric Cooperative's Association,
6 who is the sort of centralizer of information about
7 water heaters for all of the different electric co-
8 ops that run water heater programs across the
9 country. They've been involved in helping to make
10 sure that the federal government in the US doesn't,
11 you know, for example, ban electric resistance
12 water heaters because of the value they see for
13 them as a grid resource, but he was able to then
14 draw upon his insights from having talked with the
15 people who run the different programs all over the
16 country, so sort of using him as a centralizer.

17 Also, subsequent to the filing of my
18 report, I talked with a scientist at Virginia Tech
19 who is... who studies legionella, among other
20 things, and asked him how cautious I needed to be
21 basically, and he said, "Be pretty cautious." You
22 recognize that this is not your area of expertise,
23 there is a lot that's not known, and... but at the
24 same time, there's no such thing as perfect safety
25 either, and some balance should be struck.

- 1 Q. **[93]** Okay, so from what I understand of your
2 answer, you talked to a few people, but that were,
3 like, have position that makes it globally around
4 all the United States...
- 5 A. These are...
- 6 Q. **[94]** ... kind of...
- 7 A. ... these are folks who have been...
- 8 Q. **[95]** The centralizers.
- 9 A. ... who were paying careful attention to the
10 question of legionella, or the question of using
11 water heaters for demand response, and if
12 legionella was something that was a present concern
13 amongst those folks, I would have heard it from
14 them.
- 15 Q. **[96]** Okay. Thanks. And you didn't really talk about
16 it, but did you... the only thing that they told
17 you it was... we heard about it like decades ago,
18 and we don't hear it anymore, or they gave you
19 other reasons more?
- 20 A. Just that it had come up I think when they were
21 thinking about launching programs, and there's a
22 question of balancing scalding risk versus
23 legionella risk, and how to set temperatures, and
24 what advice to give their clients, and the
25 customers that are participating in the program,

1 and that it was sort of a known settled thing that
2 they went through at the beginning, and that it
3 hadn't been an issue after the fact.

4 Q. [97] Perfect. So, I'll now go on the subject of
5 more planning the demand response programs.

6 You say in your presentation at page 12,
7 and also in your evidence at page 40, but I'll use
8 the presentation for now, you say that Hydro Québec
9 falls short by not recognizing the impacts of
10 additional programs over the coming decades.

11 I assume that, like, if we refer to the
12 next slide, about the fact that Hydro Québec has no
13 projections of demand response using the resource
14 of electric vehicles, while the Supply Plan says,
15 well, we will have a new peak load of one hundred
16 and eighty-nine (189) megawatts is one of the
17 examples of this lack of planning. Am I right,
18 or...

19 A. Right.

20 (14 h 15)

21 Q. [98] Okay, perfect. And I was also wondering if
22 the... Because you used, like, now I'm in your
23 evidence at page 31 and 32. That's cool. It gives
24 me time to just... That's the idea. Okay. So,
25 another example of that would be the fact that

1 Hydro-Québec has planned no projection for
2 distributed electric storage in their supply plan,
3 even though there's an emerging market of Powerwall
4 battery system, you used the example of Vermont, I
5 think? The Green Mountain Power of Vermont? Is that
6 another example of the idea of Hydro-Québec falling
7 short of recognizing the impact?

8 A. I think the first step, if they were gonna
9 include... In terms of planning for storage, I
10 think you would first need to actually do a
11 potential study that included storage and evaluated
12 it, from a cost effectiveness standpoint, to see
13 whether there's a resource there that's missing.

14 Q. [99] Hum hum.

15 A. I agreed to your characterization of the electric
16 vehicles, even though they're also not
17 characterized in the potential study, but because
18 that's a somewhat better understood resource,
19 and... And one where you are, unlike storage...
20 Storage, you might be deploying it for a grid
21 purpose. You would need to be justified on its grid
22 value, in some respects.

23 An electric vehicle is not necessarily, you
24 know... People may be deploying electric vehicles
25 independent of their value as a grid resource. So

1 the EVs are being driven... sorry. Inopportune
2 choice of words, there, but the market for EVs is
3 growing, not because there's compensation for EVs
4 as grid resources, but because they are... People
5 want to drive them. And they want to save money at
6 the pump.

7 Whereas electric energy storage, one of the
8 reasons why someone might be deploying it is
9 because there is some value to the grid for it. In
10 fact, since I've submitted this evidence, Green
11 Mountain Power has actually changed their program.
12 They've actually figured out ways to get even more
13 value out of the batteries that they have in the
14 context of the market where they operate, and
15 instead of it being a dollar twenty-five (\$1.25) a
16 day to rent a battery from them, it's down to fifty
17 cents (¢50) a day. So they're being able to really
18 find that value, and the customer is worth it...
19 it's worth it to the customer to pay fifty cents
20 (¢50) a day. Because their lights will never go
21 out. So both sides of the transaction are finding
22 real value.

23 The particular question of whether the
24 storage piece... whether they've fallen short by
25 not including storage in the supply plan, I think

1 is... it doesn't have a simple yes-no, in the sense
2 of, you would want to do a bunch of work to
3 understand the potential on the costs before you
4 would say that it really should have been, you
5 know, there should have been some number of
6 megawatts of storage on top of the three hundred
7 megawatts (300 MW) otherwise.

8 Q. **[100]** Yes. I was looking for a yes-no question,
9 but... That's... Well, is there any, like, other
10 example, on top of your head, as far as you know,
11 of the additional programs that we can now address,
12 that should...

13 A. So, what I would...

14 Q. **[101]** ... should be taken into account in the
15 electric vehicles...

16 A. What I was primarily thinking about, actually, with
17 respect to this point, is the price programs that
18 are on the pilot stage now. Other engagements in
19 the residential sector with respect to heating, for
20 example. And if the potential is known to be there,
21 from the potential study, it's known to be cost
22 effective from the potential study, and those
23 projects are in the pilot stages now, they should
24 show up somewhere over the next ten (10) years.

25 Q. **[102]** Hum hum.

1 A. Right? They may be ramping slowly, they may not
2 show up for a while, but they should be present.

3 (14 h 20)

4 Q. **[103]** Okay. Thank you. And from my understanding,
5 your evidence and your presentation is about, like,
6 the best practices around North America in utility
7 demand response program, and about this subject, do
8 you think that Hydro-Québec is, like, actually
9 doing, like, in the best... have the best practice
10 on this area, or...

11 A. I think there are some aspects that Hydro-Québec is
12 doing well, but they are not illustrating best
13 practices across the board.

14 Q. **[104]** Okay. Thank you. And now I'll try to just...
15 I'll be at your presentation, page 12 again. This
16 is where I stand. So, further on in this slide, you
17 say that:

18 We should identify a program portfolio
19 that should generate that amount of
20 demand response favouring programs
21 that can ramp more quickly, or whose
22 impact are most assured.

23 Sorry for my severe French accent.

24 So, basically, I just wanted to know,
25 because I try to see it in your evidence, but if

1 you can just identify for us relating to this
2 criteria of the ramp time, and the assured impacts,
3 like a short list that, well, this one is for sure
4 short time, and then we go down the list about
5 programs that you already are aware of.

6 A. Yeah. Unfortunately, it's market-specific enough
7 that... you know, that's... you know, there's real
8 value in doing the kinds of pilots that HQ is doing
9 to try to understand what works and how to... you
10 know, the piloting, not as much the... in addition,
11 perhaps the tile and technologies is they should be
12 thinking carefully about how actually engage with
13 customers, and what the value proposition that
14 you'd be asking customers to sign up for would be,
15 and how to get the market for this new product,
16 basically, when you introduce... it's marketing,
17 right?

18 Understanding a new product you want to
19 introduce into the market, and how quickly can you
20 get uptake and such, and I think... I don't know
21 enough about the Quebec market to be able to say,
22 like, 'oh, this would definitely take off fast, and
23 that would be slow'.

24 Q. **[105]** Yeah.

25 A. And so, I don't feel like I know quite enough

1 information to do that, other than to say that
2 those who do know the market better, should think
3 about those sorts of things...

4 Q. [106] Yeah, sure.

5 A. ... as they try to actually build a portfolio.

6 Q. [107] I see, I see. But that's actually a very, I
7 think, good idea also, but like you, I don't really
8 know all the context, so that's why I was just
9 wondering.

10 I will be at my last line of questions, so
11 I'll be at your evidence page 17. And I just wanted
12 to make sure I understood, you talk about at the
13 end of page 17, and beginning of page 18, that
14 policy makers in twenty-six (26) US states have set
15 explicit policies that utilities must acquire all
16 available energy efficiency, but this is not your
17 subject. Your subject is demand response...

18 A. Correct.

19 Q. [108] ... but you make this bridge between these
20 two subjects. Over time, have set quantified
21 targets for demand side resource acquisition
22 informed by potential studies, and you say:

23 Demand response has not yet generally
24 received the same level of regulatory
25 and policy scrutiny.

1 And then you follow with the example of Pacific
2 Northwest.

3 A. Right.

4 Q. **[109]** Just making sure I understand, is Pacific
5 Northwest has the requirement or the policy of,
6 like you propose on page 12 of your presentation,
7 all reasonably available cost-effective demands, or
8 is it a percentage of this, or...

9 A. That planning process that I described on NWPCC
10 process established a target for a certain number
11 of megawatts, which you could put in percentage
12 terms, or whatever, if you want, but rather than
13 necessarily saying all available, they looked at
14 the portfolio and figured out that, given the
15 supply curve and how much they needed and whatever,
16 that the right number to aim for was six hundred
17 (600), you know, at least over the next five years,
18 and then they'll do another plan and they'll see
19 whether they need to do more going forward. But the
20 six hundred (600) was a good number to aim for, and
21 so they could establish their... it's comparable to
22 the having the idea of setting quantified targets
23 for demand side resources that I identified as a
24 practice on the energy efficiency side. Among the
25 first to set are really explicit target like that

1 on the demand response side.

2 (14 h 25)

3 Q. **[110]** It could be something like can I finally
4 reconsider requirement of all reasonably and for
5 this, for now, for two thousand sixteen (2016),
6 this would be this, and we know that the, like
7 qualitatively, the target is all reasonably
8 available, and we know that in terms of quantity,
9 it would be six hundred (600)...

10 A. That's the right analogy, the right structure.

11 Q. **[111]** Okay. Well, I'll just see what my analyst...
12 okay. So, thank you very much, I'm sorry if my
13 questions were like fuzzy or something.

14 A. Okay.

15 Me NICOLAS OUELLET :

16 Thank you for your answers, and again, I hope, I
17 don't know if I did it in time... oui? O.K. So,
18 merci, donc j'ai terminé mon contre-interrogatoire.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Maître Ouellet, étant donné que c'est votre
21 première apparence officielle...

22 Me NICOLAS OUELLET :

23 Oui, oui...

24 LE PRÉSIDENT :

25 ... oui, votre premier contre-interrogatoire...

1 Me NICOLAS OUELLET :

2 Oui, c'est ça.

3 LE PRÉSIDENT :

4 ... on va se laisser de la place pour

5 l'amélioration, ça fait que je vais vous donner un

6 B pour l'ensemble de votre prestation et la gestion

7 du temps, puis un A pour agrément.

8 Me NICOLAS OUELLET :

9 O.K. Merci, Monsieur le Président, j'apprécie

10 énormément. À la prochaine!

11 LE PRÉSIDENT :

12 Maître Fraser... à moins, y a-t-il d'autres

13 personnes... ah! un autre nouveau, c'est l'fun!

14 Maître Therriault?

15 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me JEAN-PHILIPPE THERRIAULT :

16 Exact, c'est la journée des nouveaux. Bonjour,

17 Monsieur le Président, Madame la Régisseur,

18 Monsieur le Régisseur. Jean-Philippe Therriault,

19 pour la FCEI.

20 Q. **[112]** Mr. Hopkins, we only have one question for
21 you. At page 8 of your presentation, you mention
22 that the,

23 Vermont Weather Analytics Center
24 combines next-gen weather forecasting
25 with distributed energy resources

1 (DER) and demand forecasts.

2 could you explain more in detail what exactly is
3 this next-gen weather forecasting?

4 A. Sure. So the local Vermont Transmission Operator,
5 called VELCO, is partnered with IBM to bring IBM's
6 computing power, basically, to bear on their grid
7 concerns, and one of the tools that IBM has is what
8 they call "Deep Thunder", which is a super high-
9 resolution weather forecasting tool. Just as an
10 indication, it forecasts the weather in each square
11 kilometer every five minutes seventy-two (72) hours
12 in advance, and so, including wind speed, and
13 sunlight, and temperature, and humidity, and rain
14 and snow, et cetera.

15 Which is then the kind of resources that
16 you kind of... you need to know if you, say, have a
17 wind farm in a particular place, or a solar
18 facility in a particular place, to know, "Okay,
19 it's going to be sunny here, and then the front is
20 going to come though, and it's going to get really
21 windy, and then it's going to be cloudy...", and
22 the renewal resources are going to change in
23 whatever way.

24 At the same time, load is highly dependent
25 on temperature -- is it very cold, is it very hot,

1 is it sunny -- and so they basically put a whole
2 bunch of data into IBM's machine learning
3 structures and enable to sort of train the machine
4 on all this data, they've got AMI data from across
5 the state, they know where, you know, in which
6 square kilometer each of those meters is, so they
7 can correlate the weather as experienced with the
8 load they see on the meters.

9 So, they are really able to put all those
10 pieces together and get a sense then of how a
11 precise forecast of what the weather is going to
12 be, and then, and what the load and the generation
13 are going to be associated with that, so that the
14 grid operator can actually know that, "Okay, I need
15 to, you know, adjust the setting in the operating
16 centre, in the control room, to be able to reflect
17 that this run is going to come through at three
18 o'clock (3:00) this afternoon, and I need to, you
19 know, make the following adjustments."

20 Me JEAN-PHILIPPE THERRIAULT :

21 Thank you. Okay, thank you very much, very
22 interesting. Ça fait, c'était la seule question que
23 j'avais pour le témoin.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Vous ne m'en avez pas donné assez pour que je vous

1 porte une note, ça fait qu'on va réserver ça pour
2 la prochaine fois.

3 Me JEAN-PHILIPPE THERRIAULT :

4 On va se reprendre, j'en suis certain. Merci.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci. J'ai vu maître Paquet rentrer discrètement,
7 oserais-je lui demander si elle a des questions
8 pour le témoin expert... merci. Y a-t-il d'autres
9 personnes dans la salle, à part maître Fraser, qui
10 veut poser des questions... non. Donc, Maître
11 Fraser?

12 Me ÉRIC FRASER :

13 Merci, Monsieur le Président.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Ou ça pourrait être maître Turmel.

16 Me ÉRIC FRASER :

17 Je pense que ça ne lui tente pas.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Demain, peut-être.

20 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me ÉRIC FRASER :

21 Q. **[113]** Alors, bonjour au témoin. Mes questions vont
22 s'adresser principalement à monsieur Hopkins. Je
23 vais moi aussi tenter de les exprimer en anglais,
24 donc vous pouvez retirer vos écouteurs.

25 So, Mr. Hopkins, good evening... excuse me,

1 good afternoon.

2 A. Good afternoon.

3 Q. **[114]** It starts well. Je vais peut-être avoir une
4 bonne note sur l'agrément, si ça continue comme ça.

5 Alors, Mr. Hopkins, just a few questions. I
6 understand from the reading of your CV that you
7 have never worked for an electric distributor?

8 A. Correct.

9 Q. **[115]** Am I correct to say that you have not worked
10 in Quebec, neither have you done some consulting
11 work in Quebec?

12 A. I haven't, although Vermont has close enough
13 electrical and business ties to Quebec that have
14 been sort of generally aware of Quebec in that
15 context that... utilities... so many utilities to
16 be regulated in Vermont, for example, are owned by
17 Quebec companies.

18 Q. **[116]** I understand that you don't speak French; I
19 would assume that you don't read French neither?

20 A. I can pick at it with... and use the various online
21 translation tools and such to help me make sure I
22 understood those...

23 Q. **[117]** Like Google Translate?

24 A. There's...

25 Q. **[118]** It's okay for a small letter, but for a

1 Supply Plan, it's getting harder.

2 A. There are nice tools now actually that allow you to
3 upload an entire PDF and it will run it through the
4 translator piece by piece, and give you back the
5 whole thing.

6 Q. **[119]** So, there were documents that were translated
7 to you, or you translated them yourselves?

8 A. Right.

9 Q. **[120]** Which one?

10 A. I did all the translation myself, either from...
11 cognates from Spanish and English, and the text
12 itself, or online tools in combination.

13 Q. **[121]** So, which document did you read? I guess you
14 read the Supply Plan, you translated some parts of
15 the Supply Plan?

16 A. The list is long. The Supply Plan, various
17 appendices, the questions asked in DDR from
18 ourselves and from others, the responses from HQ to
19 those questions, the... you know, when I needed to
20 go back and find a document from a previous
21 proceeding, et cetera.

22 Q. **[122]** If I ask you a ballpark figure, how much of
23 the Supply Plan did you translate yourself for the
24 purpose of your testimony, is it fifty percent
25 (50%) of the documents?

- 1 A. Sorry, I don't know what you mean by translated
2 myself.
- 3 Q. **[123]** Well, you just told us that you translated
4 yourself, with your own means, you translated some
5 parts of the Supply Plan.
- 6 A. Any of the documents that I just described, I
7 translated in the same fashion to try to... using
8 online tools, and my own picking at the language.
- 9 Q. **[124]** And if I ask you how much of the whole file
10 you did translate in that fashion, a ballpark
11 figure, would you say you have translated...
- 12 A. I think that I have gotten at everything related to
13 demand response and peak programs, and... and peak
14 forecasting and such that are present in the file.
- 15 Q. **[125]** Okay. So, did you go to consult other files
16 from Hydro Québec, mainly in energy efficiency
17 programs?
- 18 A. I did not read in detail the energy efficiency
19 files. I have looked at Hydro-Québec's website, and
20 its description of its programs there. Many of
21 those websites thankfully exist in English form.
22 And I looked at the rate tariffs, and all these
23 other pieces from other places.
- 24 Q. **[126]** Okay. We had one specific file, which is
25 number R-3740-2010. In that file, we discussed most

1 particularly of our real time tariff, which was a
2 pilot project at the time.

3 A. Right.

4 Q. [127] We discussed the result.

5 A. Right.

6 Q. [128] Have you consulted the documents of this
7 file?

8 A. Yes.

9 Q. [129] Which one?

10 (14 h 35)

11 A. There's a summary report, I don't remember the name
12 of it, or the number. But there's a summary report
13 from the conclusion of that pilot describing the
14 impacts of it. That's where I got the six percent
15 (6%) figure, for example, that I presented. It has
16 the rate structures, it has the response of
17 customers to different events, as called over the
18 course of a couple winters, et cetera.

19 Q. [130] Okay. So you read a summary report.

20 A. Yes.

21 Q. [131] That's it?

22 A. I believe so.

23 Q. [132] Okay.

24 A. With respect to that program.

25 Q. [133] Do you know the difference between the Reso +

- 1 tariff and the Reso...
- 2 A. Yes, the...
- 3 Q. **[134]** ... standalone tariff?
- 4 A. Yes.
- 5 Q. **[135]** Okay. Were you aware of the... I will ask you
6 to take your headset, there's one word I just can't
7 translate. Although I could ask Mr. Raphals,
8 because he's perfectly bilingual, but... Are you
9 aware... Êtes-vous au courant, ou avez-vous pris
10 connaissance du taux d'effritement après la
11 première année, du tarif Reso +?
- 12 A. I remember seeing that there was some rate of
13 erosion. I mentioned that erosion in the text of my
14 report.
- 15 Q. **[136]** Rate erosion, I was looking...
- 16 A. Yes. It... translated. You know, there's... There's
17 not a lot, if I remember, in the report, as to...
18 explanation as to why that erosion might have
19 happened, whether it had to do with the fact that
20 the second winter was simply warmer than the
21 earlier, than the first one, or that folks were
22 being called very frequently or what.
- 23 Q. **[137]** Okay. Thank you. More general questions. Your
24 client... And they're semantical questions. Et je
25 ne sais pas si c'est la bonne traduction pour

- 1 sémantique. The problems being we use different
2 words, different concepts, let's just be clear.
3 Your client says it's AAC, I understand you use
4 this word, AAC, in your report also, which is...
- 5 A. I don't think I know which one you're talking
6 about.
- 7 Q. **[138]** AAC, it's approvisionnement auprès des
8 clients, which is the supply from our clients.
- 9 A. Okay. Demand side resources, or...
- 10 Q. **[139]** Yes, that you... You use demand side
11 resources.
- 12 A. Okay.
- 13 Q. **[140]** Do we agree that the objective of either AAC
14 as defined by your client, or demand response, is
15 to reduce our peak load?
- 16 A. I think that's one of the things that you could be
17 aiming for, and I think that generally, I tend to
18 try and comment things from a standpoint of least
19 cost.
- 20 Q. **[141]** Of course.
- 21 A. And, you know, if reducing peak load reduces costs,
22 then that would be part of that portfolio.
- 23 Q. **[142]** So it's implicit from all my questions that
24 it's cost-effective. So do you agree that we then
25 have to take account of all the measures of the

1 Distributor for reducing his peak load?

2 A. Right.

3 Q. **[143]** Correct? Am I correct to... At the start of
4 your testimony, you said that there was a thousand
5 and three hundred (1,300) demand response...
6 megawatts of demand response by Hydro-Québec in the
7 file?

8 A. Right. That's the total load that the supply plan
9 identifies and labels as...

10 Q. **[144]** Okay.

11 A. ... as GDP.

12 Q. **[145]** You don't... Do you agree that we should also
13 put in that one thousand three hundred megawatts
14 (1,300 MW) the result from our bi-energy tariff?

15 A. That's an interesting question. I went back and
16 forth on that. It's sort of... Things don't
17 necessarily fall really cleanly into different
18 buckets. It's definitely a demand side resource.

19 Q. **[146]** It's a demand side resource.

20 A. Whether it's explicitly identified as, you know...
21 In the supply plan, I think that effect is sort of
22 built into the load forecast, along with the
23 effective energy efficiency programs, where as the
24 thirteen hundred (1,300) is called out as demand
25 response. And so HQD made that distinction between

1 those things.

2 Q. **[147]** Yes.

3 A. But I do think that they're all demand side
4 resources, and they're all...

5 Q. **[148]** Okay.

6 A. They're all part of addressing, making...

7 Q. **[149]** So we agree on that. It's all part of the...

8 A. It's all part of the...

9 Q. **[150]** ... the same basket to...

10 A. It's all part of...

11 Q. **[151]** Okay.

12 A. ... of demand side resources.

13 (14 h 41)

14 Q. **[152]** So we should also - and I think you just said
15 it - we should also include in there our
16 intervention in energy efficiency which shaved the
17 peak load.

18 A. Right. In terms of... In a broader class of demand
19 side resources.

20 Q. **[153]** Thank you. Thank you very much, I have no
21 further questions. Monsieur le Président, je n'ai
22 pas d'autres questions. Je vous remercie.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci. Je vous donnerai votre note à la fin, vous.

25

1 Me ÉRIC FRASER :

2 Mais vous n'êtes pas obligé. Je n'ai pas le goût de
3 gérer la suite, là.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Maître Fortin. Excusez-moi.

6 Me PIERRE FORTIN :

7 Je n'ai pas de questions, Monsieur le Président.

8 Merci.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Merci. Collègue? Collègue?

11 Q. **[154]** I don't have any question me neither, so
12 thank you very much for coming here and listening
13 to us. Maître Thibault-Bédard, je crois que nous
14 allons pouvoir mettre un terme à une partie de la
15 présentation de votre preuve.

16 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

17 Oui. Effectivement, nous allons suspendre et nous
18 attendons vos instructions pour la suite des
19 choses.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Je ne les sais pas moi-même pour l'instant.

22 Q. **[155]** So, Mr. Hopkins, you are free to go. Thank
23 you very much.

24 A. Thank you. It was a pleasure.

25

1 Me PRUNELLE THIBAUT-BÉDARD :

2 Je pense... Est-ce que monsieur Bourque... Si notre
3 présenta... Si la présentation de monsieur Raphals
4 est demain matin, je crois que monsieur Bourque ne
5 sera pas présent. Il peut être présent? Donc, pas
6 besoin de le libérer pour l'instant. Merci.

7 (14 h 43)

8 Me HÉLÈNE SICARD :

9 Monsieur le Président...

10 LE PRÉSIDENT :

11 Oui.

12 Me HÉLÈNE SICARD :

13 ... question d'intendance, peut-être pendant que
14 les gens d'Hydro-Québec se réinstallent si vous
15 procédez maintenant à leur contre-interrogatoire.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Oui. Attendez. Attendez. Oui, Maître Fraser. Vous
18 pouvez dire à vos témoins d'aller s'asseoir.

19 Me HÉLÈNE SICARD :

20 Parce que c'est une question d'intendance.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Oui.

23 Me HÉLÈNE SICARD :

24 Je constate que nous sommes maintenant une journée
25 en retard, donc il y aura une journée à ajouter au

1 calendrier de la semaine prochaine.
2 LE PRÉSIDENT :
3 Hum, hum.
4 Me HÉLÈNE SICARD :
5 Et pour prévenir, parce que c'est parfois difficile
6 d'avoir des réservations dans les hôtels en ce
7 moment, il faut en rajouter une. Quelle journée
8 avez-vous prévue pour rallonger le calendrier de la
9 semaine prochaine? Ou allez-vous demander à tout le
10 monde de plaider par écrit?
11 LE PRÉSIDENT :
12 Non.
13 Me HÉLÈNE SICARD :
14 Non. Bon. Alors, ça nous prendra, je pense, une
15 journée de plus.
16 LE PRÉSIDENT :
17 Oui. Est-ce que ma réponse peut venir demain?
18 Me HÉLÈNE SICARD :
19 Ce serait apprécié si vous pouviez l'avoir
20 aujourd'hui parce que plus vite on s'y prend...
21 LE PRÉSIDENT :
22 Oui.
23 Me HÉLÈNE SICARD :
24 ... plus sûr on est... on peut être sur place.
25

1 LE PRÉSIDENT :
2 O.K. Alors, si jamais nous n'avons... nous avons
3 besoin d'une journée supplémentaire, ce sera
4 vendredi...
5 Me HÉLÈNE SICARD :
6 O.K. Parfait.
7 LE PRÉSIDENT :
8 ... le deux (2) juin.
9 Me HÉLÈNE SICARD :
10 Merci.
11 LE PRÉSIDENT :
12 En espérant que le Wi-Fi n'ait pas changé. Non,
13 non. C'est bon pour la semaine.
14 Me HÉLÈNE SICARD :
15 Je vais être honnête avec vous, là. En ce moment,
16 il fonctionne, mais depuis le début des audiences,
17 on a vraiment eu des problèmes à être connecté.
18 C'est...
19 LE PRÉSIDENT :
20 Ah! Merci de le dire.
21 Me HÉLÈNE SICARD :
22 Ça a vraiment... Bien, madame a été avisée, là,
23 puis les...
24 LE PRÉSIDENT :
25 Oui.

1 Me HÉLÈNE SICARD :

2 Oui.

3 LE PRÉSIDENT :

4 On va en parler à la NSA.

5 Me HÉLÈNE SICARD :

6 Définitivement. Merci.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Alors, nous sommes rendus aux questions de la Régie
9 pour le panel d'Hydro-Québec. Merci de nous avoir
10 accommodés et d'avoir accommodé monsieur Hopkins.
11 Il devait vraiment quitter. Quoique, lui, passer
12 les douanes américaines, ça doit aller plus vite
13 que nous, là, mais... J'espère pour lui. Maître
14 Fortin.

15

16 PREUVE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (suite)

17

18 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce vingt-cinquième
19 (25e) jour du mois de mai, ONT COMPARU :

20

21 LAMYA SOUKTANI

22 RICHARD LAGRANGE

23 FRÉDÉRIK AUCOIN

24 HANI ZAYAT

25 PATRICK LABBÉ

1 FRANÇOIS G. HÉBERT

2

3 LESQUELS, sous la même affirmation solennelle,
4 déposent et disent :

5

6 INTERROGÉS PAR Me PIERRE FORTIN :

7 Merci, Monsieur le Président. Bonjour Madame.

8 Bonjour Messieurs. Avant de commencer, je suis en
9 train de faire distribuer deux pièces auxquelles je
10 vais référer pour ma première ligne de questions.
11 Alors, pour le Distributeur et pour la formation,
12 la greffière s'occupe d'en faire la distribution
13 immédiatement pour sauver du temps. Et pour les
14 autres participants dans la salle, les copies sont
15 sur la table à l'entrée de la salle. Alors, je vais
16 les identifier... Je vais attendre que madame la
17 greffière soit en mesure de suivre.

18 Bon. Ça va. Alors, Monsieur le Président,
19 alors j'identifie immédiatement les deux pièces.
20 Alors, la première serait sous la cote A-0025 et
21 s'intitule... et c'est un extrait de l'« État
22 d'avancement 2015 du plan d'approvisionnement 2014-
23 2023 » plus particulièrement les pages 17 à 20 de
24 ce document.

25

1 A-0025 : Extrait du document intitulé « État
2 d'avancement 2015 du plan
3 d'approvisionnement 2014-2023 » (pages
4 17 à 20)

5
6 Et le second document, pièce A-0026, intitulé,
7 c'est encore une fois un extrait de l'« État
8 d'avancement 2014 du plan d'approvisionnement 2014-
9 2023 » plus particulièrement la page 17 de ce
10 document.

11
12 A-0026 : Extrait du document intitulé « État
13 d'avancement 2014 du plan
14 d'approvisionnement 2014-2023 »
15 (page 17)

16
17 (14 h 48)

18 Q. **[156]** Alors, ma première question concerne la
19 contribution maximale des marchés de court terme
20 pour les approvisionnements en puissance. Vous avez
21 expliqué, les témoins du Distributeur ont expliqué
22 les raisons pour lesquelles ils évaluent la
23 contribution maximale des marchés de court terme à
24 mille cent mégawatts (1100 MW) plutôt qu'à mille
25 cinq cents mégawatts (1500 MW), comme c'était le

1 cas dans le Plan d'approvisionnement précédent.

2 Lors de l'audience cette semaine, c'est à
3 la pièce A-0021, pages 94 et 95, en réponse à
4 maître Turmel, vous avez fourni un exemple de
5 pourquoi vous évaluiez que le marché de court terme
6 - c'est mon expression - n'avait pas la profondeur
7 requise pour que vous puissiez, de façon prudente,
8 intégrer une barre supérieure à mille cent
9 mégawatts (1100 MW) à cet égard. Et vous avez donné
10 l'exemple de l'appel d'offres 2014-01. Et vous
11 indiquiez que vous demandiez pour mille cinq cents
12 mégawatts (1500 MW)... que vous vouliez cinq cents
13 mégawatts (500 MW), je m'excuse, en deux mille dix-
14 huit (2018), et vous n'avez obtenu que cinquante
15 (50 MW).

16 Et ceci, effectivement, est cohérent avec
17 l'une des affirmations qui étaient contenues à
18 votre... la pièce A-0025, donc à l'état
19 d'avancement du Plan d'approvisionnement 2014-2023.
20 Alors, je le dépose simplement pour référence, mais
21 ce n'est pas nécessaire de la lire. Je pense que
22 tout le monde sait à quoi je réfère.

23 Par contre, notre questionnement est au
24 niveau de la valeur qui doit être accordée à cette
25 référence au fait que, pour deux mille dix-huit

1 (2018), vous n'avez obtenu que cinquante mégawatts
2 (50 MW) plutôt que les cinq cents (500 MW)
3 attendus.

4 Considérant ce qui suit, et là je vous
5 réfère à la pièce A-0026, le bilan en puissance qui
6 a été produit dans l'état d'avancement deux mille
7 quatorze (2014) montre au tableau 4-2, à l'avant-
8 dernière ligne intitulée « Transactions de court
9 terme réalisées » que, pour deux mille quatorze-
10 deux mille quinze (2014-2015), vous avez obtenu
11 sept cent cinquante mégawatts (750 MW); pour deux
12 mille quinze-deux mille seize (2015-2016), cinq
13 cents mégawatts (500 MW); deux mille seize-deux
14 mille dix-sept (2016-2017), trois cents mégawatts
15 (300 MW); et, enfin, pour deux mille dix-sept-deux
16 mille dix-huit (2017-2018), le cinquante mégawatts
17 (50 MW) dont on vient de parler.

18 Une hypothèse que je porte à votre
19 réflexion, et simplement voir vos commentaires si
20 c'est pertinent ou non à ce niveau-là. Dans quelle
21 mesure le fait que vous ayez obtenu cinquante
22 mégawatts (50 MW) plutôt que cinq cents mégawatts
23 (500 MW) peut être relié au fait que, au moment où
24 vous avez fait cet appel d'offres là, l'horizon
25 pour deux mille dix-sept-deux mille dix-huit (2017-

1 2018), c'était la quatrième année de l'horizon?

2 Est-ce qu'il est possible que cela ait
3 reflété, tout comme le trois cents mégawatts
4 (300 MW) de l'année précédente par rapport au
5 montant assez supérieur des deux premières années,
6 de la période de quatre ans en question, est-ce
7 qu'il est possible qu'il y ait eu une réticence ou
8 une hésitation des fournisseurs potentiels à
9 s'engager pour un horizon aussi long sur un marché
10 de court terme? Est-ce que c'est un facteur qui a
11 pu jouer dans cet élément-là?

12 Et je vous pose la question pour évaluer
13 dans quelle mesure cette référence à cet exemple-là
14 est représentative de ce que pourrait être, par
15 exemple, un appel d'offres pour deux ans? Si on se
16 plaçait simplement sur deux ans, est-ce que vous
17 croyez, par votre connaissance du marché auquel
18 vous référez, que c'est représentatif de ce que
19 vous pourriez obtenir ou si c'est relié vraiment à
20 des facteurs fondamentaux du marché au moment où on
21 se parle?

22 M. HANI ZAYAT :

23 R. Vous avez raison de mentionner que, pour ce qui est
24 de la référence à deux mille dix-sept-deux mille
25 dix-huit (2017-2018), on était quatre ans à

1 l'avance. Je rappelle un petit peu le contexte à
2 cette époque-là. Les besoins de puissance pour deux
3 mille dix-sept-deux mille dix-huit (2017-2018)
4 étaient très importants, étaient de l'ordre de
5 mille cinq cents mégawatts (1500 MW) qui étaient
6 requis. On était dans un contexte où il y avait des
7 appels d'offres de long terme qui étaient faits sur
8 les marchés. Et on voulait, par notre stratégie,
9 aller sécuriser une partie de la puissance
10 additionnelle requise à l'avance.

11 (14 h 54)

12 Et, effectivement, il s'est avéré que la
13 quatrième année, on a eu une réponse très faible du
14 marché. Donc, peu de joueurs dans le marché étaient
15 prêts à se commettre en deux mille quatorze (2014)
16 pour l'année deux mille dix-sept - deux mille dix-
17 huit (2017-2018). Si mes souvenirs sont bons, même
18 pour l'année précédente, on avait obtenu un, je
19 pense que l'appel d'offres à l'époque était pour
20 cinq cents mégawatts (500 MW) pour chacune des
21 années, et même pour l'année deux mille seize -
22 deux mille dix-sept (2016-2017), on a obtenu trois
23 cents mégawatts (300 MW), mais c'était, on n'a pas
24 eu l'ensemble des quantités. Et là, je ne me
25 souviens pas si c'est, les « bids » n'étaient pas

1 suffisants ou si les prix étaient... étaient non
2 acceptables. Mais toujours est-il qu'on a constaté,
3 avec cet appel d'offres-là, qu'au-delà des deux
4 ans, on avait une réponse plus fragile du marché.

5 Ceci dit, on avait aussi mentionné le
6 resserrement, juste pour expliquer dans le fond le,
7 pourquoi on considère aujourd'hui que mille cinq
8 cents mégawatts (1500 MW) est surévalué, c'est au-
9 delà de la réponse à cet appel d'offres-là, il y a
10 la question du resserrement dans le marché, on a
11 déjà fait état de, je crois que c'est dans le cadre
12 de l'ancien plan d'approvisionnement, du
13 resserrement de l'offre dans les marchés
14 avoisinants, donc la mise au rancart de certaines
15 centrales qui pouvaient nous être dédiées dans le
16 cadre des appels d'offres de puissance, dans
17 certains cas, qui venaient faire en sorte que le
18 marché des, le marché de puissance dans les marchés
19 avoisinants était plus serré aujourd'hui qu'il ne
20 l'était dans le passé.

21 Et le troisième élément fondamental est
22 l'octroi de cinq cents mégawatts (500 MW), donc
23 l'appel d'offres de long terme pour cinq cents
24 mégawatts (500 MW) et l'octroi de ce cinq cents
25 mégawatts (500 MW) à Hydro-Québec Production, et

1 donc la disparition ou le resserrement de la
2 puissance, la puissance libre, je vais l'appeler
3 comme ça, donc la puissance non contractée sur le
4 marché québécois.

5 Donc, je dirais, l'ensemble des, l'ensemble
6 de ces éléments milite pour l'inclusion ou pour,
7 oui, pour l'inclusion des moyens de court terme
8 pour une puissance plus basse que le mille cinq
9 cents mégawatts (1500 MW), et on considère que
10 mille cent mégawatts (1100 MW) est, dans le
11 contexte d'aujourd'hui, est presque un maximum.

12 Q. **[157]** Et ça vaut pour les trois années du Plan
13 d'approvisionnement actuel, selon vous?

14 R. Je dirais même que ça vaut pour l'ensemble de
15 l'horizon de planification du Plan, donc ce n'est
16 pas juste pour les trois ans mais pour les dix
17 prochaines années, dans la mesure où il n'y a pas
18 de changements structurels aux marchés. Puis là, je
19 vais répondre un petit peu en fonction des
20 arguments que je viens de donner : changements
21 structurels dans la mesure où il n'y a pas de
22 nouvelles ressources importantes qui se sont
23 ajoutées à l'intérieur de la zone de contrôle, ou
24 qu'il n'y a pas de nouvelles interconnexions qui
25 sont construites, ou que les conditions de marché

1 des marchés avoisinants n'ont pas changé, donc il
2 n'y a pas plus de moyens de ce côté-là qui sont
3 capables de transiter, ou qu'il n'y a pas un
4 nouveau marché du type, on en a fait référence au
5 cours des deux derniers jours, que le marché de
6 l'Ontario n'a pas été, par exemple, organisé pour
7 pouvoir fournir de la puissance.

8 Donc aux conditions actuelles,
9 effectivement, le mille cent mégawatts (1100 MW)
10 est un, est le bon montant à inscrire au bilan et
11 je dirais que c'est un montant... acheter cinq
12 cents (500), six cents (600) ou sept cents
13 mégawatts (700 MW) pour un hiver est envisageable,
14 déjà, quand on va aller au-delà, quand on va
15 commencer à atteindre des achats de puissance de
16 l'ordre de huit, neuf cents mégawatts (800 -
17 900 MW), on va déjà être plus inquiets.

18 Q. **[158]** Parfait, merci. Je passe maintenant à un
19 autre sujet, et c'est une question de précision
20 concernant les profils de consommation du parc
21 biénergie. En réponse à la question 16.3 de la
22 Régie à la pièce B-0063, c'est la deuxième demande
23 de renseignements de la Régie, vous avez indiqué,
24 et je cite :

25 Le Distributeur ne dispose pas de

1 mesures horaires pour l'effacement des
2 clients à la biénergie résidentielle.
3 Le Distributeur utilise toujours la
4 méthode décrite au dossier R-3864-2013
5 pour estimer l'effacement à la pointe
6 du parc biénergie.

7 (14 h 59)

8 Ma question est très simple. Compte tenu que la
9 clientèle au tarif DT bénéficie de compteurs de
10 nouvelle génération qui permettent d'établir des
11 profils de consommation aux quinze (15) minutes,
12 est-ce que vous pouvez expliquer dans quelle mesure
13 ça ne pourrait pas être utilisé pour des mesures
14 horaires pour l'effacement des clients, la
15 biénergie résidentielle? Est-ce qu'il y a une
16 réflexion à ce sujet-là qui a été faite? On
17 aimerait avoir un éclairage là-dessus.

18 Mme LAMYA SOUKTANI :

19 R. Oui, effectivement que la clientèle Hydro-Québec
20 dispose maintenant... bien, la majorité de la
21 clientèle dispose de...

22 Q. **[159]** Je ne vous entends pas bien.

23 R. Désolée! Je recommence.

24 Q. **[160]** Merci.

25 R. C'est bon?

1 Q. [161] Merci.

2 R. La majorité de la clientèle Hydro-Québec dispose
3 effectivement de compteurs intelligents qui
4 permettent de mesurer la consommation à des
5 intervalles réguliers. Cependant, pour ce qui est
6 de la facturation, c'est les données du registre
7 quotidien qui sont utilisées pour les fins de la
8 facturation. C'est sûr que, pour le moment, pour
9 estimer l'effacement du tarif de la biénergie
10 résidentielle, ce que nous utilisons, c'est la
11 procédure qu'on a décrite dans le dossier
12 R-3864-2013, à savoir la comparaison entre deux
13 échantillons, deux clients au tarif DT et leur
14 équivalent au tarif D pour lesquels on avait accès
15 à des données de consommation à des intervalles
16 réguliers de quinze (15) minutes.

17 Pour le moment, oui, c'est une réflexion
18 qui... C'est une avenue qui est intéressante dans
19 la mesure où on pourrait exploiter les informations
20 de la clientèle aux quinze (15) minutes. Mais pour
21 le moment, en ce qui nous concerne, c'est une
22 limitation plus technique. Donc, on n'est pas rendu
23 à exploiter les données pour ce qui concerne cet
24 exercice-là de l'évaluation de la biénergie
25 résidentielle, exploiter les données de quinze (15)

1 minutes.

2 Ceci étant dit, il reste toujours que
3 l'effacement ou le comportement de la clientèle
4 avant effacement, on ne pourra jamais le mesurer.
5 Donc, ça prend toujours une référence. Et pour
6 estimer l'effacement à la biénergie, on ne pourra
7 jamais utiliser les données réelles puisque les
8 données réelles avant effacement, ça n'existe pas.
9 Il faut passer par une procédure d'estimation. Et
10 pour le moment, nous, le Distributeur, on est
11 satisfait de la façon avec laquelle on procède pour
12 estimer la biénergie.

13 Q. **[162]** Est-ce qu'il y a des corrélations qui
14 pourraient se faire avec les évolutions de
15 température observées, et caetera?

16 R. Excusez-moi! Je n'ai pas bien entendu. Est-ce qu'il
17 y a des...?

18 Q. **[163]** Est-ce qu'il y a des corrélations qui peuvent
19 se faire? Je comprends que vous ne pouvez peut-être
20 pas le mesurer de façon...

21 R. Oui.

22 Q. **[164]** ... directe de un à un. Mais est-ce qu'il y a
23 des extrapolations qui peuvent se faire...

24 R. Oui.

25 Q. **[165]** ... à partir des données de température

1 observées pendant les mêmes journées, la
2 température de consigne pour la bascule, et
3 caetera?

4 R. Effectivement, c'est une piste qui est intéressante
5 dans la mesure... C'est une autre façon d'estimer.
6 Nous, pour le moment, à cause de la disponibilité
7 des données qui étaient... à cause de... En fait,
8 en raison des données qui étaient à notre
9 disposition, on a choisi cette façon de faire.
10 C'est sûr, il y a d'autres façons d'estimation de
11 l'effacement de la biénergie.

12 Et, effectivement, estimer à partir de
13 profil de consommation et essayer de deviner ou
14 d'estimer c'est quoi pour la clientèle DT, ça
15 aurait été quoi leur consommation avant effacement,
16 c'est une autre piste. Mais ce n'est pas quelque
17 chose qu'on ne voudrait pas regarder. C'est quelque
18 chose qui pourrait être intéressant. Mais il reste
19 quand même que c'est une façon d'estimation qui
20 pourrait être comparable, dont les résultats
21 pourraient être fort possiblement comparables à
22 ceux qui découlent d'une autre façon de faire. Mais
23 on n'est pas fermé. Ce que je veux dire, c'est
24 qu'on n'est pas fermé à cette possibilité-là. C'est
25 sûr que, pour le moment, il y a des limitations

1 techniques. Mais c'est une avenue qu'on est en
2 train de regarder. Quoiqu'on est confiant de la
3 façon dont on l'estime actuellement.

4 Q. **[166]** Je comprends. Et si la Régie vous demandait
5 de considérer sérieusement cette avenue parmi
6 d'autres, est-ce que vous pouvez indiquer ce que ça
7 représente en termes d'efforts de travail? Vous
8 parlez de limitations techniques.

9 R. Oui.

10 Q. **[167]** C'est bon de savoir aussi ce qu'implique une
11 avenue comme celle-là. Est-ce que vous pouvez nous
12 éclairer là-dessus?

13 R. Oui, effectivement, il n'y a pas de problème. En
14 fait, comme j'ai expliqué tout à l'heure, on va
15 toujours passer par une estimation. Et là encore,
16 il y a plusieurs possibilités de le faire. Est-ce
17 que... Les coûts ou les limitations techniques vont
18 être reliés aussi à la façon, à notre choix de
19 méthodologie. Parce qu'on peut dire, on va prendre
20 toute la clientèle au tarif DT qui a un compteur
21 intelligent puis on va essayer de faire des
22 simulations client par client. Mais, là, on part
23 dans un exercice qui est vraiment très grand. Comme
24 on peut passer par un échantillonnage. On peut
25 passer par un échantillonnage. Et c'est ce qu'on

1 fait ici dans notre méthodologie

2 (15 h 04)

3 Q. **[168]** On m'informe que vous avez présentement un
4 projet pilote de biénergie à télécontrôle. Est-ce
5 que vous colligez présentement des données qui
6 pourraient permettre d'atteindre l'objectif dont je
7 vous parle?

8 M. HANI ZAYAT :

9 On pensait qu'on était à micro fermé donc...

10 Mme LAMYA SOUKTANI :

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[169]** Ah! Bien vous avez... On appelle ça de la
13 télépathie.

14 M. HANI ZAYAT :

15 R. Oui, effectivement. On a présentement un pilote en
16 termes de biénergie. Il y a une trentaine de
17 clients qui sont sur la biénergie. Je ne veux pas
18 l'appeler « télécommandé » pour ne pas faire de
19 lien avec des vieux dossiers, mais...

20 Q. **[170]** Télécontrôle?

21 R. Bien, qui n'est pas en lien avec la température,
22 mais donc plus avec un automatisme. Donc, les
23 résultats de... pas de l'appel d'offres, mais de...
24 du pilote, donc les résultats du pilote sont en
25 analyse puis ça pourrait... Quand madame Souktani

1 parle d'échantillonnage, donc ça pourrait être à
2 travers les compteurs, les compteurs nouvelle
3 génération, mais sans nécessairement prendre un
4 recensement de l'ensemble des clients de la
5 biénergie, mais plus un échantillonnage de certains
6 de ces clients-là.

7 Q. [171] Parfait.

8 R. Donc, c'est quelque chose qu'on va regarder et
9 qu'on regarde sérieusement.

10 Q. [172] Parfait. Merci. Je change de registre
11 maintenant, on va parler des réseaux autonomes.
12 Nous avons un certain nombre de questionnements, je
13 ne vous le cache pas, et on va apprécier le plus de
14 précisions possible. Et on va vous demander de nous
15 préparer certaines précisions, je vous le mentionne
16 immédiatement.

17 Dans un premier temps, on va traiter des
18 questions de la campagne de... des campagnes de
19 sensibilisation auxquelles... dont vous avez traité
20 au moment... pour contrôler en termes de mesure de
21 gestion de la pointe en réseau autochtone...
22 autonome, je m'excuse. Alors, je vous réfère plus
23 particulièrement à la pièce B-0063, aux pages 7 et
24 8.

25 Alors, en réponse... Vous avez ça? B-0063,

1 c'est la réponse à la demande de renseignements
2 numéro 2 de la Régie.

3 R. Numéro 2 de la Régie.

4 Q. **[173]** Ça va? Oui. Bon. Alors, en réponse à la
5 question 3.2 sur les campagnes de sensibilisation,
6 vous indiquez :

7 Les objectifs de la campagne étaient
8 de sensibiliser les clients à...

9 et là je souligne

10 ... mieux consommer l'énergie en
11 période hivernale et de les inciter à
12 modifier leurs habitudes de
13 consommation durant cette période.

14 Est-ce que vous pourriez nous préciser davantage
15 quels sont les changements de comportements que le
16 Distributeur recherche dans sa campagne de
17 sensibilisation en période hivernale? Qu'est-ce que
18 c'est plus particulièrement que vous visez, là?

19 R. En fait, c'était le... Bon. Les réseaux autonomes,
20 encore une fois, ils sont divers et variés. Ils
21 sont la majorité... il y a un incitatif, un
22 incitatif tarifaire ou un programme de subvention
23 pour que le chauffage ne soit pas... ne soit pas
24 électrique. Et donc c'est une mesure qui est... en
25 tout cas, il subsiste du chauffage électrique de

1 façon variable. Puis là je veux distinguer
2 essentiellement les îles-de-la-Madeleine et les
3 autres réseaux.

4 (15 h 09)

5 Donc, une fois que j'ai dit ça,
6 normalement, la sensibilisation à la pointe
7 hivernale devrait être moins importante en réseau
8 autonome dans la mesure où ils ne sont pas chauffés
9 de façon électrique. Par contre, c'était une façon
10 de sensibiliser les clients, dans le fond, à
11 l'utilisation de l'électricité. Et peut-être que la
12 façon... la façon qu'on a choisie, c'est d'y aller
13 à travers une sensibilisation à travers la période
14 hivernale où le lien est, même s'ils ne sont pas
15 chauffés électriquement, mais c'est peut-être plus
16 facile de faire ce lien-là. Et le but étant de...
17 je ne veux pas prétendre instaurer une culture de
18 l'efficacité énergétique dans les réseaux
19 autonomes, mais du moins sensibiliser les habitants
20 dans les réseaux autonomes à une utilisation
21 efficace de l'énergie.

22 Q. [174] Mais, vous le faites... est-ce que vous le
23 faites de façon distincte par réseau ou est-ce que
24 c'est adapté à chacun des réseaux ou si c'est une
25 campagne générale où on leur présente... Et là je

1 distingue effectivement les Îles-de-la-Madeleine,
2 au point de vue du chauffage, du reste, mais...

3 R. Non, c'est fait de façon spécifique pour chacun des
4 réseaux ou pour certains regroupements de réseau.
5 Ne serait-ce que pour tenir compte des
6 caractéristiques culturelles de chacun des réseaux.
7 Donc, il y a une adaptation en termes de langues de
8 communication, de paysages, et caetera, donc de
9 façon à ce que les habitants de chacun des villages
10 se reconnaissent dans le message.

11 Q. **[175]** La raison pour laquelle je vous pose ça,
12 c'est qu'on est soucieux de voir s'il y a un
13 impact... comment l'impact de vos campagnes peut
14 être mesuré, pour être honnête avec vous. En
15 réponse à la question 3.1 à la même pièce, vous
16 indiquez ceci, je cite :

17 L'impact de ces campagnes sur les
18 comportements de la clientèle est une
19 mesure qualitative dont l'effet sur la
20 demande en puissance à la pointe est
21 non défini.

22 Aussi, à la réponse à la question 3.5 sur les
23 comportements, sur les indicateurs de performance
24 qui permettent de mesurer les efforts du
25 Distributeur en gestion de la pointe, vous indiquez

1 ceci :

2 Le Distributeur est d'avis que le
3 meilleur indicateur de performance
4 demeure le suivi de l'implantation de
5 ses programmes.

6 Pouvez-vous nous indiquer de façon générale quel
7 type de suivi vous avez à l'esprit? Est-ce que vous
8 avez une stratégie à cet égard qui permet, par
9 exemple, à terme sur plusieurs années, de mesurer
10 l'impact en termes quantitatifs à partir de données
11 précises?

12 R. Il n'y a pas de mesure, il n'y a pas de mesure de
13 performance spécifique de ces campagnes-là, hein!
14 Je le redis, ce sont des... ce sont de tout petits
15 réseaux. On a des... Souvent c'est... je ne sais
16 pas qui a mentionné au cours des derniers jours,
17 l'ajout d'une maison peut changer la prévision et
18 peut changer l'impact. Donc, c'est pas quelque
19 chose qui peut être mesuré de façon... de façon
20 très spécifique.

21 Mais, par contre, on pense que c'est...
22 étant donné que c'est presque un message d'intérêt
23 public, dans le fond, de sensibiliser les clients
24 et de leur dire « consommez donc avec parcimonie »
25 mais sans nécessairement aller mesurer c'est quoi

1 l'impact de notre message dans chacun des villages
2 sur la consommation de ce village-là. C'est des
3 messages juste pour... Donc, c'est des... En fait,
4 il s'agit essentiellement d'affiches qui sont
5 installées dans les salles, dans les centres
6 communautaires, dans les salles communautaires et
7 un message du type qu'on entend à Montréal, mais
8 sur la radio communautaire dans ces régions-là pour
9 leur dire « consommez avec parcimonie. »

10 Q. [176] Je vous pose cette question-là et peut-être
11 que la comparaison n'est pas adéquate, vous nous le
12 direz, mais lorsque... Et je vais vous référer à la
13 réponse 4.4 du même document.

14 Vous avez fait référence, et c'était dans
15 le cas des analyses de profils de consommation, et
16 ce type d'analyses de profils là, vous indiquiez
17 qu'il vous a permis de quantifier le volume de
18 chauffage d'appoint au Nunavik. Et à propos des
19 îles-de-la-Madeleine, il vous a permis d'évaluer
20 que le chauffage électrique contribue à la hauteur
21 de trente-huit pour cent (38 %) des besoins à la
22 pointe de ces réseaux. Donc, ce qui nous intéresse
23 ici, c'est de savoir : est-ce que le type
24 d'analyses de profils qui vous sert, qui vous
25 permet d'obtenir quand même des précisions

1 intéressantes dans les deux exemples que vous nous
2 avez donnés, dans cette pièce, est-ce que ça
3 peut... est-ce que vous pouvez vous en inspirer?
4 Est-ce que c'est applicable? Toutes choses étant
5 égales par ailleurs, on s'entend, il y a peut-être
6 des nuances. Mais est-ce que ça peut servir de
7 modèle de référence quelconque, d'inspiration
8 quelconque, étant adapté à la situation spécifique
9 à laquelle monsieur Zayat vient de référer? Je suis
10 conscient que les Îles-de-la-Madeleine, ce n'est
11 pas la même chose que chacun des autres réseaux.

12 (15 h 14)

13 Mme LAMYA SOUKTANI :

14 R. Non, je comprends votre question. En fait, pour ce
15 qui est des campagnes de sensibilisation, c'est
16 quelque chose vraiment de très, très large par
17 rapport si on le compare avec un exercice de
18 relation entre la consommation et la température.

19 Q. **[177]** Oui.

20 R. L'exercice de relation, moi personnellement, ça me
21 paraît beaucoup plus simple d'établir un lien entre
22 la consommation et la température lorsque ce lien
23 existe et qui va me permettre d'évaluer un volume
24 de chauffage pour ces réseaux-là. Par contre, pour
25 ce qui est des campagnes de sensibilisation,

1 l'impact, il n'est pas aussi direct que le lien
2 entre la température et la consommation. Et il
3 n'est pas indépendant des autres impacts. Je ne
4 peux pas affirmer avec... affirmer qu'on peut faire
5 un parallèle entre cette analyse ici et l'analyse
6 pour dégager l'impact des compagnies de
7 sensibilisation. Pour moi, c'est deux exercices qui
8 ne sont pas nécessairement comparables.

9 M. RICHARD LAGRANGE :

10 R. On aurait peut-être un complément de réponse à la
11 première question, la question précédente que vous
12 avez adressée. Pour ce qui est des campagnes de
13 sensibilisation, on indique que c'est vraiment
14 qualitatif ce que l'on fait.

15 Q. **[178]** Oui.

16 R. Par contre, vous avez demandé, est-ce qu'on peut
17 évaluer la contribution de nos efforts sur d'autres
18 programmes ou d'autres campagnes. Il y a peut-être
19 l'annexe 2C, HQD-2, Document 2 aux pages 35 où on
20 évalue... on quantifie en fait l'ensemble des
21 interventions que l'on fait en efficacité
22 énergétique par réseaux autonomes et on distingue
23 quel aura été l'appel en charges additionnelles ou
24 les gigawattheures... pas gigawattheures dans ces
25 réseaux-là. Excusez-moi! De kilowattheures

1 additionnels que l'on aurait dû approvisionner
2 n'eût été des programmes d'efficacité énergétique.

3 Donc, c'est une évaluation a posteriori
4 lorsqu'on a concrétisé un programme, comme les
5 remplacements Dell ou les fluocompactes ou les
6 entretoits ou toutes ces mesures-là, on quantifie
7 un peu à rebours quel aura été l'impact n'eût été
8 de ces programmes-là. Donc, pour ces mesures-là, il
9 y a une quantification qui est faite à ces
10 tableaux-là. Par contre, pour votre question
11 spécifique pour la campagne de sensibilisation, on
12 est uniquement sur une base qualitative.

13 Q. **[179]** Merci. Je vais maintenant vous référer à la
14 pièce B-0063, toujours la même, mais à la page 22.
15 C'est un sujet qui nous interpelle comme Régie. Et
16 ça concerne plus particulièrement le rôle que
17 perçoit le Distributeur au niveau de son nouveau
18 processus d'affaires, c'est-à-dire les appels de
19 propositions en réseaux autonomes. Je mentionne
20 immédiatement que ce que je vais vous dire est sous
21 réserve des argumentaires juridiques, des
22 argumentations juridiques qui vont être faites. Je
23 vais néanmoins poser un certain nombre de
24 questions. À la question 10.1, le Distributeur
25 indique, affirme que :

1 Les dispositions de l'article 74.1 de
2 la Loi sur la Régie de l'énergie ne
3 s'appliquent pas aux
4 approvisionnements en réseaux
5 autonomes. Par conséquent, le
6 Distributeur n'est pas tenu de faire
7 approuver par la Régie ni les termes
8 et conditions des appels de
9 propositions pour ces réseaux, ni la
10 méthodologie d'évaluation des
11 propositions.

12 Tout de suite, j'informe mes confrères, et plus
13 particulièrement mes confrères d'Hydro-Québec qu'il
14 est souhaité et fortement recommandé qu'il y ait
15 une argumentation précise sur cette affirmation. Il
16 n'y a pas de référence, ce n'est pas un reproche,
17 c'est une réponse à notre question, c'est tout à
18 fait correct, sauf que, selon nos recherches très
19 sommaires, elles ne sont pas exhaustives, on n'a
20 pas pu se référer à tout le moins à une décision de
21 la Régie qui aurait affirmé ce principe tel qu'il
22 est là. Je ne dis pas que le principe est faux ou
23 vrai, je dis : on n'est pas capables de retracer
24 l'argumentaire pour qu'on puisse l'évaluer.

25 (15 h 19)

1 Il se peut que quelque chose nous ait
2 échappé dans toute la documentation de la Régie au
3 cours des dix-sept, dix-huit dernières années, la
4 procédure d'appel d'offres qui est visée par
5 l'article 74.1 a été modifiée à quelques reprises.
6 Bon. Alors on va vous demander de nous aider à bien
7 situer ce que la Régie doit faire dans ce dossier.

8 Nous sommes dans le cadre, et là, je fais
9 un préambule qui est un peu long et c'est à dessein
10 pour qu'on comprenne très bien ce qu'on recherche,
11 et je vais être plus précis par la suite, nous
12 sommes dans le cadre d'un plan d'approvisionnement
13 déposé en vertu de l'article 72, mes confrères des
14 intervenants y ont fait référence antérieurement,
15 où on doit approuver les caractéristiques des
16 approvisionnements et des contrats que prévoit
17 obtenir le Distributeur au cours de l'horizon,
18 enfin, au cours de la période de trois ans mais
19 avec l'horizon de dix ans.

20 Il y a des exigences de renseignements qui
21 sont mentionnées au règlement d'application de
22 l'article 72 quant aux risques associés à chacun
23 des moyen d'approvisionnement envisagé, et caetera,
24 bon. Nous sommes dans le cadre d'un plan
25 d'approvisionnement où les moyens

1 d'approvisionnement des réseaux autonomes doivent
2 donc être évalués dans ce contexte juridique là.

3 Quant à l'article 74.1, c'est une des
4 procédures qui est consécutive normalement à ce qui
5 se fait dans un plan d'approvisionnement et ce qui
6 a été jugé raisonnable par la Régie. Donc nous
7 avons, évidemment, à évaluer, la Régie aura à
8 évaluer si elle entérine ou pas cette affirmation
9 du Distributeur, parce que de cela peut découler,
10 peuvent découler un certain nombre de commentaires,
11 de décisions quant aux divers aspects de
12 l'approvisionnement des réseaux autonomes qui sont
13 présentés dans le dossier.

14 Autre élément de la réflexion, au dernier
15 paragraphe de cette réponse, le Distributeur
16 rappelle qu'il va soumettre à la Régie pour
17 approbation les éventuels contrats qui découleront
18 des appels de propositions. Il est vrai que depuis
19 que la Régie existe, la concentration a été mise
20 sur les contrats en vertu de l'article 74.2, qui
21 s'appliquait pour le réseau intégré, on est
22 conscients de cela. Mais qu'en est-il par rapport
23 aux réseaux autonomes, encore là, on essaie de voir
24 le raisonnement du Distributeur sur cette question-
25 là, où est-ce qu'on se situe par rapport à cela.

1 (15 h 23)

2 Deuxième élément pour la fin de la
3 réflexion de mes confrères. Le Distributeur fait
4 une distinction, semble-t-il, et on aura besoin
5 d'éclairage là-dessus, entre les termes et
6 conditions des appels de propositions. C'est
7 l'expression qui est utilisée au premier paragraphe
8 en ce qui a trait à l'application de l'article 74.1
9 ou non.

10 Par ailleurs,
11 au troisième paragraphe, et là je cite,
12 ... le Distributeur souligne que les
13 besoins et modalités entourant ces
14 appels de propositions font l'objet
15 d'un examen par la Régie et les
16 intervenants, notamment, dans le cadre
17 du présent dossier.

18 Alors, évidemment, une des questions qui va se
19 soulever, quant à nous, c'est finalement, le
20 Distributeur estime que la Régie doit, dans le
21 cadre de sa décision d'approuver le Plan
22 d'approvisionnement en réseaux autonomes, doit
23 effectivement se prononcer sur quoi de façon
24 spécifique aux yeux du Distributeur? Et pour quelle
25 raison selon le cas ce n'est pas sur tous les

1 aspects ou seulement sur certains aspects?

2 Donc, je demande à mes confrères de bien
3 vouloir prendre note qu'on appréciera d'avoir des
4 argumentaires détaillés là-dessus pour qu'on puisse
5 être en mesure, d'abord de la part du procureur de
6 la Régie, être capable de s'assurer qu'il comprend
7 bien les positions respectives pour faire des
8 recommandations qu'il jugera adéquates à la
9 formation, mais aussi et surtout pour vous assurer
10 que la formation ait la bonne compréhension des
11 positions respectives de tous, parce que,
12 ultimement, peu importe les recommandations du
13 procureur, la recommandation éventuelle du
14 procureur de la Régie, c'est la formation qui va
15 prendre une position à cet égard.

16 Je vais arriver à des questions un petit
17 peu plus précises. À la page 21 de la pièce
18 B-0037... Et ne perdez pas la pièce B-0063, on va y
19 revenir. Mais à la page 21 de la pièce B-0037,
20 c'est la demande de renseignements... les réponses
21 à la demande de renseignements du ROÉÉ, il vous a
22 été demandé de distinguer ou d'indiquer quelle
23 était la distinction que vous faites, que le
24 Distributeur fait entre l'appel d'offres et l'appel
25 de propositions.

1 J'indique tout de suite, je ne vous demande
2 pas et je ne demande à aucun des témoins de
3 s'avancer sur quelque élément de nature juridique
4 que ce soit, je ne suis pas intéressé à savoir
5 quelles opinions juridiques vous avez pu avoir de
6 vos conseillers juridiques, ni non plus dans quelle
7 mesure vous suivez ces opinions-là ou ne les suivez
8 pas, comme n'importe quel client a la latitude de
9 le faire.

10 Alors, je m'adresse à vous en termes très,
11 très factuels, techniques, spécifiques. Un appel
12 d'offres, ça conduit à quoi? Un appel de
13 propositions, ça conduit à quoi, indépendamment des
14 aspects juridiques? Vous recherchez quoi dans les
15 deux cas? Et en d'autres temps, je vous demande de
16 préciser davantage ce qui a été donné en réponse au
17 ROÉÉ ou ce que j'ai compris, c'est qu'il y a le
18 choix d'un fournisseur en fonction d'un produit
19 très spécifique quand il s'agit d'un appel
20 d'offres. Mais dans le cas d'un appel de
21 propositions, il y a une possibilité de négociation
22 du Producteur... du Distributeur avec le promoteur
23 ou les promoteurs en question.

24 M. HANI ZAYAT :

25 R. Je vais y aller donc plus comme... Merci de

1 m'ouvrir la porte, de ne pas répondre de façon
2 juridique. Je n'ai aucune compétence pour le faire.
3 C'est plus pour les besoins d'affaires dans le
4 fond. Et la distinction qu'on fait, c'est vraiment
5 en termes de besoins d'affaires. Ma compréhension,
6 c'est que, dans le cadre d'un appel d'offres, on
7 est plus limité dans la marge de manoeuvre dont on
8 dispose en termes de... je vais dire juste les deux
9 grands points, donc en termes de prendre l'offre
10 telle quelle est, sans aucune modification
11 possible.

12 Et vous comprendrez que les possibilités
13 de... ou l'obligation de procéder à la signature
14 d'un contrat suite à un appel d'offres est plus
15 contraignante, même si on n'a qu'une seule offre ou
16 que les offres sont plus questionnables. Donc, il y
17 a une obligation de procéder à la signature d'un
18 contrat suite à un appel d'offres qui est plus
19 contraignante que suite à un appel de propositions.
20 A contrario, l'appel de propositions, on peut faire
21 l'évaluation des propositions, mais je crois qu'on
22 ne disposerait de plus de latitude s'il devait y
23 avoir des adaptations possibles à la soumission qui
24 est déposée, donc une certaine marge de manoeuvre,
25 même si l'intention n'est pas de... ce n'est pas de

1 négocier après coup, mais ce que je comprends,
2 c'est qu'il peut y avoir des adaptations aux
3 propositions qui sont déposées. Et il y a une plus
4 grande facilité à mettre un terme au processus si
5 jamais il n'y a pas de propositions recevables.

6 (15 h 28)

7 Q. **[180]** Je crois aussi que dans la réponse que vous
8 faisiez au ROÉÉ, vous mentionniez que dans le cas
9 d'un appel de propositions, le promoteur a un
10 engagement, mais que du côté du Distributeur, il y
11 a une négociation. Pouvez-vous nous éclaircir
12 davantage là-dessus?

13 R. Bien, c'est sûr qu'il y a un dépôt de soumissions,
14 donc la soumission elle-même constitue un
15 engagement. Je le redis, pour le Distributeur, il
16 ne s'agit pas de... il ne s'agit pas de négociier,
17 donc ce n'est pas un appel à des propositions qu'on
18 va pouvoir négocier par la suite. Par contre, s'il
19 devait y avoir - et là je fais référence plus à des
20 considérations techniques, dans le fond, je ne suis
21 pas sûr... Enfin, il peut rester de la place à des
22 adaptations techniques en termes de réponse à
23 l'appel de propositions qui peuvent nécessiter
24 certains ajustements ou certaines discussions avec
25 des promoteurs éventuels. C'est du... C'est ça. Ça

1 va dans les deux sens.

2 Q. **[181]** Donc, ça ne remettrait pas automatiquement le
3 choix du promoteur en question. En d'autres termes,
4 le promoteur pourrait lui aussi avoir à demander
5 une contrepartie à la négociation résultant, par
6 exemple, dans votre exemple d'aspect technique. Ça
7 jouerait des deux côtés néanmoins.

8 R. C'est ça. Pourrait...

9 Q. **[182]** Ce n'est pas un engagement ferme
10 indépendamment de ce que vous pourriez demander
11 dans ce que j'appelle... bien, de ce que vous avez
12 qualifié de négociateur.

13 R. Disons que, ce que je considère son engagement
14 ferme, c'est la proposition qu'il a déposée.

15 Q. **[183]** Maintenant, j'ai un autre travail à demander
16 aux témoins du Distributeur d'effectuer, dans toute
17 la mesure du possible, encore une fois pour nous
18 aider à bien comprendre ce sur quoi la Régie
19 ultimement aura à se prononcer dans le cadre de ce
20 plan en termes d'approbation.

21 Je vais vous demander, et je fournirai un
22 projet d'engagement, mais je vais vous demander de
23 prendre un engagement.

24 Donc, vous avez parlé, il y a plusieurs
25 expressions qu'on a notées dans la documentation

1 fournie en preuve par le Distributeur et je reviens
2 à la terminologie à laquelle je vous réfèrais tout
3 à l'heure dans la réponse du Distributeur, c'est-à-
4 dire la distinction entre les Termes et conditions
5 lorsqu'on parle de la procédure de 74.1 relative
6 aux appels d'offres, mais pour laquelle on déduit
7 donc que les appels de propositions ne seraient pas
8 assujettis. Et d'autre part, aux besoins et
9 modalités qui sont soumis à l'examen de la Régie.
10 Et cet élément-là nous intéresse plus
11 particulièrement.

12 Vous avez fait référence dans le dossier,
13 et je vais vous donner quelques références que vous
14 pourrez consulter. Je vais passer à travers ça très
15 rapidement, je n'ai pas l'intention de discuter de
16 chacun des éléments, mais c'est pour vous donner
17 une idée de pourquoi on a une certaine difficulté à
18 bien visualiser ce qui nous est demandé.

19 Vous avez parlé de critères. Vous avez
20 parlé de modalités, d'exigences du milieu,
21 d'exigences du Distributeur. On a parlé de balise
22 en ce qui a trait aux coûts évités. Par exemple, à
23 la pièce B-0010, page 6, c'est votre preuve
24 principale, et aussi au document de présentation
25 B-0071 que vous avez eu au début de cette audience,

1 vous avez indiqué, et je cite :

2 Les projets soumis devront respecter
3 quatre critères.

4 (15 h 33)

5 Alors là, on est au niveau de critères. Je ne sais
6 pas si on parle de besoins et modalités ou si on
7 parle de termes et conditions, premier point. Et
8 là, ça doit être techniquement réalisable,
9 économiquement rentable, acceptable du point de vue
10 environnemental, accueilli favorablement par les
11 communautés concernées. Est-ce que le Distributeur
12 demande à la Régie de porter un jugement sur chacun
13 de ces critères dans le cadre de l'approbation du
14 Plan? Dans quelle mesure, le cas échéant, on peut
15 les retracer, outre leur identification, dans la
16 description de la preuve? Ça, c'est un premier
17 exemple.

18 À la page 10 du même document, pièce B-
19 0010, et je suis au chapitre 4, « Conversion des
20 réseaux autonomes », vous indiquez au deuxième
21 paragraphe que :

22 Le processus d'appels de propositions
23 prend en compte les opportunités et
24 les caractéristiques associées à
25 chacun des réseaux, de même que les

1 besoins de chaque communauté en vue de
2 choisir les technologies les mieux
3 adaptées.

4 Encore là, où situez-vous la Régie par rapport au
5 processus qui est en cours présentement
6 d'approbation du Plan? Au paragraphe suivant, on
7 indique que les promoteurs :

8 ... devront satisfaire tant aux
9 exigences du milieu local qu'à celles
10 du Distributeur. Les exigences du
11 milieu local...

12 et là, je cite,

13 ... portent notamment sur la
14 localisation géographique, le type de
15 partenariat, les retombées locales
16 ainsi que l'acceptabilité sociale. Le
17 Distributeur, quant à lui, établit les
18 exigences concernant principalement
19 les coûts des approvisionnements ainsi
20 que les considérations techniques et
21 financières.

22 À la page 12 du même document, en ce qui a trait
23 aux « Autres réseaux » que ceux qui sont mentionnés
24 aux quatre sous-sections précédentes, on indique
25 que, et ça, il en a été fait état à quelques

1 reprises au cours de cette semaine, que le
2 regroupement proposé pour les autres réseaux...
3 ... est basé sur un découpage
4 géographique (est/ouest), mais les
5 discussions entreprises avec les
6 parties prenantes pourraient amener à
7 modifier le critère de découpage.

8 Alors on a un autre critère.

9 Et qu'enfin, à la pièce B-0033, page 20,
10 vous indiquez, et ça, ça se voit à d'autres
11 exemples, là, à d'autres endroits, mais vous
12 indiquez :

13 L'appel de propositions n'a pas encore
14 été lancé et conséquemment, les
15 formules de prix n'ont pas encore été
16 finalisées.

17 Donc on est avant l'appel de propositions à ce
18 moment-là. À d'autres endroits, vous indiquez :

19 Les critères de sélection...

20 et on a fait référence ce matin, Monsieur Zayat,
21 vous avez référé au fait que le Distributeur
22 entend, si je vous ai bien compris, entend
23 s'inspirer de la procédure de sélection qui est
24 habituellement appliquée dans le cadre du réseau
25 intégré, je dis « habituellement » parce que, en

1 réseau autonome, on n'a pas une expérience très
2 étendue en la matière. Alors :

3 Les critères de sélection ne sont pas
4 arrêtés puisque l'appel de
5 propositions [...] n'a pas encore été
6 lancé.

7 Et là, on parle d'un appel d'intérêts donc qu'on a,
8 et je vais y arriver tout à l'heure. Et on indique
9 un petit peu plus loin que :

10 Les critères de sélection incluent
11 celui de développement durable.

12 Donc on aimerait que le Distributeur prenne un
13 engagement de nous faire un certain, comment je
14 dirais, un portrait plus clair par rapport à
15 l'ensemble de ces notions-là, de façon à ce que la
16 Régie puisse bien se situer là-dessus.

17 Me ÉRIC FRASER :

18 Monsieur le Président, je vous suggère que ça ne
19 sera pas un engagement, on va comme prendre la
20 rondelle au bond puis aborder l'ensemble de ces
21 questions-là dans le cadre de l'argumentation. Et,
22 ça va de soi, c'est tout à fait cohérent avec la
23 question qui était posée, qui était posée
24 préalablement à celle-là. Suggestion que je vous
25 fais et ça serait plus... ça serait plus complet,

1 ça nous laisserait aussi un petit peu plus de
2 temps.

3 (15 h 38)

4 Me PIERRE R. FORTIN :

5 Je comprends ce que mon confrère, si vous
6 permettez, Monsieur le Président, indique, ça va de
7 soi, effectivement, qu'il y a un aspect juridique
8 accessoire à la question principale que j'ai mise
9 sur la table tout à l'heure. Cependant, sur un plan
10 factuel, il y a quand même des éléments dont on
11 nous dit qu'ils sont soumis à l'examen de la Régie.
12 Il faut quand même qu'on le sache, et pas seulement
13 en argumentaire. S'il y a des questions à poser par
14 rapport à cela qui sont plus spécifiques, il
15 faudrait qu'elles soient précisées à ce moment-ci
16 par les témoins. Les témoins ont un certain nombre
17 d'éléments factuels sur lesquels ils témoignent. On
18 veut juste savoir là où ils se situent pour faire
19 l'évaluation appropriée.

20 Me ÉRIC FRASER :

21 Bien, je maintiens ma suggestion. Et non seulement
22 je la maintiens, c'est une demande relativement
23 formelle. Si ces questions-là avaient été aussi
24 pressées, je dis ça avec tout respect, une DDR
25 aurait pu également être transmise au Distributeur

1 pour être en mesure d'y répondre en temps plus
2 opportun pour la Régie. Mais on s'entend qu'on est
3 ici à la une, deuxième journée d'audience avec une
4 telle demande.

5 Je vous suggère que nous abordions
6 l'ensemble de la question. Et la réponse sera
7 relativement plutôt simple puisque, je peux déjà
8 vous donner un scoop, nous ne demandons pas
9 d'approbation sur la majeure partie des éléments
10 qui ont été identifiés par maître Fortin. Donc,
11 avec respect, je vous demande de nous permettre
12 d'aborder l'ensemble de cette question à l'occasion
13 de la plaidoirie.

14 Me PIERRE FORTIN :

15 Deux commentaires, si vous permettez, Monsieur le
16 Président. En ce qui a trait à la date où c'est
17 demandé, je ferai remarquer que notre
18 questionnement provient d'une réponse fournie le
19 dix (10) mai en réponse à une demande de
20 renseignements de la Régie qui demandait comment la
21 Régie était pour être impliquée au niveau de ces
22 éléments-là. Et la réponse qu'on a eue est de
23 nature juridique. Et évidemment qu'il a fallu
24 réfléchir avant de demander ce genre de précision à
25 travers la preuve avec les exemples que je viens de

1 vous donner. Alors, sur ce niveau-là, je comprends
2 de mon confrère que, peut-être, l'exercice est
3 faisable, mais comme c'est demandé aujourd'hui, ça
4 serait un petit peu tardif. J'ai un petit peu de
5 difficulté avec cela. J'imagine que le
6 Distributeur, sur le plan factuel, savait à quoi il
7 référerait lorsqu'il a répondu cela. Ceci dit en tout
8 respect pour mon confrère.

9 Et, deuxièmement, je pense qu'il y a un
10 certain nombre de questions qui découlent du fait
11 qu'on nous dit que c'est soumis à l'examen, les
12 besoins et les modalités. Moi, j'ai quelques
13 questions à poser plus spécifiques, mais qui,
14 nécessairement, vont se situer quelque part au
15 niveau de ce qui est requis de la Régie versus ce
16 qui ne l'est pas. Je ne peux pas en présumer à ce
17 stade-ci.

18 Par exemple, je vais demander aux témoins :
19 Est-ce qu'un appel de propositions exclut que le
20 Distributeur fasse ensuite un appel d'offres? On
21 essaie de comprendre. Ce n'est pas légal, c'est
22 d'abord et avant tout sur le plan factuel. On
23 comprend que l'appel de propositions vise à obtenir
24 des alternatives au chauffage par des centrales
25 diesel. Mais selon les propositions qui vont être

1 re ues, est-ce qu'il est exclu ou non dans l'esprit
2 du Distributeur qu'un appel d'offres puisse  tre
3 fait sur la base d'une proposition de fournitures
4 ou de remplacements par rapport... de substituts
5 aux centrales, qui puisse  tre fournis par plus
6 d'un fournisseur?

7 Donc, ces questions-l  se posent. Elles ne
8 sont pas que l gales. Maintenant, je ne sais pas si
9 ce sont des besoins, des modalit s, des termes, des
10 conditions. Et c'est pour  a que j'ai un petit peu
11 de difficult . Et si ce n'est pas aujourd'hui qu'on
12 pose ces questions-l , je ne sais pas quand on va
13 les poser. On se base sur une preuve du
14 Distributeur dans le cadre d'un plan
15 d'approvisionnement. Un de mes confr res y a r f r 
16 ce matin. L'article 72 est assez pr cis. On parle
17 de caract ristiques des contrats. On est tr s loin
18 de cela pr sentement. On est au niveau du
19 pr alable.

20 LE PR SIDENT :

21  tant donn  l'heure tardive, on va trancher  a
22 rapidement. La question n'est pas de savoir si les
23 questions doivent  tre pos es, elles l'ont  t  pas
24 mal, je pense. Je pense que vous avez compris la
25 probl matique et les questionnements. Et la R gie

1 va se contenter des réponses que maître Fraser va
2 nous amener en plaidoirie. Vous avez besoin d'avoir
3 une grosse note!

4 Me ÉRIC FRASER :

5 Les efforts vont être là.

6 (15 h 44)

7 LE PRÉSIDENT :

8 Oui, mais pas un E pour effort, là.

9 Me PIERRE FORTIN :

10 Bien. Alors, écoutez, je vais quand même... j'avais
11 quelques questions d'ordre factuel. Je vais essayer
12 de me situer par rapport à ce que vous venez de
13 dire parce que je ne suis pas certain que ce n'est
14 que juridique.

15 LE PRÉSIDENT :

16 C'est pas parce que c'est le procureur qui livre la
17 réponse que ce n'est que juridique.

18 Me PIERRE FORTIN :

19 Exact.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Il est quinze heures quarante-cinq (15 h 45).

22 Essayez de faire court, s'il vous plaît.

23 Me PIERRE FORTIN :

24 Q. **[184]** À la page 22 de la pièce B-0038, vous faites
25 référence au fait que, pour un certain nombre de

1 réseaux, vous allez... l'appel de propositions va
2 procéder en deux phases. Pouvez-vous nous expliquer
3 ce que vous entendez par là?

4 M. RICHARD LAGRANGE :

5 R. Pourriez-vous juste nous... c'est la B-0038, vous
6 dites?

7 Q. **[185]** Oui. Page 22.

8 M. HANI ZAYAT :

9 R. Vous faites référence à quelle question, Maître
10 Fortin?

11 Q. **[186]** Il y a une seule question, une seule réponse
12 à cette page-là. Vous indiquez :

13 Pour les autres réseaux du Nunavik, un
14 calendrier de lancement des appels de
15 propositions en deux phases est
16 proposé par le Distributeur aux
17 communautés concernées.

18 J'ai vu le calendrier, là, mais pouvez-vous être un
19 peu plus précis sur ce que vous avez à l'esprit?

20 Me FRANÇOIS G. HÉBERT :

21 R. On ne la retrace pas, Maître Fortin. Page 22?

22 Q. **[187]** C'est la réponse à SÉ/AQLPA à la demande de
23 renseignements.

24 M. RICHARD LAGRANGE :

25 R. Ah! O.K. C'est beau. C'est beau.

1 Q. **[188]** C'est B-0038, HQD-3, Document 8.

2 R. O.K. En deux phases. O.K. Excusez. Je voulais être
3 sûr de le lire parce que je me demandais si on
4 parlait des Îles-de-la-Madeleine.

5 Q. **[189]** Non. On va y arriver tout à l'heure.

6 R. Donc, ici, ce qu'on parle... ici, ce qu'on parle,
7 c'est le découpage est-ouest, en deux phases, en
8 deux temps. Dans la...

9 Q. **[190]** Ah!

10 R. C'est simplement ça. On tente... on tente, par le
11 bilan de conversion de réseaux autonomes, de
12 trouver une façon d'attirer les promoteurs.
13 Monsieur Zayat l'a mentionné dans les derniers
14 jours, on fait face à des très très petits réseaux.
15 Dans certains cas, c'est quelques centaines de
16 kilowatts seulement, dans des régions extrêmement
17 éloignées. C'est une première, hein! On ouvre la
18 voie, là, et on anticipe un peu les coûts. On
19 essaie de prévoir les coûts et on se dit : est-ce
20 que des gens risquent d'être intéressés à faire un
21 appel de propositions pour un réseau de quatre
22 cents kilowatts (400 kW) qui est à deux mille
23 (2000) kilomètres au nord de la Baie-James?

24 Alors là, c'est là qu'on a eu l'idée de
25 faire des regroupements de réseaux pour dire : bon,

1 bien, ça va peut-être susciter davantage d'intérêt
2 de la part des promoteurs. Uniquement sur une base
3 de mettre la table à une discussion qu'on a proposé
4 aux gens du milieu un découpage purement
5 géographique, en sachant très bien que c'est
6 sûrement pas ça qui va à terme être la conclusion,
7 mais on voulait au moins mettre quelque chose sur
8 la table pour amorcer les discussions. Donc ici,
9 lorsqu'on parle des deux phases, c'est ça. C'est on
10 veut découper le Nunavik en deux temps.

11 Q. [191] Vous avez fait beaucoup référence aux
12 critères de l'acceptabilité sociale. Est-ce qu'on
13 doit comprendre, pour les réseaux autonomes, que
14 lorsqu'un projet, et je ne sais pas si le terme est
15 exact, vous me corrigerez, est convenu entre le
16 Distributeur et les communautés locales, après
17 discussion, et c'est spécifique à chacun des
18 réseaux, est-ce que c'est ça le critère principal
19 pour le design, excusez l'expression, de l'appel de
20 propositions, à toutes fins pratiques? Au-delà de
21 la question des coûts, on s'entend, mais je parle
22 de ce qui serait socialement acceptable, le type...
23 On a parlé de localisation géographique, on a parlé
24 de plusieurs éléments tout à l'heure en marge de
25 ça. Est-ce que c'est ça qui est le critère

1 principal de référence lorsque vous décidez d'aller
2 en appel de propositions?

3 (15 h 49)

4 M. HANI ZAYAT :

5 R. Il ne s'agit pas de convenir avec la communauté
6 d'un projet, il s'agit de demander à la communauté
7 c'est quoi les critères. Un peu comme nous, c'est
8 quoi nos critères de choix. On a dit un critère
9 économique mettons plus des critères techniques.
10 Donc, la communauté peut avoir des critères qui
11 vont faire en sorte qu'elle va choisir un... bien,
12 faire passer des projets qui soient acceptables
13 pour elle. Notre intérêt là-dedans, c'est que les
14 critères de la communauté ne soient pas de, je vais
15 le dire dans mes mots, de sortir de l'arbitraire,
16 que les critères soient connus d'avance, soient
17 publics et que les promoteurs sachent qu'est-ce
18 qu'ils doivent respecter vis-à-vis Hydro-Québec, en
19 termes techniques, en termes économiques, et vis-à-
20 vis de la communauté, en termes d'acceptabilité par
21 la communauté.

22 Je vais revenir sur l'exemple du six
23 mégawatts (6 MW) des Îles-de-la-Madeleine, c'est
24 exactement la même procédure. Donc on a demandé à
25 la communauté de se pencher sur ce qu'elle

1 considérerait comme étant un projet acceptable et
2 elle a publié ses critères; donc ce sont des
3 critères qui sont connus de tous, qui sont connus
4 au moment du lancement de l'appel de propositions,
5 tout comme nos critères techniques sont connus et
6 sont publiés au moment du lancement de l'appel de
7 propositions.

8 Donc c'est, je vais faire attention de ne
9 pas rajouter des mots dans le vocabulaire mais ce
10 n'est pas des, c'est la grille de sélection, je
11 pense que ça serait, ce sont les, c'est ça, les
12 conditions que la communauté accepterait. Et dans
13 la mesure où un promoteur accepte ces différents
14 critères, normalement, ils sont acceptables pour la
15 communauté, elle ne peut pas dire après : « Je
16 choisis Pierre plutôt que Paul », dans la mesure où
17 les deux ont répondu à ses attentes.

18 Q. **[192]** Merci. Justement au sujet des Îles-de-la-
19 Madeleine, et là, je réfère plus particulièrement,
20 là, aux phases 1 et 2 de l'avant-projet et à ce qui
21 va se faire éventuellement en parallèle lors de la
22 phase 2 une fois que vous aurez terminé les
23 analyses de la phase 1, fin deux mille dix-sept
24 (2017) si j'ai bien compris, avec appel de
25 propositions en deux mille... printemps deux mille

1 dix-huit (2018), échéancier printemps deux mille
2 dix-neuf (2019) je crois pour la réception,
3 l'échéance pour la réception de ces appels de
4 propositions-là, c'est bien correct?

5 M. RICHARD LAGRANGE :

6 R. Tout à fait.

7 Q. **[193]** Bon. Une question qui se pose, elle a été
8 posée de façon, je dirais, indirecte au cours des
9 derniers jours : comment le Distributeur entend-il
10 s'assurer que les réponses à son appel de
11 propositions vont être faites en fonction de
12 données suffisamment précises et dans un temps, et
13 que la période d'un an va être suffisante pour être
14 en mesure de déposer des propositions qui vous
15 permettent, vous, comme Distributeur, de bien
16 évaluer ces options-là de façon, je parle de façon
17 optimale, là, vous allez bien l'évaluer, mais je
18 parle de façon optimale par rapport à l'option du
19 raccordement au réseau intégré par le câble sous-
20 marin, pour lequel vous aurez déjà conduit
21 certaines analyses préliminaires au cours de la
22 phase 1?

23 Comment allez-vous vous assurer que les
24 gens soient en mesure, je comprends que, puis là,
25 je vous le dis tout de suite, j'ai lu votre réponse

1 à la question 8.2 de, je ne me souviens plus si
2 c'était la nôtre, je crois que c'était la nôtre,
3 mais vous avez indiqué un certain nombre de
4 processus que vous entendiez suivre, mais encore
5 là, il nous semble qu'il manque un peu de précision
6 sur comment vous allez vous assurer que ces gens-là
7 disposent de toute l'information pour vous
8 soumettre des appels de propositions significatifs
9 pour votre évaluation comme gestionnaires par la
10 suite, à savoir si ce sont des options préférables
11 à celles du réseau souterrain ou pas... « réseau
12 souterrain », réseau sous-marin ou pas, évidemment
13 présumant que le résultat de la phase 1 ait été
14 positif par rapport à votre évaluation préliminaire
15 d'économiquement rentable dont vous avez parlé?

16 M. HANI ZAYAT :

17 R. Ce que je comprends de votre question, c'est que,
18 est-ce que le délai, le délai qu'on va donner aux
19 soumissionnaires est suffisant pour qu'ils puissent
20 répondre à l'appel de propositions?

21 Q. **[194]** Le délai et les données, évidemment, à être
22 examinées pendant ce délai-là, il y a un niveau de
23 risque au niveau des promoteurs éventuels, et ils
24 vont répondre à un appel de propositions pour,
25 comme alternative à un projet sur lequel vous

1 travaillez de façon, quand même, très sérieuse,
2 alors ils vont vouloir faire un exercice sérieux,
3 et je présume que le Distributeur veut avoir des
4 appels, des propositions sérieuses qui puissent lui
5 permettre de voir qu'est-ce qui est le mieux en
6 termes de ces options-là.

7 (15 h 54)

8 Donc quel type d'information, outre les
9 données techniques, allez-vous fournir? Je vous
10 donne un exemple. Hier, vous avez référé à un
11 signal de coût que vous entendiez donner à la suite
12 de votre évaluation de la phase 1. Par contre, je
13 crois que c'est ce matin, mais vous avez manifesté,
14 Monsieur Zayat, si ma mémoire est bonne, vous avez
15 mentionné que c'était dans le cadre de la
16 discussion sur les coûts évités avec un de mes
17 confrères. Mais tout de même, vous avez mentionné,
18 on a toujours une certaine réticence à donner des
19 coûts parce qu'on va aller éventuellement en appel
20 de propositions, on ne veut pas divulguer nos
21 coûts, mais on a un dilemme, en même temps on ne
22 veut pas faire travailler les promoteurs pour rien.
23 Alors, c'est à ça que je réfère.

24 En pratique, comment allez-vous vous
25 assurer que les promoteurs éventuels aient toute

1 l'information et le temps requis pour l'exercice
2 que vous allez leur demander par un appel de
3 propositions qui va impliquer aussi des coûts pour
4 ces promoteurs-là?

5 R. En fait ce qui est prévu, c'est de donner aux
6 promoteurs les exigences techniques pour un projet
7 aux Îles-de-la-Madeleine, donc quelles sont les
8 caractéristiques de la centrale existante et
9 quelles sont les exigences nécessaires pour pouvoir
10 installer des sources d'alimentation alternatives.
11 Pour ce qui est des coûts, ce n'est pas... En tout
12 cas, il n'est pas envisagé de donner le détail des
13 coûts ou de l'évaluation des coûts de raccordement
14 ou du câble sous-marin, mais plus, encore une fois,
15 un peu comme les coûts évités dans les autres
16 réseaux constituent une balise pour ne pas faire
17 travailler les gens pour rien, les évaluations d'un
18 éventuel câble sous-marin seraient une indication
19 de ce que ça coûterait comme investissement ou
20 comme coût d'opération pour alimenter les Îles.
21 Donc...

22 Q. **[195]** Je ne suis pas sûr que je vous comprends
23 bien. C'est quoi le signal de coût auquel vous
24 référiez hier? Ça, c'est à la page 18 de la
25 transcription d'hier. Si vous me permettez de vous

1 citer. Je ne dis pas que vous dites le contraire,
2 j'essaie de bien saisir, parce qu'il me semble que
3 j'entends la même chose qu'hier à toutes fins
4 pratiques. C'est :

5 [...] on ne veut pas faire travailler
6 des gens pour rien, donc on va donner
7 un signal de ce que pourrait être le
8 coût d'une solution câble sous-marin
9 et on va laisser aux marchés nous
10 proposer des solutions.

11 C'est à ça que je réfère. Et un petit peu plus
12 loin.

13 Le but...
14 et, là, vous parlez du Distributeur,
15 ... c'est d'arriver...

16 Je m'excuse. Ça, c'est monsieur Lagrange qui a dit
17 ça hier. Ce n'est pas vous, Monsieur Zayat. Par
18 contre, vous, Monsieur Zayat, en complément à la
19 réponse de monsieur Lagrange, vous avez indiqué :

20 Le but, c'est d'arriver avec
21 l'information qui, je veux dire, qui
22 est complète autant que possible pour
23 l'ensemble des options au moment de
24 l'ouverture des offres, au moment de
25 l'ouverture des offres de l'appel de

1 propositions, donc aussi bien de ce
2 que les promoteurs vont nous avoir
3 proposé qu'au niveau de la... qu'au
4 niveau des enjeux de la construction
5 du câble sous-marin.

6 Je veux juste avoir un peu plus de précision par
7 rapport à ces deux commentaires.

8 R. En fait, c'est au moment du lancement de l'appel de
9 propositions, c'est d'avoir la meilleure estimation
10 qu'on a du coût de la solution câble sous-marin de
11 façon à donner l'ordre de grandeur aux promoteurs
12 pour qu'ils puissent décider s'ils souhaitent
13 investir du temps et de l'argent dans la recherche
14 d'une solution alternative. Et, pour nous, à la fin
15 du processus, donc une fois le dépôt des
16 soumissions effectué, on pourra... on aura les
17 soumissions des promoteurs en termes de coût et on
18 aura une évaluation plus précise du coût du câble
19 sous-marin pour pouvoir comparer toutes les
20 options.

21 Q. **[196]** Est-ce que vous avez envisagé, prévu une
22 forme de compensation quelconque pour le travail
23 que les promoteurs pourraient être appelés à faire
24 pour vous soumettre des propositions alternatives
25 aux projets que vous analysez présentement?

1 R. Non, ce n'est pas ce qui est envisagé. Évidemment,
2 c'est un appel aux marchés. Donc, chaque promoteur
3 aura à prendre et à choisir s'il souhaite assumer
4 des risques ou pas. Mais c'est sûr, il ne s'agit
5 pas de compenser l'ensemble des promoteurs qui ont
6 décidé de soumettre des offres. En fait, on ne
7 souhaite pas faire les projets. Si on devait faire
8 une analyse, on retomberait dans un mode où on va
9 prendre à notre charge toutes les études, toutes
10 les étapes, et on va faire les projets nous-mêmes.

11 Q. **[197]** Bien.

12 (16 h 00)

13 R. Ce n'est pas l'option qui est choisie. Par contre,
14 on veut donner de l'information... Je veux dire, je
15 vais revenir sur mon argument d'hier. L'idée, ce
16 n'est pas de faire travailler les promoteurs pour
17 rien, donc d'où l'idée de leur donner ces
18 indicateurs-là.

19 Q. **[198]** J'ai une dernière question sur ce sujet. À la
20 pièce, je n'ai pas la référence à la cote Hydro
21 mais c'est la pièce B-0019, à la page 10... je ne
22 l'ai pas, malheureusement. Mais vous avez fait
23 référence à la table d'échange mise en place
24 pendant la phase 1 de l'avant-projet, regroupant le
25 Distributeur et des acteurs de la municipalité pour

1 comparer d'autres solutions au raccordement ou au
2 statu quo.

3 Est-ce qu'on doit comprendre que, dans
4 l'éventualité où les résultats de la phase 1 ne
5 soient pas aussi positifs que souhaité par rapport
6 à l'évaluation préliminaire en ce qui a trait au
7 réseau par câble sous-marin, est-ce que vous allez
8 quand même, vous envisagez quand même d'aller en
9 appel de propositions pour des solutions
10 alternatives à l'usage des centrales diesel aux
11 îles-de-la-Madeleine, est-ce que c'est ça qu'on
12 doit comprendre?

13 R. Tout à fait, l'option du câble sous-marin, dans le
14 fond, est une option qui est en train d'être
15 regardée mais les autres, si celle-là ne s'avère
16 pas réaliste pour quelque raison que ce soit, les
17 autres options demeurent ouvertes.

18 Me PIERRE R. FORTIN :

19 Alors je n'ai pas d'autres questions, Monsieur le
20 Président. Je remercie les témoins.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Merci. Maître Turmel?

23 INTERROGÉS PAR LA FORMATION

24 Me SIMON TURMEL, régisseur :

25 Oui, c'est arrivé plus vite que je ne le croyais,

1 alors je dois y aller page par page. Il y a eu un
2 certain effritement, j'ai appris un terme tout à
3 l'heure, plutôt érosion, érosion dans mes
4 questions... pardon, érosion, oui.

5 Q. **[199]** On a parlé hier du balisage des coûts en
6 réseau autonome, vous avez parlé que le coût était
7 de cinq cent mille dollars (500 000 \$), est-ce que
8 vous avez eu différentes propositions de coût pour
9 faire une étude de balisage, est-ce que vous avez
10 une seule proposition ou différentes propositions?

11 M. RICHARD LAGRANGE :

12 R. On en a reçu deux. Sur les six compagnies que l'on
13 a approchées, il y en seulement deux qui ont fait
14 une proposition après avoir fait une relance, comme
15 on l'avait indiqué. Dans les deux cas, c'est
16 l'ordre de grandeur qu'ils nous ont donné.

17 Q. **[200]** C'est l'ordre de grandeur?

18 R. Excluant les frais de déplacement et tous les
19 autres, tout ce qu'ils appellent les frais
20 afférents, là, à une telle étude.

21 Q. **[201]** Sans procéder à un balisage, est-ce que Hydro
22 a une certaine connaissance de certains coûts hors
23 Québec ou dans d'autres réseaux similaires, est-ce
24 que vous avez des échanges des connaissances, ou
25 c'est trop variable d'une place à l'autre?

1 R. Moi, à ma connaissance, je n'en ai pas, tout ce que
2 j'ai, c'est ce que j'ai indiqué dans les dernières
3 journées, là, c'est que, dans les coûts évités en
4 énergie, quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du coût,
5 pour nous...

6 Q. **[202]** Oui, c'est vrai.

7 R. ... c'est le combustible.

8 Q. **[203]** C'est vrai.

9 R. Et sur ça, bien...

10 Q. **[204]** Je me rappelle de votre...

11 R. ... on a peu de marge de manoeuvre, à part procéder
12 par appel d'offres, prendre le plus bas
13 soumissionnaire, et on paie en fonction des
14 particularités inhérentes à l'alimentation de ces
15 réseaux-là qui sont... qui sont très éloignés.

16 M. HANI ZAYAT :

17 R. Je rajouterai que, je veux dire, on a nous-mêmes
18 vingt-deux (22) ou vingt-quatre (24) réseaux
19 autonomes, qui sont fort différents l'un de
20 l'autre.

21 Q. **[205]** Oui, c'est vrai, oui.

22 R. Donc imaginez, la même disparité qu'on peut avoir à
23 l'intérieur de nos réseaux autonomes est encore
24 pire ailleurs. Mais si on regarde la réalité des
25 îles-de-la-Madeleine et la réalité d'Aupaluk, ce

1 sont deux réseaux autonomes mais deux univers
2 complètement différents.

3 Q. **[206]** Si on reste aux Îles-de-la-Madeleine, vous
4 avez parlé de l'appel d'offres en cours éolien de
5 six mégawatts (6 MW), c'est ça, six (6), oui?

6 R. C'est ça, oui.

7 Q. **[207]** Par rapport à l'échéancier dans le temps,
8 est-ce que le six mégawatts (6 MW), dans
9 l'éventualité où est-ce qu'il y a un câble,
10 qu'arrive-t-il avec le six mégawatts (6 MW) qui est
11 déjà en cours, est-ce qu'on construit les deux,
12 est-ce qu'on fait les trois éoliennes et le câble?

13 R. C'est une bonne question. Effectivement, ce qui a
14 été envisagé, c'était que les deux projets étaient
15 indépendants. Le six mégawatts (6 MW) devait venir
16 plus tôt dans le temps, dans le sens que l'appel
17 d'offres a été lancé il y a un certain temps déjà.

18 Q. **[208]** Hum-hum.

19 (16 h 04)

20 R. Il est toujours en cours à cause de, je dirais, un
21 retard au niveau des, au niveau essentiellement des
22 approbations, des approbations environnementales
23 qui étaient, qui sont plus longues et il y a eu des
24 écueils qui sont plus longs que initialement
25 anticipés. Mais les deux processus se veulent

1 indépendants, complémentaires je pourrais dire. On
2 parle d'un projet éolien de six mégawatts (6 MW)
3 alors que le câble, puis là je dis le câble mais ça
4 pourrait être une autre solution, pour être plus
5 spécifique, le câble pourrait, remplacerait
6 l'ensemble de l'utilisation de la centrale
7 thermique de Cap-aux-Meules, qui a une puissance
8 installée de soixante-six mégawatts (66 MW). Donc,
9 il y a une utilisation beaucoup plus grosse que ce
10 que peuvent fournir les éoliennes. Donc, ce n'est
11 pas tout à fait le même univers.

12 Q. **[209]** O.K. Je vais aller un petit peu plus haut au
13 nord, mais en restant dans les limites du sud du
14 nord. Oui, parce que c'est la dernière communauté
15 la plus basse. On a parlé de la communauté
16 autochtone Whapmagoostui avec l'autre qui est...

17 R. Kuujjuarapik.

18 Q. **[210]** Kuujjuarapik, effectivement. Je ne veux pas
19 que vous alliez plus loin dans toutes les
20 discussions que vous avez eues avec maître Neuman.
21 Mais si j'ai bien saisi, selon Hydro, il n'y a pas
22 accord de la communauté ou, tout au moins, il n'y a
23 pas acceptation des communautés, des deux
24 communautés selon vos critères dans ce dossier-là?

25 R. Tout à fait. Je faisais référence tantôt aux

1 critères du milieu local dans ce cas-ci. Et, là, on
2 n'a pas de critères du milieu local, donc des
3 différentes communautés qui sont impliquées pour
4 ces deux villages, pour ces deux villages qui sont
5 alimentés par la même centrale.

6 Q. **[211]** Et s'il y avait eu acceptation pour le projet
7 de PNW, il y aurait eu un appel d'offres et PNW...
8 ou un appel de propositions, aurait pu
9 soumissionner ou proposer. C'est ce que je
10 comprends?

11 R. Non, je vais redonner la même... En fait, on ne
12 cherche pas une acceptation d'un projet. On cherche
13 plutôt l'établissement de critères de choix. Et si
14 lorsqu'il y aura... lorsqu'il y a possibilité de
15 publier les critères de choix de la communauté, les
16 critères de choix techniques, là, on lancerait un
17 appel d'offres. Et le projet de la communauté, donc
18 le projet dont il était question ce matin...

19 Q. **[212]** Hum, hum.

20 R. ... pourrait être soumis comme n'importe quel autre
21 projet qui pourrait être soumis dans ce cadre-là.
22 L'objectif étant d'avoir plus d'un projet... plus
23 d'une soumission évidemment. Je reviens à nos
24 objectifs de base, c'est, oui, de convertir les
25 réseaux, de diminuer le recours au diesel, mais

1 aussi d'avoir une... de ne pas avoir de dépendance
2 sur une seule soumission, un seul soumissionnaire,
3 mais d'avoir un minimum de compétition.

4 Q. [213] Je posais la question parce que je me disais,
5 s'il y a un accord unanime des deux communautés,
6 comment... vous connaissez bien les communautés,
7 comment un projet qui peut arriver de l'extérieur
8 puisse prendre forme si ce n'était pas le projet
9 unanime des deux conseils municipaux, par
10 exemple... pardon, des deux conseils de bande et du
11 village pour celui des Inuits? Comment peut-il être
12 acceptés si c'est un projet américain, ontarien,
13 québécois ou autre? Est-ce que vous me suivez?

14 R. Je vais encore une fois faire le parallèle avec le
15 processus aux Iles. C'est essentiellement la même
16 façon de voir les choses. Donc, aux îles, on a
17 demandé à la Régie intermunicipale c'est quoi ses
18 critères. Puis je vais vous en donner mettons
19 trois. Elle a identifié des critères en termes de
20 participation au projet. Elle a identifié des
21 critères en termes d'emploi, je crois, puis en
22 termes de... retour sur investissement. Ses
23 attentes en termes de retour sur investissement.

24 Donc, les projets, il peut y avoir une
25 multitude de projets qui sont soumis. Et

1 l'obligation de tous les projets soumis, c'est que,
2 en bout de ligne, ils s'entendent aussi avec la
3 Régie intermunicipale en termes de propriété. Donc
4 qu'ils fassent une place pour de la propriété...
5 pour la propriété de la Régie intermunicipale,
6 qu'ils respectent le critère d'impact économique et
7 de profitabilité. Dans ce cadre-là, c'est plusieurs
8 projets qui sont soumis, mais ils doivent tous
9 respecter les critères techniques. Évidemment c'est
10 un prérequis. Et les critères du milieu local,
11 bien, c'est cela, il faut qu'en bout de ligne ils
12 acquiescent aux conditions de la communauté locale.
13 (16 h 10)

14 La nuance étant que ces conditions-là, si
15 je les appelle les conditions, sont connues
16 d'avance et sont publiques. Donc, une fois que la
17 Régie intermunicipale a identifié ses critères,
18 bien, elle a aussi l'obligation de s'y tenir et de
19 signer avec quiconque respecte ces critères, si
20 c'est lui le gagnant.

21 Q. **[214]** Je comprends très bien. Un commentaire sera
22 peut-être à votre réponse, mais j'essayais de faire
23 une distinction. Je vous ai dit au départ, vous
24 connaissez bien les communautés et je voulais faire
25 une différenciation entre les îles-de-la-Madeleine

1 et la situation que nous avons actuellement.
2 L'approche peut être peut-être différente entre les
3 communautés autochtones versus les îles-de-la-
4 Madeleine, c'est le questionnement que je me
5 posais. Où deux conseils de bande, hypothétiquement
6 pour appuyer un projet, comment un tiers projet
7 pourrait-il s'insérer à travers ça? C'est la
8 question que je me posais.

9 On rentre dans la convention de la Baie-
10 James, on rentre dans beaucoup de choses. Alors,
11 c'est tout ça que je me posais comme question,
12 comment gérer tout ça. Mais, peut-être votre
13 procureur en dira plus loin lorsque... ira plus
14 loin lorsqu'il plaidera, à moins que... Il n'y a
15 pas, il ne veut pas. Alors, allez-y.

16 R. Je dirais que c'est toute la difficulté de notre
17 démarche puis je vais terminer là-dessus. C'est
18 toute la difficulté d'arriver avec... avec quelque
19 chose de transparent et d'ouvert à tous, mais qui
20 est capable d'aller chercher le... En fait, c'est
21 d'aller... d'amener les communautés à identifier
22 c'est quoi leurs besoins, mais sans qu'elles
23 choisissent un projet en particulier.

24 Q. **[215]** Je comprends. Ce que vous faites d'ailleurs,
25 j'ai compris, pour Obedjiwan.

1 R. Tout à fait. C'est la même...

2 Q. **[216]** C'est la même dynamique.

3 R. ... c'est la recette qui est en cours pour
4 Obedjiwan pour les îles et qu'on espère pouvoir
5 appliquer ailleurs. Partout en fait, pas juste
6 ailleurs, mais partout.

7 Q. **[217]** Mais, partout. Une dernière question. C'était
8 plus une précision, pas à vous, mais à maître
9 Fraser. Suite aux questions de maître Fortin, je
10 voulais m'assurer de... bien, je dis maître Fraser,
11 mais je voulais m'assurer que tout le monde dans la
12 salle avait compris que la question s'adressait
13 également aux confrères et consœurs intervenants,
14 à savoir le rôle de la Régie eu égard à
15 l'application de l'article 74.1 dans le cadre des
16 appels de propositions pour les réseaux autonomes.
17 Parce que je voyais que maître Fortin s'adressait
18 souvent à mes confrères d'Hydro-Québec, mais si je
19 ne me trompe pas, ce serait une question ouverte à
20 tous.

21 Et tant qu'à y être, regardez donc aussi,
22 Maître Fraser, vu qu'on a coupé court à certaines
23 questions, l'article 72, lequel réfère au règlement
24 sur la teneur du plan d'approvisionnement dans
25 lequel on dit, à l'article 1... oui, l'article 1,

1 alinéa 2, sous-alinéa c), qu'on doit produire, le
2 Distributeur doit produire les caractéristiques des
3 approvisionnements additionnels requis. Alors, nous
4 préciser les caractéristiques dans ce cas-ci pour
5 les réseaux autonomes. Ainsi que plus bas à 3 a),
6 b), c), d), on nous indique, peut-être pas le d),
7 mais les différents produits, outils ou mesures
8 envisagés, c'est le a). Au b) :

9 Les risques découlant des choix des
10 sources d'approvisionnement et les
11 mesures qu'il entend prendre pour
12 atténuer l'impact de ces risques.

13 Alors, c'est non usuel vu qu'on est en matière de
14 réseaux autonomes. On est habitué dans le cas des
15 réseaux... du réseau relié, mais dans ce cas-ci, où
16 ça se trouve dans tout le document pour qu'on soit
17 tous à la même place? Est-ce que tous ces éléments-
18 là requis par le règlement sont présents?

19 Me ÉRIC FRASER :

20 Tout à fait. On va également faire référence aux
21 définitions de la loi puis au fait qu'on se
22 retrouve en réseau de distribution lorsqu'on est en
23 réseau autonome.

24 Me SIMON TURMEL, régisseur :

25 Alors, c'est bien.

1 Me ÉRIC FRASER :

2 L'ensemble de ces questions sera traité.

3 Me SIMON TURMEL, régisseur :

4 Vous aurez un A pour votre compréhension, mais...

5 pour la compréhension de la question. Alors, je

6 n'ai pas d'autres questions.

7 Me LOUISE ROZON :

8 Q. **[218]** Oui. Bonjour aux membres du Panel. Louise
9 Rozon pour la formation. Ce ne sera pas très long.
10 Je vais faire un peu de chemin rapidement par
11 rapport aux fameux appels de propositions et aux
12 informations que le Distributeur compte transmettre
13 aux futurs soumissionnaires.

14 Vous avez parlé, au cours de vos
15 témoignages, de certaines études que le
16 Distributeur a réalisées dans le passé, dont des
17 études de vent, je ne sais pas si c'est la bonne
18 expression. Est-ce que dans certains cas vous allez
19 juger que ça pourrait être pertinent de diffuser
20 ces études que vous avez réalisées dans le passé
21 aux futurs soumissionnaires? T'sais, si vous avez
22 des données qui peuvent être intéressantes, pour ne
23 pas obliger ces soumissionnaires-là à refaire, dans
24 le fond, un travail que vous avez déjà fait et qui
25 est dans la mesure où c'est encore pertinent.

1 (16 h 15)

2 M. HANI ZAYAT :

3 R. Tout à fait. Si c'est le cas, on le fera.

4 D'ailleurs, la question, on peut la prendre de
5 façon plus large. On se pose la question sur
6 qu'est-ce qu'on devrait mettons... l'exemple des
7 études de vents est un très bon exemple à ce qu'on
8 a à faire, à proposer qu'on fasse les études de
9 vents, ou on veut trouver une façon, dans le fond,
10 de donner la même information à tout le monde et
11 d'éviter qu'il y ait une multiplication des modes
12 mesure dans certains villages ou pas que chaque
13 promoteur vienne installer ses modes mesure par
14 rapport aux vents.

15 Donc, on essaie de trouver une façon de...
16 une façon d'adresser la question de façon à ce que
17 ça soit, oui, c'est un appel de propositions, on
18 demande aux marchés de se positionner mais, en même
19 temps, que ça soit, que ça tienne compte des
20 réalités du terrain, des réalités de la communauté,
21 et pas de multiplier les coûts fixes pour rien.
22 Donc, sans aller jusqu'à compenser les promoteurs
23 qui ont, qui déposent des soumissions et qui ne,
24 dont la soumission n'est pas retenue, mais au moins
25 de leur fournir, ou de mettre en commun certaines

1 informations qui peuvent bénéficier à l'ensemble
2 des soumissionnaires. C'est quelque chose sur
3 lequel... qu'on regarde plus spécifique.

4 Q. [219] O.K. Il y a certains intervenants qui sont
5 peut-être sceptiques par rapport au projet aux
6 îles-de-la-Madeleine, au projet sous-marin, et le
7 fait que le Distributeur pourrait peut-être avoir
8 tendance à privilégier éventuellement ce projet-là
9 plutôt que les autres projets qui seraient soumis.

10 J'aimerais peut-être vous entendre par
11 rapport à ça, à coût égal, par exemple, si le coût
12 du projet sous-marin, de câble sous-marin, arrive
13 au même prix qu'un autre projet qui vous est
14 soumis, je ne sais pas lequel, là, mais est-ce que
15 vous auriez tendance à privilégier votre projet
16 plutôt que de choisir le projet d'un autre
17 promoteur?

18 R. En fait, la difficulté ici, c'est que, d'un côté,
19 on a un projet qui est plus connu, dans le sens,
20 c'est un lien sous-marin avec l'énergie qui vient,
21 enfin, qui viendrait du réseau intégré, versus des
22 projets dont, aujourd'hui, je, c'est hypothétique,
23 je ne peux pas dire d'où va venir la source, quels
24 types de projets pourraient être soumis.

25 Mais, quant à moi, il n'y a pas de a

1 priori, pour le projet sous-marin, c'est juste,
2 c'est une option qui est intéressante et qui semble
3 relativement peu coûteuse, donc d'où l'idée
4 d'aller... sur l'horizon, peu coûteuse sur
5 l'horizon de, l'horizon de vie ou l'horizon de vie
6 utile du lien, donc. Mais ça va être à évaluer en
7 fonction des projets reçus. Je ne peux
8 malheureusement pas aller plus loin aujourd'hui...

9 Q. **[220]** Oui...

10 R. ... parce qu'on est un petit peu dans le...

11 Q. **[221]** Dans l'hypothétique.

12 R. ... dans l'hypothétique, voilà.

13 Q. **[222]** O.K. Rapidement, l'étude de balisage, là,
14 juste me rafraîchir la mémoire, le fameux quatre-
15 vingt-dix pour cent (90 %) des coûts, est-ce que
16 c'est en preuve, le quatre-vingt-dix pour cent
17 (90 %), ou si, en fait, c'est en preuve, vous
18 l'avez mentionné dans le cadre de votre témoignage
19 mais je n'étais pas certaine si on, si ça avait été
20 identifié dans les...

21 M. RICHARD LAGRANGE :

22 R. Non, je l'ai... je l'ai sorti d'un fichier à mon
23 bureau avant d'arriver ici lundi matin.

24 Q. **[223]** O.K.

25 R. C'est une information que, là aussi, on hésitait à

1 dévoiler.

2 Q. **[224]** O.K.

3 R. Parce que lorsqu'on dévoile... là, on l'a dit, là,
4 quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du coût qui est
5 là, c'est le combustible, ça fait que là, ce n'est
6 pas dur mathématiquement de voir ce qu'il nous en
7 coûte pour produire à la marge un kilowattheure
8 (1 kWh). Et, malheureusement, bien, c'est la
9 réalité de la vie, les gens dans l'industrie sont
10 là pour faire de l'argent, une fois qu'on a dévoilé
11 ça, bien, on a ouvert pas mal notre jeu, hein.

12 C'est ça le défi qu'on a avec le Plan de
13 conversion des réseaux autonomes, on tente de
14 réduire nos coûts, on doit évoluer dans un
15 contexte, qui est le contexte ici puis c'est
16 correct, là, on s'inscrit dans tout ça, mais on
17 doit gérer comme, je vais l'imager, comme dans un
18 aquarium, hein, tout le monde nous voit, tout le
19 monde voit nos coûts, tout le monde nous entend,
20 tout le monde sait à l'avance quelle est notre
21 stratégie, et on tente donc de conjuguer l'ensemble
22 de ces éléments-là en tentant de réduire les coûts.

23 Et ce n'est pas qu'on ne veut pas donner de
24 l'information mais on ne veut pas en donner
25 lorsqu'on sent que ça va être au détriment de notre

1 clientèle. Donc, non, je ne l'ai jamais dit; le
2 plus loin que j'avais été jusqu'à avant, c'est à la
3 rencontre préparatoire de Québec, dont il a été
4 question ce matin, où, là, j'avais dit que c'était
5 de plus de soixante-quinze pour cent (75 %), pour
6 les gens, les promoteurs d'Obedjiwan, c'est la
7 première fois que j'avais sorti un chiffre lors de
8 cette rencontre-là le trente (30) novembre dernier,
9 mais jamais qu'on avait été aussi loin que... que
10 cette semaine.

11 (16 h 20)

12 Q. **[225]** D'accord. On comprend que vous jugez, bon,
13 qu'il n'y a peut-être pas une grande utilité à
14 réaliser l'étude de balisage dont il avait été
15 question dans une décision de la Régie. Mais par
16 rapport aux autres sources, aux sources
17 alternatives, est-ce qu'il n'y a pas un intérêt
18 quand même à connaître justement le coût de ces
19 autres moyens d'approvisionnement pour être en
20 mesure de juger justement si les offres que vous
21 allez recevoir sont des offres qui sont valables,
22 qui vous sont offertes au meilleur coût? Justement,
23 peut-être que ça peut éviter la situation de dire,
24 bien, on va avoir des offres qui vont accoter à peu
25 près notre coût actuel, on n'économiserait

1 peut-être pas d'argent, mais on va économiser en
2 termes de réduction des gaz à effet de serre. C'est
3 quand même un plus. Voilà! T'sais, on se demandait
4 si au moins ce volet-là d'avoir une étude qui est
5 peut-être plus restreinte mais...

6 M. HANI ZAYAT :

7 R. En fait, en termes d'intégration de ressources
8 renouvelables en réseaux autonomes, je ne peux pas
9 dire qu'on est en retard. Autrement dit, les autres
10 réseaux semblent compter sur les diesels de la même
11 façon que nous et sont... en tout cas, des échos
12 qu'on a, c'est qu'ils sont plutôt beaucoup plus
13 loin dans... beaucoup plus loin en arrière, je
14 devrais être plus précis, en termes de... en
15 arrière, en termes de, je vais dire de vision ou de
16 volonté d'intégrer des ressources renouvelables à
17 leurs réseaux autonomes.

18 Donc, ce qui existe... En tout cas, il n'y
19 a pas grand-chose qui existe. Et si on veut savoir
20 qu'est-ce qui pourrait exister, bien, c'est nos
21 appels d'offres qui vont pouvoir le dire.

22 M. RICHARD LAGRANGE :

23 R. Le complément que je voulais rajouter, c'est
24 qu'on... La question est très pertinente. On va
25 procéder, comme on a mentionné aussi, à un projet

1 pilote au... bien, en réseaux autonomes, excusez-
2 moi, pour du solaire. Donc, c'est un peu pour se
3 donner une connaissance aussi, d'avoir un peu, je
4 dirais, une approche d'un propriétaire averti, que
5 peut-il en coûter pour installer des panneaux
6 solaires dans de tels milieux, quelles sont les
7 contraintes auxquelles on fait face. Ça va nous
8 donner une certaine connaissance. Mais on n'avait
9 pas l'intention de répéter cette démarche-là pour
10 l'ensemble des offres qui vont nous être proposées.

11 Parce que, au fil des années, comme on vous
12 a dit, on a eu des gens qui nous ont offert de la
13 biomasse, de l'hydrolien, de l'éolien, du solaire
14 et ensuite, je vous dirais, des bouquets de toutes
15 ces technologies-là combinées. On a vu... Le GNL
16 évidemment (du gaz naturel liquifié), du gaz
17 propane liquifié. Alors, il y a une multitude, il
18 semble y avoir une multitude de possibilités. Il
19 semble. Et c'est au final lorsqu'on va voir ce qui
20 va être déposé qu'on va pouvoir juger si c'était
21 davantage une démarche marketing qui était faite
22 envers nous ou si vraiment il y avait une
23 possibilité de faire affaire avec un contrat en
24 bonne et due forme avec Hydro-Québec.

25 Q. [226] C'est bon. On va changer de réseau. Les

1 véhicules électriques, on comprend de votre
2 témoignage que vous allez documenter cet usage-là
3 et, éventuellement, bon, apporter des solutions.
4 Notre préoccupation, c'est que, bon, est-ce qu'on
5 ne peut pas prendre plus rapidement les devants et
6 essayer le plus tôt possible de modifier les
7 comportements ou d'ajuster les comportements de ces
8 futurs propriétaires ou des propriétaires actuels
9 ou des futurs propriétaires pour qu'ils puissent
10 charger leurs voitures à un moment qui
11 n'occasionnera pas d'impact à la pointe sur le
12 réseau, bien que, à court terme, ce soit minime? Je
13 pense qu'il n'y a pas de risque de panne majeure à
14 cause des voitures qui vont se brancher en arrivant
15 du travail. Mais on a une préoccupation de délai,
16 dans le fond, de voir à ce que vous puissiez
17 réfléchir à cette problématique-là le plus tôt
18 possible et ne pas attendre trop longtemps avant
19 d'avoir des mesures qui vont permettre de bien
20 orienter les propriétaires et les mesures qui
21 seraient prises, le cas échéant.

22 (16 h 25)

23 M. HANI ZAYAT :

24 R. En fait, on n'attend pas pour mieux comprendre.

25 Donc, il y a des gestes qui sont faits pour aller

1 chercher la caractérisation et la... pour aller
2 chercher le comportement des propriétaires des
3 véhicules dès aujourd'hui. En fait, je dis
4 « aujourd'hui », au cours des prochains mois. C'est
5 plus basé sur cette compréhension-là de ces
6 propriétaires actuels qu'on va pouvoir peut-être
7 mieux orienter nos stratégies ou, à tout le moins,
8 orienter notre réflexion de façon plus précise en
9 fonction des problèmes qui vont avoir été
10 identifiés.

11 Q. **[227]** D'accord. Une dernière question. De façon
12 générale, les programmes de gestion de la demande à
13 la pointe, l'expert du RNCREQ, bon, nous parlait
14 d'autres expériences où il y a des distributeurs
15 qui ont des plans plus détaillés de ces programmes-
16 là qui sont réalisés en collaboration avec des
17 partenaires, avec une vision peut-être plus
18 structurée, plus englobante. Est-ce qu'il n'y a pas
19 un intérêt de la part du Distributeur pour revoir
20 peut-être sa façon de réfléchir et de gérer ces
21 programmes-là à moyen et long terme et en
22 s'inspirant, dans le fond, des meilleures
23 pratiques?

24 R. Je vous avoue que je n'ai pas entendu d'écart entre
25 ce qu'ils... entre ce que l'expert a présenté en

1 début d'après-midi et ce qu'on fait. Peut-être que
2 la façon de le présenter est un petit peu
3 différente, mais en termes d'approche et même en
4 termes de résultat, j'ai eu l'impression qu'on
5 était là aussi en avance par rapport à ce qui se
6 fait ailleurs.

7 Je vais y aller en termes d'approche. Donc,
8 déjà d'identifier, d'identifier le potentiel et de
9 travailler sur les mesures les plus prometteuses et
10 les plus intéressantes, c'est exactement ce qu'on
11 fait. Et on inscrit à nos bilans ce qu'on considère
12 comme étant réaliste et raisonnable d'inscrire dans
13 un avenir... dans le cadre de la fenêtre du plan.
14 Et c'est quelque chose qui est réévalué à tous les
15 ans, que ce soit dans les états d'avancement ou
16 dans les plans d'approvisionnement. Donc, c'est une
17 approche assez continue de ce côté-là.

18 Et quand je regarde les résultats, on a
19 quand même, à l'horizon du plan, pas loin de cinq
20 mille mégawatts (5000 MW) d'effacement à la pointe
21 en termes de résultat. Donc, on est de l'ordre de
22 dix, douze pour cent (10 %-12 %) de notre demande
23 qui est répondu à travers la gestion de la demande
24 en pointe, que ce soit à travers évidemment les
25 programmes d'interruptibles, la biénergie qui est

1 un moyen d'effacement. Quand j'ai écouté sa
2 présentation du « dispatchable » c'est... la
3 biénergie, c'est du « dispatchable » avec un
4 « dispatch » en fonction de la température. Mais,
5 ça répond exactement aux besoins de gestion de la
6 demande de pointe.

7 Je peux reparler de nos chauffe-eau trois
8 éléments. Bon. Lui, c'est pas « dispatchable » mais
9 ça répond exactement aux mêmes besoins aussi, donc
10 ça vient diminuer les besoins à la pointe à travers
11 la mise en place d'un programme spécifique qui est
12 le chauffe eau trois éléments. Je peux parler de
13 l'ensemble de nos mesures en efficacité
14 énergétique.

15 Donc, je regarde nos résultats, je pense
16 qu'on peut être fier de ce qu'on a fait et de ce
17 qu'on continue à faire. Maintenant, est-ce qu'on
18 peut en mettre plus au bilan? Là-dessus, on est
19 plus prudent, on dit, on va mettre au bilan, on va
20 les inscrire au bilan au fur et à mesure qu'on est
21 capable de livrer la marchandise et que ça va
22 pouvoir être vraiment contributif à la gestion de
23 puissance au Québec. Si les trois cents mégawatts
24 (300 MW) s'avèrent... si nos programmes s'avéraient
25 nettement plus intéressant et qu'on réussit à

1 chercher beaucoup plus que le trois cents mégawatts
2 (300 MW), j'en serais le premier content.

3 Q. [228] D'accord. Peut-être dans le cadre des
4 partenaires, bon, vous avez identifié que vous
5 aviez quand même des discussions avec la grande
6 entreprise, le marché affaires, peut-être qu'avec
7 le marché résidentiel, il y a peut-être lieu
8 d'élargir peut-être vos partenariats dans la
9 réflexion entourant les programmes de gestion à la
10 pointe. C'est peut-être là où il y aurait un petit
11 écart.

12 (16 h 30)

13 R. Oui. Là-dessus, notre approche est plus, en fait,
14 on a des contacts plus que ça soit avec des
15 fournisseurs d'équipements pour voir qu'est-ce qui
16 peut être fait et de, je veux dire, que ça soit
17 pour ce qui est des chauffe-eau ou pour la chauffe
18 parce que, essentiellement, le grand potentiel, il
19 est dans ces charges-là, dans ces charges de
20 chauffage, donc que ça soit, soit le chauffage de
21 l'air, soit le chauffage de l'eau, et là-dessus
22 donc c'est une, disons que je pense que le forum
23 ici est l'approche consultation avec le public
24 large puis on a des, une approche plus ciblée avec
25 certains fournisseurs.

1 Me LOUISE ROZON :

2 C'est bon, cela termine mes questions. Merci
3 beaucoup aux membres du panel.

4 M. RICHARD LAGRANGE :

5 R. Je voulais juste rajouter, pour répondre à votre
6 préoccupation, Maître Rozon, que l'approche qui a
7 été mentionnée par l'expert du RN d'avoir accès à
8 des agrégateurs, par exemple, c'est un peu je crois
9 l'objet de votre question, on le fait déjà dans la
10 GDP Affaires, donc on n'est pas fermés à l'idée, la
11 GDP Affaires est ouverte aux agrégateurs pour aller
12 chercher plein de petites charges et nous offrir
13 un... alors cette approche-là, qui est très
14 concluante, on est loin d'être fermés à l'idée
15 lorsqu'on sera rendus à adresser la GDP du côté
16 résidentiel. On va regarder, ça fait partie des
17 stratégies que l'on étudie présentement.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Deux petites questions.

20 Q. **[229]** Lors des discussions, puis mon collègue
21 Turmel a abordé le sujet concernant le réseau K...
22 et, comment l'appeler... K et W, alors là, il y a
23 peut-être une problématique particulière dans la
24 mesure où il y a deux communautés, ou enfin, deux
25 nations; dans le cas des îles-de-la-Madeleine, est-

- 1 ce que ça a été difficile d'identifier
2 l'interlocuteur représentatif de la communauté des
3 îles-de-la-Madeleine, est-ce que ça s'est fait
4 naturellement ou la Régie intermunicipale s'est
5 tout de suite pointée comme étant l'interlocuteur
6 unique et idéal?
- 7 M. HANI ZAYAT :
- 8 R. Alors on n'a pas d'idéal dans ce contexte-là mais
9 ça semblait être l'interlocuteur normal, je dirais.
- 10 Q. **[230]** Et qui n'a pas eu de difficulté à faire
11 reconnaître son autorité ou sa représentativité
12 auprès de la communauté, ou, en fait, c'est ce que
13 j'essaie de voir, là, parce que je suis certain que
14 ça va se présenter dans d'autres villages ailleurs
15 au Québec, là, ce n'est pas parce qu'il y a un
16 maire dans une ville qu'il représente
17 nécessairement tous ses citoyens, lui, il a beau
18 avoir une autorité officielle, il peut manquer des
19 fois d'autorité morale?
- 20 R. En fait, quand je disais que ce n'était pas
21 représentatif dans le cas de Whapmagoostui et
22 Kuujjuarapik, ce n'est pas au niveau de, ce n'est
23 pas au niveau des individus mais plus au niveau de
24 l'organisation. Puis je vais reprendre peut-être
25 l'exemple, l'exemple plus parlant, c'est celui du

1 Nunavik. Donc au Nunavik, puis je, ce n'est pas
2 juste mon interprétation, c'est même leur position
3 comme communauté, donc il y a Makivik, qui est un
4 organisme, je dirais, qui gère, c'est Makivik qui
5 est l'espèce de...

6 Je vais recommencer. Il y a tout d'abord le
7 représentant municipal, la municipalité, donc l' élu
8 de la municipalité, qui est un milieu, qui est le
9 milieu local au sens le plus petit du terme. Après
10 ça, il y a le gouvernement régional, donc KRG dans
11 ce cas-ci. Et après ça, il y a Makivik, qui est un
12 autre organisme, qui gère l'ensemble du territoire
13 comme étant un, ou plutôt l'ensemble des biens de
14 la communauté. Après ça, il y a les Landholding qui
15 gèrent les terres de différentes catégories, en
16 fonction des différentes ententes qu'il y a avec le
17 gouvernement du Québec.

18 Donc déjà là, juste quand on parle des
19 Inuits, on a quatre parties prenantes, et les
20 relations entre eux, je ne veux pas dire que ça
21 prend l'unanimité, ce n'est pas nous qui décidons
22 s'il faut l'unanimité ou pas, mais il faut qu'ils
23 puissent s'entendre entre eux pour dire, bien,
24 c'est quoi les conditions qu'on souhaite. Question
25 simple, c'est : est-ce que les conditions sont des

1 conditions pour l'ensemble du Nunavik ou pour
2 chacun des villages pris séparément? Je n'ai pas de
3 réponse à ça.

4 (16 h 35)

5 Q. **[231]** On va vous souhaiter bonne chance.

6 R. On va en avoir besoin.

7 Q. **[232]** Concernant les appels de propositions, je
8 crois que c'est le bon terme, aux Îles-de-la-
9 Madeleine, pourquoi attendre le printemps deux
10 mille dix-huit (2018) pour aller vers cet appel aux
11 marchés? Là, vous avez un processus amorcé, entamé
12 concernant l'évaluation du câble sous-marin. Ça,
13 c'est une chose. Ça va vous permettre de... J'ai
14 bien lu entre les lignes tantôt que vous avez dit,
15 un coût relativement... je voyais les chiffres
16 s'accumuler. Sur l'évaluation... sur la durée de
17 vie du bidule. Mais c'est ça, donc vous avez ce
18 processus-là en cours. Qu'est-ce qui vous empêche
19 d'aller tout de suite aux marchés puis d'obtenir à
20 peu près en même toutes ces réponses-là, puis
21 avoir... Pourquoi attendre au printemps deux mille
22 dix-huit (2018) pour lancer l'appel de
23 propositions?

24 R. En fait, c'est pour avoir des réponses plus
25 précises au niveau du câble aussi, donc pour avoir

1 une certaine... En fait, on essaie d'avoir dans le
2 calendrier toutes les réponses en même temps. Donc,
3 ce n'est pas pour lancer trop tôt dans la mesure où
4 on n'est pas capable de donner les indications ou
5 les meilleures indications aux marchés sur ce que
6 représenterait le câble. Et d'avoir aussi, au
7 moment de l'évaluation des propositions, c'est quoi
8 l'option du câble. Est-ce que...

9 Q. **[233]** Bien, j'avais cru comprendre... Enfin, ce
10 n'est pas clair. J'avais cru comprendre que les
11 données fines concernant la solution câble ne
12 seront pas révélées. Pour vous, c'est important
13 d'avoir le input pour vous donner une idée de c'est
14 quoi votre « benchmark ». Ça, je comprends.

15 R. Mais ces données-là, on va les avoir plus à
16 l'horizon deux mille dix-neuf (2019). Les données
17 fines. Donc, pouvoir comparer l'option câble versus
18 l'option tout autre projet vont arriver en même
19 temps.

20 Q. **[234]** O.K.

21 R. Aujourd'hui, je vais le dire dans trois phases,
22 dans le fond. La première phase d'aujourd'hui, j'ai
23 une estimation paramétrique, effectivement, très,
24 très préliminaire de ce que ça représenterait le
25 coût de construction du câble. Un signal qui dit,

1 oui, le projet est intéressant, et il risque d'être
2 des plus intéressants. Mais pas capable de se
3 commettre là-dessus. C'est vraiment extrêmement
4 préliminaire. On ne veut pas fermer la porte aux
5 autres sources basé sur un signal aujourd'hui qui
6 ne sera peut-être pas... qui ne pourra pas se
7 matérialiser.

8 Deuxième signal, c'est, au moment du
9 lancement de l'appel d'offres, donc on a dit début
10 deux mille dix-huit (2018), là on va donner un
11 signal qui est moins paramétrique, qui est issu de
12 la première phase de l'avant-projet où on va venir
13 confirmer que la solution est intéressante et que
14 l'ordre de grandeur est le bon ordre de grandeur.
15 Et en bout de ligne, au moment du dépôt des appels,
16 au moment du dépôt des propositions, là, la
17 connaissance plus fine des coûts du projet devra
18 être... sera connue. Et, là, on pourra évaluer à ce
19 moment-là la solution du câble avec les autres
20 solutions.

21 Q. **[235]** C'est plus clair. Merci. J'ai fini. Nous
22 avons fini. Donc, il ne me reste qu'à vous
23 remercier. Avez-vous un réinterrogatoire?

24 Me ÉRIC FRASER :

25 Bien oui, malheureusement.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Quelle idée!

3 Me ÉRIC FRASER :

4 Je casse le party, là. Mais j'ai deux choses. J'ai
5 quand même une réponse à un engagement.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Oui.

8 RÉINTERROGÉS PAR Me ÉRIC FRASER :

9 Q. **[236]** Donc, monsieur Aucoin a la réponse à
10 l'engagement numéro 1.

11 M. FREDERIK AUCOIN :

12 R. Bonjour.

13 Q. **[237]** Je profite de sa présence.

14 R. Je n'ai pas eu la chance de beaucoup parler
15 aujourd'hui. Les réseaux autonomes ont occupé
16 beaucoup de place. C'est réponse à l'engagement
17 numéro 1. C'est dans le dossier R-3980-2016.
18 C'était dans le document HQD-16, Document 3.
19 C'était dans le cadre d'une DDR de AHQ-ARQ. La
20 question 10.2.

21 (16 h 40)

22 Q. **[238]** Merci, Monsieur Aucoin. J'ai aussi une
23 question de réinterrogatoire, Monsieur le
24 Président, si vous me permettez. Je vais être bref.
25 Puis je vais changer de sujet pour... C'est ça.

1 Pour changer l'atmosphère. Je reviendrais aux
2 questions de l'achat de court terme, je reviendrais
3 à monsieur Aucoin, qu'on n'a pas beaucoup entendu
4 aujourd'hui en plus, donc, à l'occasion du contre-
5 interrogatoire de la procureure du RNCREQ, vous
6 avez fait certaines mentions eu égard aux
7 transactions de court terme et également aux
8 transactions qui sont profilées, et vous avez
9 également dit que lorsque vous faisiez des
10 transactions profilées, cela vous permettait de
11 diminuer le patrimonial inutilisé.

12 Et vous n'avez pas précisé votre pensée
13 puis j'aimerais ça que vous nous expliquiez dans
14 quelle mesure des achats profilés permettent une
15 réduction du patrimonial, de l'utilisation du
16 patrimonial.

17 M. FRÉDÉRIK AUCOIN :

18 R. Bon, qu'est-ce qu'il faut comprendre, c'est que
19 souvent qu'est-ce qui se produit, surtout en
20 périodes de forte pointe, on a des quantités, dans
21 le fond, des besoins à alimenter puis des quantités
22 à aller s'approvisionner sur les marchés. Il
23 arrive, dans le fond, nous, on favorise le plus
24 possible des blocs standards pour maximiser la
25 concurrence; par contre, des fois, on atteint

1 justement le maximum de capacité de nos
2 contreparties puis là, il reste un résiduel à aller
3 chercher, soit sur les marchés ou soit par des
4 achats qu'on dit profilés.

5 L'avantage d'utiliser, dans le fond, de
6 tels achats, c'est pour éviter d'acheter plus
7 d'heures qu'on a vraiment besoin. Dans le cas qu'on
8 achèterait plus d'heures que, mettons dans un
9 exemple, là, dans le fond, si le besoin d'achat est
10 sept, huit, neuf, l'heure sept (7 h), huit (8 h),
11 neuf (9 h), le fait d'acheter des blocs standards,
12 qui est seize (16) heures dans la journée, de huit
13 à vingt-trois (8 - 23 h), si on achetait de telles
14 quantités, bien, on viendrait, dans le fond,
15 acheter trop de quantités pour rien puis on
16 éviterait, dans le fond, de prendre du patrimonial
17 sur les autres heures.

18 Ça fait que, indirectement, qu'est-ce que
19 ça génère, ça génère du patrimonial inutilisé et
20 donc, si on veut, un... du patrimonial, dans le
21 fond, mal utilisé qui est non optimal. Puis l'idée
22 derrière ça, c'est que si, finalement, on réalisait
23 ces achats-là en blocs plutôt que de les faire
24 profilés, on pourrait constater a posteriori que ça
25 générerait de l'inutilisé, surtout dans le cadre

1 d'indicateurs a posteriori, qui est, des fois, là,
2 si on veut, un peu à la mode ces temps-ci, là, dans
3 le cadre de peut-être d'autres dossiers à la Régie.

4 Mais qu'est-ce qu'il est important de dire,
5 c'est qu'il faut être très vigilant de bien
6 utiliser les profils horaires de nos transactions
7 pour construire ces indicateurs-là a posteriori,
8 c'est important parce que ça peut vraiment fausser,
9 là, la donne en termes de constats sur ce genre
10 d'indicateurs-là. Puis ça peut, c'est ça, ça peut
11 amener des écarts importants.

12 Q. **[239]** Lorsque vous parlez des profils horaires,
13 qu'il faut vraiment utiliser les... pouvez-vous
14 préciser lorsque, utiliser les profils horaires
15 réalisés, ou utiliser dans le cadre de vos
16 transactions, est-ce qu'il y a...

17 R. Oui, bien, dans le fond, qu'est-ce qui se produit,
18 c'est qu'on produit, dans le fond, un suivi de la
19 dispense à chaque année puis souvent, là, sur
20 chaque transaction, on fait référence à des blocs
21 pointe ou des blocs vingt-quatre (24) heures puis,
22 dans le fond, il faut juste faire attention de ne
23 pas prendre l'hypothèse, là, qu'un achat qu'on dit
24 pointe est nécessairement, là, « flat » toutes les
25 heures, et ça pourrait fausser, là, des indicateurs

1 a posteriori.

2 Me ÉRIC FRASER :

3 O.K. C'est bon, je n'ai pas d'autres questions,
4 Monsieur le Président. Je vous remercie, monsieur.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Alors là, c'est vrai, je peux remercier les
7 témoins?

8 Me ÉRIC FRASER :

9 Tout à fait, à moins qu'il y ait une autre
10 intervention.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Messieurs, madame, madame et messieurs, merci
13 beaucoup de votre disponibilité et de vos réponses
14 nombreuses, alors vous pouvez disposer, vous êtes
15 libérés. Et merci, je tiens à remercier
16 particulièrement notre sténographe vaillant, nos
17 traducteurs-interprètes là-bas ainsi que notre
18 greffière-audicière, merci beaucoup à tous, c'est
19 inusité de finir si tard mais il fallait pouvoir
20 libérer ces gens. Alors, merci, au revoir, et
21 demain, on recommence avec le RNCREQ, Maître
22 Thibault-Bédard, pour la suite de votre preuve.
23 Merci.

24 AJOURNEMENT

25

1

2

3 Nous, soussignés, DANIELLE BERGERON et CLAUDE MORIN
4 sténographes officiels, certifions sous notre
5 serment d'office que les pages ci-dessus sont et
6 contiennent la transcription exacte et fidèle de la
7 preuve en cette cause, le tout conformément à la
8 Loi;

9

10 Et nous avons signé :

11

12

13

14

DANIELLE BERGERON

15

Sténographe officielle

16

17

18

19

20

CLAUDE MORIN

21

Sténographe officiel